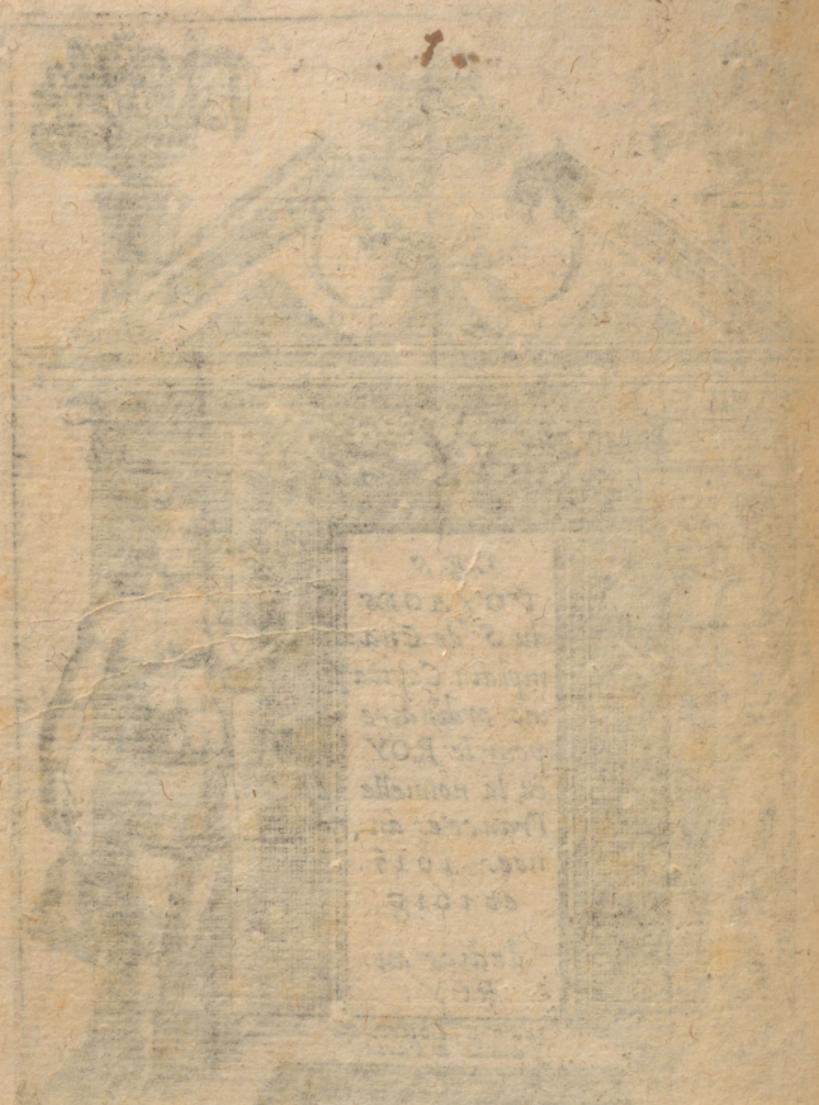


46 = 17



chez L. Collet au Palais a Paris

Avec privilege du Roy



ROYAUME DE FRANCE
PARLEMENT DE PARIS
LE 15 JANVIER 1789
L'ASSEMBLEE NATIONALE
A PROPOSE
DE LA CONSTITUTION
DE LA FRANCE
LE 15 JANVIER 1789
L'ASSEMBLEE NATIONALE
A PROPOSE
DE LA CONSTITUTION
DE LA FRANCE

E
F
P
fac
en
ph
u
té

C

VOYAGES
ET DESCOUVERTURES
FAITES EN LA NOUVELLE
France, depuis l'année 1615. iusques
à la fin de l'année 1618.

*Par le Sieur de Champlain, Cappitaine
ordinaire pour le Roy en la Mer du Ponant.*

Où sont descrits les mœurs, coustumes, habits
façons de guerroyer, chasses, dances, festins, &
enterremens de diuers peuples Sauvages, & de
plusieurs choses remarquables qui luy sont arri-
uées audit pais, avec vne description de la beau-
té, fertilité, & temperature d'iceluy.

SECONDE EDITION.



A PARIS,
Chez CLAUDE COLLET, au Palais, en la
gallerie des Prisonniers.
M. D. C. XXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



*The Right Hon.^{ble} Thomas
Earl of Hadinton*



AVROY.



I R E,

Voicy vn troisi-
esme liure con-
tenât le discours
de ce qui s'est
passé de plus remarquable aux
voyages par moy faits en la
nouvelle Frâce, à la lecture du-
quel i'estime que V. M. prédra
vn plus grand plaisir qu'aux
precedents, d'autant qu'iceux
ne designent rien que les ports

EPISTRE

havres, scituatiōs, declinaisons,
& autres matieres plus propres
aux Nautonniers, & Mariniers,
que non pas aux autres. En ce-
luy-cy vous y pourrez remar-
quer plus particulièrement les
mœurs & façons de viure de
ces peuples, tant en particulier
que general, leurs guerres, mu-
nitions, façons d'affaillir, & se
deffendre, leurs expeditions, re-
traicte en plusieurs particulari-
tez, seruant à contenter vn es-
prit curieux ? *Et* comme ils ne
font point tant sauuages, qu'a-
uec le temps, & la frequenta-
tion d'vn peuple ciuilizé, ils ne
puissent estre rédus polis : Vous
y verrés pareillement qu'elle &
combien grande est l'esperance

A V R O Y.

que nous auõs de tant de longs & penibles trauaux que depuis quinze ans nous soustenons, pour planter en ce pais l'estendart de la Croix, & leur enseigner la cognoissance de Dieu, & gloire de son Sainct Nom, estant nostre desir d'augmenter la Charité enuers ses miserables Creatures, qui nous conuient supporter patiemment plus qu'aucune autre chose, & encore que plusieurs n'ayent pas pareil desseing, ains que l'on puisse dire que le desir du gain est ce qui les y pousse: Neantmoins on peut probablement croire que ce sont des moyens dont Dieu se sert pour plus faciliter le sainct desir des

EPISTRE

autres: Que si les fruiçts que les arbres portent sont de Dieu, à celuy qui est Seigneur du Sol, où ils sont plantez, & qui les à arronfés, & entretenus, avec vn soing particulier. V. M. se peut dire legitime Seigneur de nos trauaux, & du bien qui en reüffira, non seulement pour ce que la terre vous en appartient, mais aussi pour nous auoir protegé contre tant de sortes de personnes qui n'auoyét autre desseing qu'en nous troublant empescher qu'une si saincte delibération ne peust reüffir, & nous ostant la permission de pouuoir libremét negotier, en partie de ses pais, & mettre le tout en confusion, qui seroit en vn mot

A V R O Y.

tracer le chemin pour tout perdre, au prejudice de vostre estat, vos sujets ayant employé à cét effect tous les artifices dont ils se sont peu aduiser, & tous les moyens qu'ils ont creu nous y pouuoir nuire, qui tous ont esté leuée par V. M. assistée de son prudent Conseil, nous authorisant de son nom, & soustenants par ses arrests qu'elle a rendus à nostre faueur. C'est vn occasion pour accroistre en nous le desir qu'auons des long-temps d'enuoyer des peuplades & colonnies par delà, pour leur enseigner avec la cognoissance de Dieu, la gloire & les triumphes de V. M. de faire en sorte qu'avec la langue Françoisé ils con-

EPISTRE

soyuent aussi vn cœur, & courage françois, lequel ne respire-
ra rien tant après la crainte de
Dieu, que le desir qu'ils auront
de vous seruir : Que si nostre
desseing reüssit, la gloire en sera
premierement à Dieu, puis à V.
M. qui outre mille benedictions
qu'elle en reçeura du Ciel, en
recompense de tant d'ames aus-
quelles elle en donnera par ce
moyen l'entrée, son nom en se-
ra immortalisé pour auoir por-
té la gloire, & le sceptre des
François, autant en Occident
que vos deuanciers l'ont esten-
du en Orrient, & par toute la
terre habitable: ce sera augmen-
ter la qualité de Tres-Chrestien
qui vous appartient par dessus

A V R O Y.

tous les Rois de la terre, & mō-
trer qu'elle vous est autant deuë
par merite, comme elle vous est
propre de droit, ayant esté trās-
mise par vos predecesseurs de-
puis qu'ils se l'acquirēt par leurs
vertus, d'auoir voulu embrasser
avec tant d'autres importants af-
faires le soing de celle-cy gran-
dement negligée par cy-deuāt,
estāt vne grace speciale de Dieu
d'auoir voulu reseruer sous vo-
stre regne l'ouuerture de la pre-
dication de son Euangille, & la
cognoissāce de son Sainct nom
à tant de nations qui n'en a-
uoient iamais oüy parler, qu'vn
iour Dieu leur fera la grace,
comme nous, de le prier inces-
sammēt qu'il accroisse son em-

EPIST. AV ROY.

pire, & donne mille benedictions à vostre Majesté.

SIRE,

Vostre tres-humble, tres-fidelle & obeissant seruiteur & subject,

CHAMPLAIN.



P R E F A C E.

TOut ainsi qu'en la diuersité des affaires du Monde chacune chose tend à sa perfection, & à la conseruation de son estre, aussi d'autre-part l'hōme se plaist aux choses differentes des autres pour quelque subiect, où pour le bien public, où pour acquerir (en cét eslongnement du commun) vne loüange & reputation avec quelque proffit. C'est pourquoy plusieurs ont frayé ceste voye, mais quant à moy i'ay faict esle-

P R E F A C E.

Etion du plus fascheux & penible chemin, qui est la perilleuse navigation des Mers, à dessein toutes-fois, nō d'y acquerir tant de biens, que d'honneur, & gloire de Dieu, pour le service de mon Roy, & de ma patrie, & apporter par mes labeurs quelque utilité au public, protestāt de n'estre tantē d'aucune autre ambition, comme il se peut assez, recognoistre, tant par mes deportements du passe, que par le discours de mes voyages, faits par le commandement de sa Maiesté en la nouvelle France, contenus en mon premier & second liure, ainsi qu'il se verra par celuy-cy: Que si Dieu benist nostre desseing, qui ne tend qu'à sa gloire, & de nos découuertes &

P R E F A C E.

laborieux travaux il me reüssit
quelque fructs ie luy en renderay
l'action de graces, & à sa Maie-
sté, pour sa protection & assiste-
nce une continuation de prieres
pour l'augmentation & accrois-
sment de son regne.

Extrait du Priuilege du Roy,

PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis à CLAUDE COLLET, Marchand Libraire en nostre Ville de Paris, d'Imprimer ou faire Imprimer par tel Imprimeur que bon luy semblera, vn liure intitulé, *Les voyages & descouuertes faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615. iusques à la fin de l'année 1618. par le Sieur de Champlain, Cappitaine ordinaire pour le Roy, en la Mer du Ponant.* Et sont faites deffences à tous Libraires & Imprimeurs de nostre Royaume, d'Imprimer n'y faire Imprimer, vendre n'y debiter le dit liure, si ce n'est du consentement dudit Collet, & ce pour le temps & terme de six ans, à commencer du iour que ledit liure sera acheué d'Imprimer, sur peine de confiscation des exemplaires, & de quatre cens liures d'amende, moytié à nous applicable, & l'autre audit exposant. Voulans en outre quoy faisant, mettre ledit Priuilege au commencement ou à la fin dudit liure. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris, le 18. iour de May, 1619.

Et de nostre regne le dixiesme.

Par le Conseil.

DE CESCAYD.



*VOYAGE DV SIEVR
de Champlain, en la nouvelle
France, fait en l'année, 1615.*

L'Extrême affection que
i'ay tousiours eüe aux
descouuertes de la
nouuelle France, m'a rendu de-
sireux de plus en plus a trauffer
les terres, pour en fin auoir vne
parfaicte cognoissance du pays,
par le moyen des fleues, lacs,
& riuieres, qui y sont en grand
nombre, & aussi recognoistre
les peuples qui y habitent, a des-
sein de les amener à la cognois-

A

Voyage du Sieur

fance de Dieu. A quoy i'ay tra-
uailé continuellement depuis
quatorze à quinze ans sans pou-
voir auancer que fort peu de
mes desseins, pour n'auoir esté
assisté comme il eust esté neces-
saire à vne telle entreprise. Neât-
moins ne perdant courage, ie
n'ay laissé de poursuiure, & fre-
quenter plusieurs nations de ces
peuples sauuages, & familiari-
fant avec eux, i'ay recogneu, &
iugé, tant par leurs discours, que
par la cognoissance des-jà ac-
quise; qu'il ny auoit autre; ny
meilleur moyen, que de patien-
ter, laissant passer tous les orages
& difficultez, qui se presente-
roient iusques à ce que sa Maje-
sté y apportast l'ordre requisite,

& en attendant continuër, tant les descouuertes audit pays, qu'a apprendre leur langue, & contracter des habitudes, & amitez, avec les principaux des Villages, & des Nations, pour jetter les fondemens d'un edifice perpetuel, tant pour la gloire de Dieu, que pour la renommée des François.

Et depuis sa Majesté ayant remis, & disposé la sur-intendance de ceste affaire entre les mains de Monseigneur le Prince de Condé, pour y apporter l'ordre, & que ledit Sieur sous l'auctorité de sa Majesté, nous maintenoit contre toutes sortes d'enuies, & alterations, qui prouenoient d'aucuns mal-vueillants.

Voyage du Sieur

Cela, dis-je, m'a comme animé & redoublé le courage en la continuation de mes labeurs aux descouuertes de ladite nouvelle France, & en augmentant icelles, ie pouffay ce dessein iusques dans les terres fermes, & plus auant que ie n'auois point encores fait par le passé, comme il sera dit cy-apres, en l'ordre & suite de ce discours.

Mais auparauant il est à propos de dire, qu'ayant recogneu aux voyages precedents, qu'il y auoit en quelques endroiets des peuples arrestez, & amateurs du labourage de la terre, n'ayans ny foy ny loy, viuans sans Dieu, & sans religion, comme bestes brutes. Lors ie iugay à part moy

que ce seroit faire vne grande
faute si ie ne m'employois à leur
preparer quelque moyen pour
les faire venir à la cognoissance
de Dieu. Et pour y paruenir ie
me suis efforcé de rechercher
quelques bons Religieux, qui
eussent le zele, & affection, à la
gloire de Dieu: Pour les persua-
der d'enuoyer, où se transporter
avec moy en ces pays, & essayer
d'y planter la foy, où du moins
y faire ce qui y seroit possible se-
lon leur vacation, & en ce fai-
sant remarquer & cognoistre
s'il s'y pourroit faire quelque
bon fruiet, d'autant que pour y
paruenir il faloit faire vne des-
pence qui eust exedé mon pou-
voir, & pour quelque raison i'ay

Voyage du Sieur

negligé ceste affaire pour vn temps, me representant les difficultez qu'il y auroit au recouurement des choses necessaires, & requises en telle affaire, comme il est ordinaire en semblables voyages. D'ailleurs qu'aucunes personnes ne se presentoient pour y contribuër. Neátmoins estant sur ceste recherche, & la communiquant à plusieurs, il se seroit presenté vn homme d'honneur, duquel i'auois la frequentation ordinaire, appelé le Sieur Hoüel, Secretaire du Roy, & Contrerolleur General des Sallines de Broüage, homme adonné à la pieté, & doüé d'vn grand zele, & affection, à l'honneur de Dieu, & à l'aug-

mentation de sa Religion, lequel me donna vn aduis qui me fut fort agreable. A sçauoir qu'il cognoissoit de bons Peres Religieux, de l'ordre des Recollez, desquels il s'asseuroit, & auoit tant de familiarité, & de creance enuers eux, qu'il les feroit cōdescendre facilement, & entreprendre le voyage, & que pour les cōmoditez necessaires pour trois ou quatre Religieux qu'on y pourroit enuoyer, on ne manqueroit point de gens de bien qui leur donneroient ce qui leur seroit de besoing, offrant de sa part les assister de son pouuoir, & de faiçt il en rescriuit au Pere du Verger, lequel goustâ & prit fort bien ceste affaire, & suiuant

Voyage du Sieur

l'aduis du Sieur Hoüel , il en communiqua & parla a aucuns de ses freres , qui tous bruslants de charité, s'offrirent librement à l'entreprise de ce Sainct voyage.

Or estoit-il pour lors en Xaintonge , duquel lieu il en enuoya deux à Paris, avec vne commissiõ, non toutesfois avec vn pouuoir absolu, remettant le surplus à Monsieur le Nonce de nostre Sainct Pere le Pape , qui pour lors estoit en France , en l'année 1614. & estans iceux Religieux en leur maison à Paris, il les fut visiter, estant fort aise & contët de leur resolution, & lors tous ensemble fusmes trouuer ledict Sieur Nonce, avec ladicte com-

mission pour la luy communi-
quer, & le supplier d'y interpo-
ser son auctorité. Mais au con-
traire il nous dist qu'il n'auoit
point de pouuoir pour telles af-
faires, & que c'estoit à leur Ge-
neral à qui ils se deuoient adref-
fer. Neantmoins laquelle res-
ponce lesdits Religieux remar-
quans la difficulté de ceste mis-
sion, ne voulurent entreprendre
le voyage, sur le pouuoir du Pe-
re du Verger, craignant qu'il ne
fust assez autentique, & saditte
commission valable, à cause de-
quoy l'affaire fut remise à l'au-
tre année suiuiante. En atten-
dant laquelle ils prirent aduis &
resolution, suiuiant laquelle on
disposa toutes choses pour ceste

Voyage du Sieur

entreprise, qui se deuoit effectuer au printemps lors prochain: en attendant lequel, les deux Religieux seroient retournez en leur Couuent en Broüage.

Et moy de mon costé, ie ne laissay de mettre ordre a mes affaires, pour la preparation de ce voyage.

Et quelque mois apres le departement des deux Religieux, que le Reueréd Pere Chapouin, Prouincial des Peres Recollez, (homme fort pieux) fut de retour à Paris. Ledit Sieur Hoüel le fut voir, & luy fit le discours de ce qui s'estoit passé, touchant le pouuoir du Pere du Verger, & la mission qu'il auoit donnée

aux Peres Recollez. Sur lequel discours ledit Pere Prouincial commença à loüer ce dessein, & le prendre en affection, promettant d'y faire ce qui seroit de son pouuoir, n'ayant auparauant bien pris le subject de ceste mission, & est à croire que Dieu l'inspira de plus en plus à poursuiure ceste affaire, & en parla dés lors à Monseigneur le Prince de Condé, & à tous Messieurs les Cardinaux, & Euesques, estans lors à Paris assemblez pour la tenuë des estats, qui tous ensemble loüerent & approuerēt ce dessein, & pour mōtrer qu'ils y estoient portez, asseurerent ledit sieur Prouincial qu'ils trouueroient entr'eux, & ceux de la

Voyage du Sieur

Court, vn moyen de leur faire vn petit fonds, & leur amasser quelque argent pour assister quatre Religieux, qu'on choisiroit, & furent dès lors choisis pour l'execution d'vne si sainte oeuvre. Et affin d'aduancer la facilité de ceste affaire, ie fus trouuer aux estats Nosseigneurs les Cardinaux & Euesques, & leur remonstray, & representay le bien & vtilité qui en pouuoit vn iour reuenir, pour les supplier & esmouuoir à donner, & faire donner à autres, qui pourroient y estre emulez par leur exemple, quelques aumosnes & gratifications, remettant le tout à leur volonté & discretion.

Les aumosnes qu'on amassa

pour fournir aux frais de ce voyage, se monterent à près de quinze cent liures, qui furent mis entre mes mains, & furent dès lors employez, de l'aduis & en la presence des Peres, en la despence & achapt des choses necessaires, tant pour la nourriture des Peres qui feroient le voyage en ladite nouvelle France, qu'habits, linges, & ornemens qui leur estoit de besoing, pour faire, & dire, le service Diuin; lesquels Religieux furent enuoyez deuant à Honfleur, où se deuoit faire leur embarquement.

Or les Peres Religieux qui furent nommez & designez pour ceste sainte entreprise, estoient le Pere Denis, pour Commissai-

Voyage du Sieur

re, Iean Delbeau, Ioseph le Caron, & Pacifique du Plessis, chacun desquels estoit porté d'une sainte affection, & brusloient de faire le voyage, moyennant la grace de Dieu, affin de voir s'ils pourroient faire quelque bon fruit, & planter en ces lieux l'estendart de Iesus-Christ, avec une deliberation de viure & mourir pour son saint Nom, s'il estoit necessaire, & que l'occasion s'en presentast. Toutes choses preparées, ils s'accommoderent des ornements d'Eglise, & nous des choses necessaires pour nostre voyage.

Je partis de Paris le dernier iour de Feburier, pour aller à Roüen trouver nos associez.

& leur représenter la volonté de Monseigneur le Prince, entr'autres choses le desir qu'il auoit que ces bons Peres Religieux fissent le voyage, recognoissant que mal-aisément les affaires du pais pourroient venir à quelque perfection, où aduancement, si premierement Dieu ny estoit seruy, dequoy nos associez furent fort contents, promettans d'assister lesdits Peres de leur pouuoir, & les entretenir à l'aduenir de leur nourritures.

Lesdits Peres arriuerent à Roüen le vingtiesme de Mars ensuiuant, où nous sejourna mes quelque temps, & de là fumes à Honfleur, pour nous em-

Voyage du Sieur

barquer, où nous sejournaſmes
auſſi quelques iours, en attendant
que noſtre vaiſſeau fut appareil-
lé, & chargé des choſes neceſ-
ſaires pour vn ſi long voyage, &
cependant on ſe prepara pour la
conſcience, à ce que chacun de
nous ſ'examinaſt, & ſe purgeaſt
de ſes pechez, par vne peniten-
ce, & confeſſion d'iceux, afin
de faire ſon bon iour, & ſe met-
tre en eſtat de grace, pour puis
apres eſtants plus libres, cha-
cun en ſa conſcience, ſ'expoſer
en la garde de Dieu, & à la mer-
cy des vagues de ceſte grande
& perilleuſe Mer.

*Embar-
quement
de l' Au-
theur, &
des Peres
Recollez,*

Ce faiſt, nous nous embar-
quaſmes dedans le vaiſſeau de
ladite Association, qui eſtoit de

trois

trois cens cinquante tonneaux, *pour aller en la nouvelle France.*
appellé le S. Estienne, dans lequel commandoit le Sieur du Pont Graué, & partismes dudit Honfleur le vingt-quatriesme iour d'Aoult audit an, & fismes voile avec vent fort fauorable, & voguames sans rencontre de glaces, ny autres hazards, graces à Dieu, & en peu de temps arriuasmes deuant le lieu appellé Tadouffac, le vingt-cinquiesme *Leur arriuée à Tadouffac.*
iour de May, où nous rendismes graces à Dieu, de nous auoir conduit si à propos au port de salut.

Après on commença à mettre des hommes en besongne pour accommoder nos barques, affin d'aller à Quebec, lieu de

Voyage du Sieur

nostre habitation , & au grand fault Saint Louÿs , ou estoit le rendez-vous des Sauvages qui y viennent traicter.

*A Que-
bec.*

Les barques accommodées nous nous mismes dedans, avec lesdits Peres Religieux, l'un desquels appellé le Pere Ioseph sans s'arrester ny faire aucun sejour à Quebec, voulut aller droict au grand fault, où estât, il veit tous les Sauvages , & leur façon de faire. Ce qui l'esmeut d'aller hyuerner dans le pays , entr'autres celuy des peuples qui ont leur demeure arrestée, tant pour apprendre leur langue, que voir ce qu'on en pourroit esperer, en ce qui regarde leur reduction au Christianisme. Ceste resolution

ainsi prise, il s'ē retourna à Quebec le vingtiesme iour de Iuin, pour auoir quelques ornements d'Eglise, & autres choses pour sa commodité. Cependant i'estois demeuré audit Quebec pour donner ordre à ce qui dependoit de l'habitation, tant pour le logement des Peres Religieux, qu'ornements d'Eglise, & construction d'vne Chappelle, pour y dire & chanter la Messe, comme aussi d'employer autres personnes pour deffricher les terres. Le m'embarquay pour aller audit sault, avec le Pere Denis qui estoit arriué ce mesme iour de Tadoussac, avec ledit sieur du Pont-Gravé.

Voyage du Sieur

Quant est des autres Religieux, à sçauoir les Pere Iean, & Pacifique, ils demeurèrent au dit Quebec pour accommoder leur Chappelle, & donner ordre à leur logement, lesquels furent grandement edificiez d'auoir veu le lieu tout autrement qu'ils ne s'estoient imaginez, & qui leur augmenta leur zele.

Riuere des Prairies, et la situation du pays. Nous arriuasmes à la riuere des Prairies, cinq lieuës au dessous du fault Saint Louÿs, où estoient descendus les Sauuages. Je ne diray point le contentement que reçurent nos Peres Religieux, non seulement en voyant l'estenduë d'un si grand fleuve, remply de plusieurs belles isles, entouré d'un pais de co-

stes assez fertiles, cōme on peut iuger en apparence. Mais aussi pour y voir grande quantité d'hommes forts & robustes, qui montrent n'auoir l'esprit tant sauage, comme les mœurs, & qu'ils se l'estoiēt represēté, comme eux-mesmes le confessoient & ce seulement faute d'estre cultiuez, & le tout autrement qu'on ne leur auoit fait entendre. Je n'en feray point la description, renuoyant le Lecteur à ce que i'en ay dit en nos liures precedents, imprimez en l'an mil six cens quatorze.

Et continuant mon discours nous trouuasmes le Pere Ioseph qui s'en retournoit à Quebec, comme i'ay dit cy-dessus, pour

Voyage du Sieur

se preparer & prendre ce qui luy estoit necessaire, affin d'aller hyuerner dans le pays. Ce que ie ne trouuois à propos pour le tēps, ains ie luy conseillois pour sa commodité qu'il passast l'hyuer en l'habitation seulement, & que le Printemps venu, il pourroit faire le voyage, au moins durant l'Esté, m'offrant de luy faire compagnie & en ce faisant il ne laisseroit de voir ce qu'il eust peu voir en hyuernant, & retourner passer l'hyuer audit Quebec, où il eust eu la frequen-tation ordinaire de ses freres, & d'autres personnes qui restoient à l'habitation, à quoy il eust mieux proffité que de demeurer seul parmy ces peuples, où à

mon aduis il ne pouuoit pas auoir beaucoup de contentement: neantmoins pour quelque chose qu'on luy peust faire entendre, dire, & représenter, il ne voulut changer de dessein, estant poussé du zele de Dieu, & d'affection enuers ces peuples, se promettant de leur faire cognoistre leur salut. Et ce qui luy faisoit entreprendre ce dessein estoit, à ce qu'il nous representa, qu'il estoit necessaire qu'il y allast, tant pour mieux recognoistre le naturel des peuples, que pour apprendre plus aisément leur langage, & quant aux difficultez qu'on luy representoit debuoir se rencontrer en leur conuersation, *Loüable dessein du Pere Ioseph.* il s'asseuroit d'y resister, &

Voyage du Sieur

de les supporter, & de s'accommoder à leurs viures & incommoditez fort bien, & alaiement, moyennant la grace de Dieu; de la bonté & assistance duquel il se tenoit certain & assuré, & que puis qu'il y alloit de son service, & que c'estoit pour la gloire de son nom, & predication de son saint Euan-gile, qu'il entreprenoit libremēt ce voyage, s'asseurant qu'il ne l'abandonneroit iamais en telle deliberation. Et pour ce qui regarde les commoditez temporelles, il falloit bien peu de chose pour contenter vn homme qui ne fait profession que d'une perpetuelle pauureté, & qui ne recherche autre chose que le Ciel,

non tant pour luy que pour les autres ses Confreres : n'estant chose conuenable à sa reigle d'auoir autre ambition que la gloire de Dieu, s'estant proposé de souffrir & supporter toutes les necessités, peines & traualx qui s'offrirōt pour la gloire de Dieu. Et le voyant poussé d'un si sainct zele, & ardante charité, ie ne l'en voulus plus destourner, & partit avec ceste deliberation d'y annoncer le premier le nom de Dieu, moyennant sa saincte grace, ayant vn grand contentement que l'occasion se presentast pour souffrir quelque chose pour le nom, & gloire, de nostre Sauueur Iesus-Christ.

Or incontinent que ie fus ar-

Voyage du Sieur

*Arrivée
au grand
sault.*

riué au fault, ie visitay ces peuples qui estoient fort desireux de nous voir, & ioyeux de nostre retour, sur l'esperance qu'ils auoient que nous leur donnerions quelques vns d'entre nous pour les assister en leurs guerres contre leurs ennemis, nous remontrant que mal-aisément ils pourroient venir à nous si nous ne les assistions : parce que les Iroquois leurs anciens ennemis, estoient tousiours sur le chemin qui leur fermoient le passage, outre que ie leur auois tousiours promis de les assister en leurs guerres, comme ils nous firent entendre par leur truchement. Surquoy ledit sieur du Pont, & moy, aduisames qu'il estoit tres-

Iroquois.

necessaire de les assister, tant pour les obliger d'auantage à nous aymer, que pour moyenner la facilité de mes entreprises & descouuertes, qui ne se pouuoient faire en apparence que par leur moyen, & aussi que cela leur seroit comme vn acheminement, & preparation, pour venir au Christianisme, en faueur dequoy ie me resolu d'y aller recognoistre leurs païs, & les assister en leur guerres, afin de les obliger à me faire veoir ce qu'ils m'auoient tant de fois promis.

Nous les fismes donc tous assembler pour leur dire nos volontez, lesquelles entēduës, ils nous promirent de nous fournir deux mil cinqcents hōmes de guerre,

Voyage du Sieur

qui feroient merueilles, & qu'à ceste fin ie menasse de ma part le plus d'hommes qu'il me seroit possible. Ce que ie leur promis faire, estant fort aise de les voir si bien deliberez. Lors ie commençay à leur descouurer les moyens qu'il falloit tenir pour combattre, à quoy ils prenoient vn singulier plaisir, avec demonstration d'une bonne esperance de victoire. Et toutes resolutiōs prises nous nous separasmes, avec intention de retourner pour l'execution de nostre entreprise. Mais auparauant que faire ce voyage, qui ne pouuoit estre moindre que de trois où quatre mois, il estoit à propos que ie fisse vn voyage à nostre

habitation, pour donner l'ordre
requis, pendant mon absence,
aux choses necessaires.

Et le iour de
ensuiuant, ie party de là pour re-
tourner à la riuere des Prairies,
où estant avec deux canaux de
Sauuages, ie fis rencontre du Pe-
re Ioseph, qui retournoit à no-
stre habitation, avec quelques
ornemens d'Eglise pour cele-
brer le sainct Sacrifice de la mes-
se, qui fut chantée sur le bord de
ladite riuere avec toute deuo-
tion, par le Reuerend Pere De-
nis, & Pere Ioseph, deuant tous
ces peuples qui estoient en ad-
miration, de voir les ceremo-
nies dont on vsoit, & des orne-
ments qui leur sembloient si

*Les Ré-
collez dis-
sent la
Messe en
presence
des Sau-
uages.*

Voyage du Sieur

beaux, comme chose qu'ils n'auoient iamais veuë: car c'estoiēt les premiers qui y ont celebré la Sainte Messe.

Pour retourner à la continuation de mon voyage, i'arriuy audit lieu de Quebec le 26. où ie trouuay le Pere Iean, & le Pere Pacifique en bonne disposition, qui de leur part firent leur debuoir audit lieu, d'apprester toutes choses. Ils y celebrent la sainte Messe, qui ne s'y estoit encores ditte, aussi ny auoit-il iamais esté de Prebstre en ce costé-là.

Ayant mis ordre à toutes choses, audit Quebec, ie pris deux hommes avec moy, & m'en retournay à la riuiera des

Prairies, pour m'en aller avec les Sauvages, & partis de Quebec le quatriesme iour de Iuillet, & le huitiesme dudit mois estant sur le chemin, ie rencontray le sieur du Pont, & le Pere Denis, qui s'en reuenoient audit Quebec, & me dirent que les Sauvages estoient partis bien fachez, de ce que ie n'estois alle avec eux, du nombre desquels plusieurs nous faisoient morts, où prins des Iroquois, d'autant que ie ne deuois tarder que quatre, ou cinq iours, & neantmoins i'en retarday dix. Ce qui faisoit desesperer ces peuples, & mesmes nos François, tant ils estoient desireux de nous reuoir.

*Partemēs
du Pere
Ioseph, et
de douze
François
avec les
Sauua-
ges.*

Voyage du Sieur

ils me dirent que le Pere Ioseph estoit party avec douze François qu'on auoit baillé aux Sauuages pour les assister. Ces nouuelles m'affligerent vn peu, d'autant que si i'y eusse esté, i'eusse mis ordre à beaucoup de choses pour le voyage, ce que ie ne peu pas, tant pour le petit nombre d'hommes, comme aussi pour ce qu'il ny en auoit pas plus de quatre où cinq seulement qui sceussent le maniement des armes, veu qu'en telle entreprise les meilleurs ny sont pas trop bons. Tout cela ne me fist point pourtant perdre courage à poursuiure l'entreprise, pour l'affection que i'auois de continuër mes descouuertes. Le me se-

paray

paray donc d'auec leſdits ſieurs du Pont, & Pere Denis, auec reſolution de m'en aller dans les deux canaux qui eſtoient auec moy, & fuiure apres nos ſauua- ges, ayans pris les choſes qui m'eſtoient neceſſaires.

Le 9. dudit mois, ie m'embar- quay moy troiſieſme, à ſçauoir l'vn de nos truchemens, & mon homme, auec dix Sauuages, dans leſdits deux canaux, qui eſt tout ce qu'ils pouuoient porter, d'autant qu'ils eſtoiēt fort char- gez & embarraſſez de hardes, ce qui m'empeschoit de mener des hommes d'auantage.

Nous continuâmes noſtre voyage amont le fleuue S. Lau- rens, quelques ſix lieuës, & fu-

*Fleuue S.
Laurens.*

Voyage du Sieur

*Sault S.
Loüis.*

mes par la riuere des Prairies, qui descharge dans ledit fleuue, laissant le sault Sainct Loüys cinq ou six lieuës plus amont, à la main fenestre, où nous passasmes plusieurs petits sauts par ceste riuere, puis entraimes dans vn lac, lequel passé, rentrasmes dans la riuere, ou i'auois esté auparauant, laquelle va, & conduit aux Algommequins, distante du sault Sainct Loüys de quatre-vingt neuf lieuës, de laquelle riuere i'ay fait ample description en mon precedent liure, & traicté de mes descouuertes, imprimé en l'année mil six cents quatorze. C'est pourquoy ie n'en parleray point en ce traicté, & continuëray

mon voyage iusques au lac des
Algommequins, ou estant, ren-
trafmes dedans vne riuiera qui
descend dedans ledit lac, & al-
lasmes amont icelle quelque
trente-cinq lieuës, & passasmes
grande quantité de faults, tant
par terre, que par eau, & en vn
pays mal agreable, remply de
sapins, bouleaux, & quelques
chefnes, force rochers, & en plu-
sieurs endroicts vn peu monta-
gneux. Au surplus fort desert, &
sterille, & peu habitè, si ce n'est
de quelques Sauvages Algom-
mequins, appelez Otagnot-
touemin, qui se tiennent
dans les terres, & viuent de
leurs chasses, & pescheries qu'ils
font aux riuieres, estangs,

*Lac des
Algom-
mequins.*

*Pais des
Algom-
mequins.*

*Arbres de
pais.*

*Otagnot-
touemin.*

*Viure des
Algom-
mequins.*

Voyage du Sieur

& lacs, dont le pais est assez mu-
ny. Il est vray qu'il semble que
Dieu à voulu donner à ces ter-
res affreuses & desertes quelque
chose en sa saison, pour servir
de rafraichissement à l'homme,
& aux habitans de ces lieux. Car
ie vous assure qu'il se trouue le
long des riuieres si grande quan-
tité de bluës, qui est vn petit
fruct fort bon à manger, & for-
ce framboises, & autres petits
fructs, & en telle quantité, que
cest merueilles: desquels fructs
ces peuples qui y habitent en
font seicher pour leur hyuer,
comme nous faisons des pru-
neaux en France, pour le Caref-
me. Nous laissons icelle riuere
qui vient du Nort, & est celle

*Abondance
de fram-
boises, &
autres
fructs.*

par laquelle les Sauvages vont au Sacquenay pour traicter des Pelletries, pour du Petun. Ce lieu est par les quarante & six degrez de latitude assez agreable à la veuë, encores que de peu de rapport.

Continuant nostre chemin par terre, en laissant ladite riuie-
re des Algommequins, nous passames par plusieurs lacs, où les sauvages portent leurs canaux iusques à ce que nous entrasmes dans le lac des Nipisierinij, par la hauteur de quarante-six degrez, & vn quart de latitude. Et le vingt-sixiesme iour dudit mois, apres auoir fait, tant par terre que par les lacs vingt-cinq lieuës, ou enuiron. Ce faict

*Lac des
Nipisierinij.*

Voyage du Sieur

nous arriuasmes aux cabannes
des Sauvages, ou nous sejour-
nasmes deux iours avec eux. Ils
nous firent fort bonne recep-
tion, & estoient en bon nom-
bre: Se sont gens qui ne cultiuent
la terre que fort peu. *A.* vous
montre l'habit de ces peuples al-
lant à la guerre. *B.* celuy des
femmes, qui ne diffaire en rien
de celuy des montaignairs, &
Algommequins grands peuples
& qui s'estendent fort dans les
terres, voyez en la page 23. Du-
rât le temps que ie fus avec eux,
le Chef de ses peuples, & autres
des plus anciens, nous festoye-
rent en plusieurs festins, selon
leur coustume, & m'estoient
peine d'aller pescher & chasser,

pour nous traicter le plus delicatement qu'ils pouuoient. Ces dicts peuples estoient bien en nombre de sept à huiet cent ames, qui se tiennent ordinairement sur le lac, où il y a grand nombre d'isles fort plaisantes, & entr'autres vne qui a plus de six lieuës de long, où il y a 3. ou 4. beaux estans, & nōbre de belles prairies, avec de tresbeaux bois qui l'enuirōnent, ou il y a abōdāce de gibier, qui se retirent dans cesdits petits estangs, ou les Sauvagesy prennent du poisson. Le costé du Septentrion dudiect lac est fort agreable, il y a de belles prairies pour la nourriture du bestail, & plusieurs petites riuieres qui se deschargent dans iceluy lac.

Voyage du Sieur

*Pesche
des Sau-
uages.*

Ils faisoient lors pescherie dās vn lac fort abundant de plusieurs sortes de poisson, entr'autres d'vn tresbon, qui est de la grandeur d'vn pied de long, cōme aussi d'autres especes, que les sauuages peschent pour faire seicher, & en font prouision. Ce lac à en son estenduë quelque huit lieuës de large, & vingt-cinq de long, dans lequel descēd vne riuere qui vient du Noroüest, par où ils vont traicter les marchandises que nous leur donnons en troque, & retour de leur Pelletries, & ce avec ceux qui y habitent, lesquels viuent de chasse, & de pescheries, pays peuplé de grande quantité, tant d'animaux, qu'oyseaux, & pois-

*Nipisierini
viuent de
chasse, &
de pesche.*

sons.

Après nous auoir reposé deux iours avec le chef desdits Nipierinij : nous nous rembarquâmes en nos canaux, & entrâmes dans vne riuere, par ou ce lac se descharge, & fîmes par icelle quelques trente-cinq lieues, & descendîmes par plusieurs petits faults, tant par terre, que par eau, iusques au lac Attigouautan. Tout ce país est encores plus mal-aggreable que le precedent, car ie n'y ay point veu le long d'iceluy dix arpens de terre labourable, sinon rochers, & país aucunement montagneux. Il est bien vray que proche du lac des Attigouautan nous trouuâmes des bleds d'Inde, mais

Lac Attigouautan.

Voyage du Sieur

en petite quantité, où nos Sauvages furent prendre des fitroüilles qui nous semblerent bonnes, car nos viures commençoient à nous faillir, par le mauuais ménage desdits Sauvages, qui mangerent si bien au commencement, que sur la fin il en restoit fort peu, encores que ne fissions qu'un repas le iour. Il est vray, comme i'ay dit cy-dessus, que les bluës, & framboises ne nous manquerent en aucune façon, car autrement nous eussions esté en danger d'auoir de la necessité.

*Sauua-
ges nom-
mez les
cheueux
releuez.*

Nous fismes rencontre de
300. hommes d'une nation
que nous auons nommez les
cheueux releuez, pour les

auoir fort releuez, & agencez,
& mieux peignez que nos cour-
tifans, & ny à nulle comparai-
son, quelque fers, & façõ qu'ils
y puissent apporter. Ce qui sem-
ble leur donner vne belle appa-
rence. Ils n'ont point de brayer,
& sont fort decoupez par le
corps, en plusieurs façons de cõ-
partimēt: Ils se paindēt le visage
de diuerfes couleurs, ayants les
narines perçées, & les oreilles
bordées de patinostres. Quand
ils sortent de leurs maisons ils
portent la massuë, ie les visitay
& familiarisay quelque peu, &
fis amitié avec eux. Ie donnay
vne hache à leur Chef, qui en
fut aussi content, & res-jouüy,
que si ie luy eusse fait quelque

Voyage du Sieur

riche present, & communiquât avec luy, ie l'entretins sur ce qui estoit de son pais, qu'il me figura avec du charbon sur vne escorce d'arbre. Il me fist entendre qu'ils estoient venus en ce lieu pour faire secherie de ce fruiet appellé bluës, pour leur seruir de manne en hyuer, & lors qu'ils ne trouuent plus rien.

A.C. montre de la façon qu'ils s'arment allant à la guerre. Ils n'ont pour armes que l'arc, & la flesche, mais elle est faite en la façon que voyez dépainte, qu'ils portent ordinairement, & vne rondache de cuir boullu, qui est d'vn animal comme le buffle.



Voyage du Sieur

Le lendemain nous nous separames, & continuasmes nostre chemin le long du riuage de ce lac des Attigouautan, où il y à vn grand nombre d'isles, & fismes enuiron 45. lieuës, costoyant tousiours cedit lac.

*Atigouan
est un lac de
quatre
cent lieuës
de long.*

Il est fort grand, & à prés de quatre cent lieuës de longueur, de l'Orient à l'Occident, & de large cinquante lieuës, & pour la grande estenduë d'iceluy, ie l'ay nommé la Mer douce. Il est fort abundant en plusieurs especes de tres-bons poissons, tant de ceux que nous auons, que de ceux que n'auons pas, & principalement des Truittes qui sont monstrueusement gran-

*Lac abon-
dant en
Truittes.*

des, en ayant veu qui auoient iusques à quatre pieds & demy, & les moindres qui se voyent font de deux pieds & demy. Comme aussi des Brochets au semblable, & certaine maniere d'Esturgeon, poisson fort grand, & d'une merueilleuse bonté. Le pays qui borne ce lac en partie est aspre du costé du Nort, & en partie plat, & inhabité de Sauvages, quelque peu couuert de bois, & de chesnes: Puis apres nous trauerfames vne baye qui faiet vne des extremittez du lac, & fismes quelques sept lieuës, iusques à ce que nous arriuasmes en la contrée des

Voyage du Sieur

*Village
nommé
Otoïacha*

*Pays
deserté.*

Attigouautan, à vn village appelé Otoïacha, qui fut le premier iour d'Aouft, où trouuafmes vn grand changement de pais, cestuy-cy estant fort beau, & la plus grande partie deserté, accompagné de force collines, & de plusieurs ruisseaux, qui rendent ce terroir agreable. Ie fus visiter leurs bleds d'Inde, qui estoient pour lors fort auancez pour la saison.

*Village
nommé
Carmarõ.*

Ces lieux me semblerent tresplaisans, au regard d'une si mauuaise contrée, d'où nous veniõs de sortir. Le lendemain ie feus à vn autre village appelé Carmaron, distant d'iceluy d'une lieuë, où il nous reçeurent fort amiablement, nous faisant festin de leur

leur pain, sitrouilles, & poisson: pour la viande, elle y est fort rare. Le Chef dudit Village me pria fort d'y sejourner, ce que ie ne peu luy accorder, ains m'en retournay à nostre Village, ou la deuxiesme nuit comme i'estois allé hors la cabanne pour fuir les puces qui y estoient en grande quantité, & dont nous estiõs tourmentez: vne fille peu honteuse, & effrontement vint à moy, s'offrant à me faire compagnie, dequoy ie la remerciay, la renuoyant avec douces remonstrances, & passay la nuit avec quelques Sauvages.

Le lendemain, ie party de ce Village, pour aller à vn autre,

appellé Touaguainchain, & à

*Village
appellé
Toua-
guain-
chain.*

Voyage du Sieur

vn autre appellé Tequenonqui-
aye, esquels nous fusmes reçeus
des habitans desdits lieux fort a-
miablement , nous faisant la
meilleure chere qu'ils pouuoïent
de leurs bleds d'Inde en plu-
sieurs façons , tant ce pays est
tresbeau, & bon , par lequel il
faict beau cheminer.

*Bouyg
nommé
Carha-
gouha.*

*Rencôte
du Pere
Ioseph.*

De là, ie me fis conduire à
Carhagouha, fermé de triple
pallissade de bois, de la hau-
teur de trente cinq pieds pour
leur deffence & conseruation:
auquel Village estoit le Pere Io-
seph demeurant , & que nous y
trouuâmes, estant fort aise de le
voir en santé, ne l'estant pas
moins de sa part , qui n'esper-
roit rien moins que de me veoir

en ce pais. Et le 12. iour d'Aouust, *Il dit là*
le R.P. celebra la saincte Messe, *Messe.*
& y fut plâté vne Croix proche
d'vne petite maisonnette, sepa-
rée du village que les Sauvages
y bastirent pendant que i'y se-
journalay, en attendant que nos
gens s'apprestoient, & se prepa-
roient pour aller à la guerre, à
quoy ils furent fort longtemps.

Et voyant vne telle longueur
qu'ils apportoit à faire leur
gros, & que i'aurois du temps
pour visiter leur pays: ie me de-
liberay de m'en aller à petites
iournées de village en village à
Cahiagué, où debuoit estre le
rendez-vous de toute l'armée,
distant de Carhagouha de qua-
torze lieuës, & partismes

*Grand
village
appellé
Cahiagué*

Voyage du Sieur

de ce Village le 14. d'Aoust, avec dix de mes compagnons. Je visitay cinq des principaux Villages, fermez de pallissades de bois, iusques à ce qu'à Cahia-gué, le principal Village du pais, où il y à deux cents cabannes assés grandes, ou tous les gens de guerre se debuoient assembler. Or en tous ces Villages ils nous reçurent fort courtoisement avec quelque humble accueil. Tout ce pays ou ie fus par terre contient quelque 20. a 30. lieuës, & est tres-beau, fous la hauteur de quarante quatre degrez & demy de latitude, pays fort deserté, ou ils sement grande quantité de bleds d'Inde, qui y vient tres-beau,

comme aussi des fitrouïlles, herbe au Soleil, dont ils font de l'huile de la graine : de laquelle huile ils se frottent la teste. Le pays est fort trauersé de ruisseaux qui se deschargent dedans le lac. Il y'a force vignes & prunes, qui sont tresbonnes, framboises, fraises, petites pommes sauuages, noix, & vne maniere de fruiet, qui est de la forme, & couleur de petits citrons, & en ont aucunement le goust, mais le dedans est tresbon, est presque semblable à celuy des figues. C'est vne plante qui les porte, laquelle à la hauteur de deux pieds & demy, chacune plante n'a que trois à quatre feuilles pour le plus, & de la

Voyage du Sieur

forme de celle du figuier, & n'a-
porte que deux pommes chacú
pied. Il y en à quantité en plu-
sieurs endroits, & en est le fruit
tresbó, & de bon goust: les chef-
nes, ormeaux, & hestres, y sont
en quantité, y ayans dedans ce
pays force sapinieres, qui est la
retraicte ordinaire des perdrix,
& lapins. Il y à aussi quantité de
cerises petites & merises, & les
mesmes especes de bois que
nous auons en nos forests de
France, sont en ce pays-là. A la
verité ce terroir me semble vn
peu sablonneux, mais il ne laif-
se pas d'estre bon pour cét espe-
ce de froment. Et en ce peu de
pays i'ay recogneu qu'il est fort
peuplé d'vn nombre infiny

d'ames, sans en ce comprendre les autres contrées, où ie n'ay pas esté, qui sont, au rapport commun, autant où plus peuplées, que ceux cy-dessus : Me representant que c'est grand dommage que tant de pauvres creatures vivent, & meurent, sans auoir la cognoissance de Dieu, & mesmes sans aucune Religion, ny Loy, soit diuine, Politique, ou Ciuille, establee parmy eux. Car ils n'adorent, & ne prient, aucune chose, du moins en ce que i'ay peu recognoistre en leur conuersation : Ils ont bien encore quelque espece de ceremonie entr'eux,

Voyage du Sieur

que ie descriray en son lieu, comme pour ce qui est des malades, ou pour sçauoir ce qui leur doibt arriuer, mesme touchant les morts: mais ce sont de certains personages estãs parmy eux qui s'en veulent faire à croire, tout ainsi que faisoient, ou se faisoit du temps des anciens Payens qui se laissoient emporter aux persuasions des enchanteurs, & deuins, neantmoins la pluspart de ces peuples ne croyent rien de ce qu'ils font, & disent. Ils sont assez charitables entr'eux, pource qui est des viures: mais au reste, fort auaricieux. Ils ne donnent rien pour rien. Ils sont couuerts de peaux de Cerfs, & Castor, qu'ils

traictent avec les Algomme-
quins, & Nipisierinij, pour du
bled d'Inde, & farines d'iceluy.

Le dixseptiesme iour d'Aouſt
i'arriuay à Cahiagué, ou ie fus
receu avec grande alegreſſe, &
reconoiffance de tous les Sau-
uages du pays, qui auoient rom-
pu leur deſſeing, penſant ne me
reuoir plus, & que les Iroquois
m'auoient pris, comme i'ay dict
cy-deſſus, qui fut cauſe du grãd
retardement qui ſe trouua en
ceſte expedition, iuſques là
meſmes qu'ils auoient remis la
partie à l'autre année ſuiuante:
Sur leſquelles entrefaictes ils re-
ceurent nouuelles comme cer-
taine nation de leurs allies, qui
habitent à trois bonnes iour-

*Arriuée à
Cahiagué.*

Voyage du Sieur

*Iroquois
ennemis.*

nées plus haut que les Entou-
honorons, auxquels les Iro-
quois font aussi la guerre, les-
quels aliez les vouloient assister
en ceste expedition de cinq
cens bons hommes, & faire
alliance, & iurer amitié avec
nous, ayants grand desir de
nous voir, & que nous fissions
la guerre tous ensemble, & dont
ils tesmoignoient auoir du con-
tentement de nostre cognoissã-
ce, & moy d'auoir trouué ceste
opportunité, pour le desir
que i'auois de sçauoir des nou-
uelles de ce pays-là: qui n'est
qu'à sept iournées, d'où les Fla-
mens vont traicter sur le qua-
rentiesme degré, lesquels Sau-

uages, assistez des Flamens, *Flamens assistent les*
 leur font la guerre, & les prennent prisonniers, & les font mourir cruellement, *Iroquois en leur guerre.*
 comme de fait ils nous dirent que l'année passée faisant la guerre, ils prirent trois desdits Flamens qui les assistoient, comme nous faisons les Attigouautan : & qu'au combat, il en fut tué vn des leurs. Neantmoins ils ne laisserent pas de renvoyer les trois Flamens prisonniers, sans leur faire aucun mal, croyans que ce fussent des nostres, encores qu'ils n'eussent aucune cognoissance de nous, que par ouï dire, n'ayãs iamais veu de Chrestien:

Voyage du Sieur

car autrement ces trois prisonniers n'eussent pas passé a si bon marché, ny ne passeront, s'ils en peuvent prendre, & atraper. Ceste nation est fort belliqueuse, à ce que tiennent ceux de la nation des Attigouotans, ils ny à que trois Villages qui sont au milieu de plus de 20. autres, ausquels ils font la guerre, ne pouuant auoir de secours de leurs amis, d'autant qu'il faut passer par le pays ces Chouontouaroïon, qui est fort peuple, où bien faudroit prendre vn bien grand tour de chemin.

Arriué que ie fus en ce Village, ou il me conuint sejourner, attendant que les hom.

mes de guerre vuisent des Villages circonuoisins pour nous en aller au plustost qu'il nous seroit possible, pendant lequel temps on estoit tousiours en festins, & dances, pour la resioüissance en laquelle ils estoient de nous voir si resolus de les assister en leur guerre, & comme s'asseurant desia de leur victoire.

La plus grande partie de nos gens assemblez nous partismes du village le premier iour de Septembre, & passasmes sur le bord d'un petit lac, distant dudit village de trois lieuës, ou il se fait de grandes pescheries de poisson, qu'ils conseruent pour l'hyuer. Il y à vn autre lac tout ioignant, qui à vingt-six lieuës

Voyage du Sieur

de circuit, descendant dans le petit par vn endroiect, où se faict la grande pesche dudit poisson, par le moyen de quantité de pallissades, qui ferme presque le destroit, y laissant seulement de petites ouuvertures, ou ils mettent leurs fillets, ou le poisson se prend, & ces deux lacs se deschargent dans la mer douce. Nous sejournaſmes quelque peu en ce lieu pour attendre le reste de nos Sauvages, ou estans tous assemblez avec leurs armes, farines, & choses necessaires: on se delibera de choisir des hommes des plus resolus qui se trouueroient en la troupe, pour aller donner aduis de nostre partement à

ceux qui nous debuoient assister des cinq cents hommes pour nous joindre, afin qu'en vn mesme temps nous nous trouuassions deuant le fort des enuemis. Ceste delibération prinse, ils despescherent deux canaux, avec douze Sauvages des plus robustes, & par mesme moyen l'vn de nos truchemens qui me pria luy permettre faire le voyage : ce que facilement ie luy accorday, puisque de sa volonté il y estoit porté, & par ce moyen verroit leur pays, & pourroit recognoistre les peuples qui y habitent. Le dāger n'estoit pas petit, d'autant qu'il falloit passer par le milieu des ennemis. Ils partirēt le 8.

Voyage du Sieur

dudit mois, & le dixiesme ensuiuant il fit vne forte gelée blanche. Nous continuaſmes nostre chemin vers les ennemis, & fismes quelque cinq à six lieuës dans ces lacs, & de là les sauuages porterent leurs canaux enuiron dix lieuës par terre, & rencontraſmes vn autre lac de l'estenduë de six à sept lieuës de long, & trois de large. C'est d'ou fort vne riuierẽ qui se va décharger dãs le grãd lac des Entouhonorõs, & ayãs trauersé ce lac, nous passaſmes vn faut d'eau, continuant le cours de ladite riuierẽ, tousiours aual, enuiron soixante quatre lieuës, qui est l'entrëe dudit lac des Entouhonorõs & allans, nous
passaſmes

passasmes cinq faultz par terre. Les vns de quatre à cinq lieuës de long, & passasmes par plusieurs lacs, qui sont d'assez belles estenduës, comme aussi ladicte riuere qui passe parmy, est fort abondante en bons poissons, estant certain que tout ce pais est fort beau, & plaisant. Le long du riuage il semble que les arbres ayent esté plantez par plaisir, en la pluspart des endroits: aussi que tous ces pays ont esté habitez au temps passé de Sauvages, qui depuis ont esté contraincts l'abandonner pour la crainte de leurs ennemis. Les vignes, & noyers, y sont en grande quantité, les raisins viennent de maturité: mais il y reste touf-

*Beauté,
& ferti-
lité du
pais.*

Voyage du Sieur

jours vne aigreur forr acré, que
l'on sent à la gorge en le man-
geant en quantité. Ce qui pro-
vient à faute d'estre cultiuez : ce
qui est deserté en ces lieux est
assez agreable. La chasse des
Cerfs, & Ours, y est frequente,
& pour l'experience nous y
chassasmes, & en prismes vn as-
sez bon nombre en dessendans,
& pour ce faire ils se mettoient
quatre ou cinq cents Sauuages
en haye dans le bois, iusques à
ce qu'ils eussent atteint certai-
nes pointes qui donnent dans la
riuiere, & puis marchant par
ordre ayant l'arc & la flesche en
la main, en criant & menant
vn grand bruit pour estonner
les bestes, ils vont tousiours

*Inuentio
de chasser
& prèdre
les Ours,
Cerfs, &
soute for-
te de ve-
naison.*

iufques à ce qu'ils viennent au bout de la pointe. Or tous les animaux qui fe trouuent entre la pointe & les chaffeurs font contraints de fe jeter a l'eau, finon qu'ils paffent à la mercy des fleches qui leurs font tirees par les chaffeurs, & cependant les Sauvages qui font dans les canaux posez & mis exprez sur le bord du riuage, s'approchant facilement des Cerfs, & autres animaux chaffez & haraffez & fort estonnez : lors les chaffeurs les tüent facilement avec des lames d'espées, emmanthées au bout d'un bois, en façõ de demie picque, & font ainsi leur chaffe: comme auffi au semblable dans les isles, où il y en à quantité.

Voyage du Sieur

Je prenois vn singulier plaisir à les voir ainsi chasser, remarquant leur industrie. Il en fut tué beaucoup de coups d'arquebuse, dont ils s'estonnoient fort : mais il arriva de malheur qu'en tirant vn Cerf, par mesgarde vn Sauvage se rencontra deuant le coup, & fut blessé d'une harquebusade, ny pensant nullement, comme il est à presupposer, dont il s'en fait vne grande rumeur entr'eux, qui neantmoins s'appaissa, en donnant quelques presens au blessé, qui est la façon ordinaire pour appaiser, & amortir les querelles & où le blessé decederoit, on fait les presens, & dons, aux parens de celuy qui aura esté tué. Pour le gibier, il est en grande

*Accident
par l'har-
quebuse.*

*d'appa-
iser les
inimi-
ties.*

quantité, lors de la saison. Il y à *Abondance*
 aussi force gruës, blanches com- *d'oiseaux*
 me signes, & d'autres especes *de riuere.*
 d'oiseaux, semblables à ceux de
 France.

Nous fumes à petites iour-
 nées iusques sur le bord du lac
 des Entouhonorons, tousiours
 chassant, comme dit est cy-des-
 sus, où estans, nous fimes la tra-
 uerse en l'vn des bouts, tirant à
 l'Orient, qui est l'entrée de la
 grande riuere Sainct Laurens,
 par la hauteur de quarante-trois
 degrez de latitude, où il y à de
 belles isles fort grandes en ce
 passage. Nous fimes environ
 quatorze lieuës pour passer ius-
 ques à l'autre costé du lac, tirant

Voyage du Sieur

au Su, vers les terres des ennemis. Les Sauvages cachèrent tous leurs canaux dans les bois, proches du riuage : nous fismes par terre quelque quatre lieuës sur vne playe de sable, où ie remarquay vn pays fort agreable, & beau, trauersé de plusieurs petits ruisseaux, & deux petites riuieres qui se deschargent au susdit lac, & force estangs & prairies, où il y auoit vn nombre infiny de gibier, & force vignes, & beaux bois, grand nombre de Chastaigners, dont le fruit estoit encore en leur escorce. Les Chastaignes sont petites, mais d'vn bon goust. Le pays est rem-

*Abondance
de vignes.*

Chastaigners.

ply de forests , sans estre de-
ferté , pour la pluspart de ce ter-
roir. Tous les canaux estans
ainsi cachez , nous laissasmes
le riuage du lac , qui à quel-
que quatre-vingt lieuës de
long , & vingt-cinq de lar-
ge. La plus grande partie du-
quel est habitè de Sauvages
sur les costes des riuages d'i-
celuy , & continuasmes no-
stre chemin par terre , enui-
ron vingt-cinq à 30 lieuës: Du-
rant quatre iournées nous tra-
uersasmes quantité de ruis-
seaux , & vne riuere , pro-
cedante d'un lac qui se des-
charge dans celuy des Entou-
honorons. Ce lac est de l'e-
stenduë de 25. ou 30. lieuës

de circuit, ou il y a de belles isles,
& est le lieu où les Iroquois en-
nemis font leur pesche de pois-
son, qui est en abondance.

Le 9. du mois d'Octobre nos
Sauuages allant pour descouurer
rencontrerent II. Sauuages qui
prirent prisonniers, à sçauoir 4.
femmes, trois garçons, vne fil-
le, & trois hommes, qui alloient
à la pesche de poisson, eslon-
gnez du fort des ennemis de
quelque quatre lieuës. Or est
à noter que l'un des chefs voyãt
ces prisonniers couppa le doigt
à vne de ces pauures femmes
pour commencer leur supplice
ordinaire: sur quoy ie suruins sur
ses entrefaittes, & blasme le Ca-
pitaine Yroquet, luy represen-

*Sauuages
prennent
des fem-
mes pri-
sonnieres.*

*Cruauté
contre les
femmes
prison-
nieres.*

tant que ce n'estoit l'acte d'un homme de guerre, comme il se disoit estre, de se porter cruel envers les femmes, qui n'ont defence aucune que les pleurs, lesquelles à cause de leur imbecilité, & foiblesse, on doibt traicter humainement. Mais au contraire que cét acte sera iugé provenir d'un courage vil & brutal, & que s'il faisoit plus de ces cruauttez, qu'il ne me donneroit courage de les assister, ny favoriser, en leur guerre: A quoy il me repliqua pour toute responce, que leurs ennemis les traictoient de mesme façon. Mais puis que ceste façon m'apportoit du déplaisir, il ne feroit plus rien aux femmes, mais bien aux hommes,

Voyage du Sieur

puis que cela ne nous estoit agreable.

Le lendemain, sur les trois heures apres Midy, nous arrivasmes deuant le fort de leurs ennemis, où les Sauvages firent quelques escarmouches les vns contre les autres : encore que nostre desseing ne fust de nous descouvrir iusques au lendemain : mais l'impatience de nos Sauvages ne le peust permettre, tant pour le desir qu'ils auoient de veoir tirer sur leurs ennemis, comme pour deliurer quelques-vns des leurs qui s'estoient par trop engagez, & qui estoient poursuiuis de fort prés. Lors ie m'approchay, & y fus, mais avec si peu d'hommes

*Guerre
contre les
Iroquois.*

que i'auois : neantmoins nous leur montrasmes ce qu'ils n'auoient iamais veu, ny oüy. Car aussi-tost qu'ils nous veirent, & entendirent les coups d'harquebuse, & les balles siffler à leurs oreilles, ils se retirerent promptement en leur fort, emportant leurs morts, & blesez, en ceste charge, & nous aussi semblablement fismes la retraicte en nostre gros, avec cinq ou six des nostres blesez, dont l'vn y mourut.

*Sauuages
craignent
les har-
quebusa-
des.*

Cela estant fait, nous nous retirasmes à la portée d'vn canon, hors de la veuë des ennemis, neantmoins contre mon aduis, & ce qu'ils m'auoient promis. Ce qui m'esmeut

Voyage du Sieur

à leur dire & vser, de parolles assez rudes, & fascheuses, affin de les inciter à se mettre en leur deuoir, preuoyant que si toutes choses alloient à leur fantaisie, & selon la conduite de leur cōseil, il n'en pouuoit reüssir que du mal à leur perte, & ruyne. Neantmoins ie ne laissay pas de leur enuoyer, & proposer, des moyens dont il falloit vser, pour auoir leur ennemis, qui fut de faire vn Cauallier avec de certains bois, qui leur commanderoit par dessus leurs pallissades: sur lequel on poseroit quatre ou cinq de nos harquebusiers, qui tireroient force harquebusades par dessus leurs pallissades & galeries, qui estoient bien munies

*Machine
de guerre.*

*Fortifications
de
Sauuages.*

de pierres, & par ce moyen on deslogeroit les ennemis qui nous offençoient de dessus leurs galleries, & cependant nous donnerions ordre d'auoir des ais pour faire vne maniere de mantelets, pour couvrir & garder nos gens des coups de fleche, & de pierre, dont ils vsoient ordinairement. Lesquelles choses, à sçauoir ledit Cavalier & les mantelets se pourroient porter à la main, & force d'hommes, & y en auoir vn fait en telle sorte, que l'eau ne pouuoit pas estaindre le feu que l'on y appliqueroit deuant le fort, & cependant ceux qui seroient sur le Cavalier feroient leur deuoir avec quelques arquebusiers qui y se-

Voyage du Sieur

roient logés, & en ce faisât nous nous deffendrions en sorte; qu'ils ne pourroient aprocher pour esteindre le feu que nous y appliquerions à leurs clostures. Ce qu'ils trouuerent bon, & fort à propos, & y firent trauailler à l'instant suiuan mon aduis. Et de faiçt, le lendemain ils se mirent en besongne, les vns à couper du bois, les autres à l'amasser, pour bastir, & dresser, lesdits Caualliers, & mantelets: ce qui fut promptement executé, & en moins de quatre heures, horsmis du bois dont ils amasserent bien peu pour brusler contre leurs pallissades, affin d'y mettre le feu. Ils esperoient que ledit iour les cinq

cents hommes promis viendroient, desquels neantmoins on se doutoit, parce qu'ils ne s'estoient point trouuez au rendez vous, comme on leur auoit donné charge, & qu'ils l'auoient promis. Ce qui affligeoit fort nos Sauvages : Mais voyants qu'ils estoient en assez bon nombre pour prendre leur fort, sans autre assistance, & iugeant de ma part que la longueur en toutes affaires est tousiours prejudiciable, du moins à beaucoup de choses. Je le pressay d'attaquer ledit fort, leur remonstrant que les ennemis ayāt recogneu leurs forces, & de nos armes, qui perçoient ce qui estoit à l'espreuue des flèches, ils cōmencerent à se

*Façon de
guerroyer
les Sauvages.*

Voyage du Sieur

barricader, & à eux couvrir de
bonnes pieces de bois, dont ils e-
stoient bien munis, & leur Villa-
ge remply, & que le moins tem-
poriser estoit le meilleur, com-
me de fait ils y remedierent fort
bien : car leur Village estoit en-
clos de quatre bonnes pallissa-
des de grosses pieces de bois, en-
trelassées les vnes parmy les au-
tres, ou il ny auoit pas plus de
demy pied d'ouuerture entre-
deux, de la hauteur de trente
pieds, & les galleries, comme en
maniere de parapet qu'ils auoient
garnis de doubles pieces de bois,
à l'espreuue de nos harquebusa-
des, & proche d'un estang qu'ils
estoient, ou l'eau ne leur man-
quoit aucunement, avec quan-

tité

tité de gouttieres qu'ils auoient mises entre-deux, lesquelles jetoient l'eau au dehors, & la mettoient par dedans à couuert pour estaindre le feu. Voila en effect la façon dont ils vsent, tant en leurs fortifications qu'en leurs deffences, & bien plus forts que les villages des Atigouautan, & autres.

Nous nous approchâmes pour attaquer ce village, faisant porter nostre Cauallier par 200. hommes les plus forts, qui le poserent deuant ce village, à la longueur d'une picque, où ie fis monter trois harquebustiers, bien à couuert des fleschés & pierres, qui leur pouuoient estre tirées, & jettées. Cependant

Voyage du Sieur

l'ennemy ne laissa pour cela de tirer vn grand nombre de flesches, qui ne manquerent point, & quantité de pierres qu'ils jetoient par dessus leurs pallissades. Neantmoins la multitude infinie des coups d'harquebuse les contraignirent de desloger, & d'abandonner leurs galleries, par le moyen, & faueur, d'vn Cauallier qui les descouuroit, & ne s'osoient descourir, ny montrer, combattans à couuert. Et comme on portoit le Cauallier, au lieu d'apporter les mantelets par ordre, & celuy où nous debuions mettre le feu, ils les abandonnerent, & se mirent à crier contre leurs ennemis, en tirant des coups de fles-

ches dedans le fort, qui, à mon
 oppinion, ne faisoient pas beau-
 coup de mal aux ennemis. Mais
 il faut les excuser, car ce ne sont
 pas gens de guerre, & d'ailleurs
 qu'ils ne veulent point de disci-
 pline, ny de correction, & ne
 font que ce qui leur semblent
 bon. C'est pourquoy inconsi-
 dérément vn d'entr'eux mist le
 feu au bois, contre le fort de
 leurs ennemis, & tout au re-
 bours de bien, & contre le vent,
 tellement qu'il ne fist aucun ef-
 fect.

*Sauuages
 ne veulent
 point de
 discipline
 militaire.*

Le feu donc passe, la pluspart
 des Sauuages commencerent à
 apporter le bois contre les pallis-
 sades, mais en petite quanti-
 té, qui feut cause que le feu, si

Voyage du Sieur

peu fourny de bois ne peut faire grand effect: aussi que le desordre suruint entre ce peuple, tellement qu'on ne se pouuoit entendre: ce qui m'affligeoit fort, i'auois beau crier à leurs oreilles & leur remonstrer au micux qu'il m'estoit possible le danger ou ils se mettoient par leur mauuaise intelligence, mais ils n'entendoient rien pour le grand bruit qu'ils faisoient, & voyant que c'estoit me rompre la teste de crier, & que mes remonstrances estoient vaines, & ne pouuant remedier à ce desordre, ny faire dauantage: ie me resolu avec mes gēs de faire ce qui me seroit possible, & tirer sur ceux que nous pourrions decouurir, & a-

percevoir. Cepédāt les ennemis faisoient proffit de nostre desordre, ils alloient à l'eau, & en jetoient en telle abondance, que vous eussiez dit que c'estoient ruisseaux qui tomboient par leurs gouttieres, de telle façon, qu'en moins de rien ils rendirēt le feu du tout estaint, sans que pource ils laissassent de tirer des coups de flèches, qui tomboient sur nous comme gresle. Ceux qui estoient sur le Cauallier entuèrent, & estropierent, beaucoup. Nous fusmes en ce combat environ trois heures, il y eut deux de nos Chefs, & des principaux blessez, à sçauoir vn appellé Ochateguain, l'autre Orani, & quelque quinze d'autres

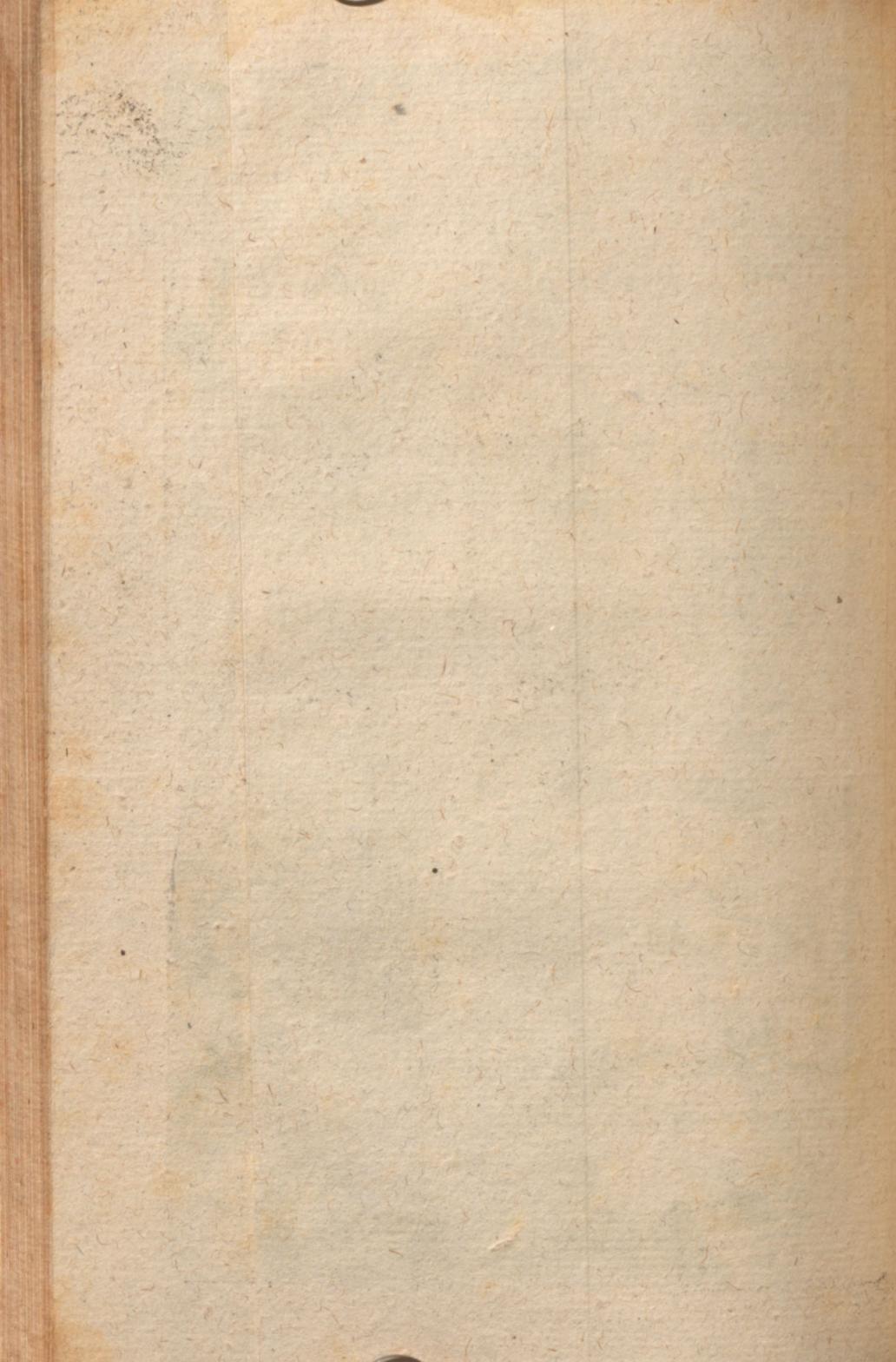
*Chef des
Sauuages
nommé
Ochate-
guain.*

Voyage du Sieur

particuliers aussi bleſſez. Les autres de leur coſté voyants leurs gens bleſſez, & quelques vns de leurs Chefs, ils commencerent à parler de retraicte, ſans plus combattre, attendant les cinq cents hommes qui ne debuoiét plus guieres tarder à venir, & ainſi ſe retirerent, n'ayants que ceſte bouttade de deſordre. Au reſte les Chefs n'ont point de commandement abſolu ſur leurs compagnons, qui ſuiuent leur volonté, & font à leur fantaſie, qui eſt la cauſe de leur deſordre, & qui ruyne toutes leurs affaires : Car ayant reſolu quelque choſe avec les principaux, il ne faudra qu'un belifſtre, où de neant, pour rom-

*Les Cap-
piraines
des
Sauuages
n'ont
point
d'autho-
rité ſur
leurs
Soldats.*





pre vne resolution, & faire vn
nouueau desseing, si la fantaisie
luy en prend. Ainsi les vns pour
les autres ne font rien, comme il
se peut veoir par ceste expedi-
tion.

Mais nous nous retirasmes en
nostre fort, moy estant blessé
de deux coups de flesches, l'vn
dans la jambe, & l'autre au ge-
noüil, qui m'apporta grande
incommodité, outre les gran-
des & extresmes douleurs. Et e-
stans tous assemblez, ie leur fis
plusieurs remonstrances sur le
desordre qui s'estoit passé, mais
tous mes discours seruoieût aussi
peu que le taire, & ne les émeut
aucunement, disans que beau-
coup de leurs gens auoient esté

*L' Au-
theur est
blessé.*

Voyage du Sieur

blessez, & moy-mesme, & que cela donneroit beaucoup de fatigue, & d'incommodité, aux autres, faisant la retraicte pour les porter, & que de retourner plus contre leurs ennemis, comme ie leur propoisois le debuoir faire, il ny auoit aucun moyen, mais bien qu'ils attendroient encores quatre iours les cinq cents hommes qui debuoiert venir, & estans venus, ils feroiēt vn second effort contre leurs ennemis, & executeroiēt mieux ce que ie leur dirois, qu'ils n'auoiert fait par le passé. Il en fallut demeurer là, à mon grand regret. Cy-deuant est representé comme ils fortifient leurs villes, & par ceste figure l'on peut

entendre, & voir, que celles des amis, & ennemis, sont semblablement fortifiez.

Le lendemain il fit vn vent impetueux qui dura deux iours, fort fauorable à mettre le feu de rechef au fort des ennemis : sur quoy ie les presîay fort, mais ils n'en voulurent rien faire, comme doutant d'auoir pis, & d'ailleurs se representans leurs bleffez.

Nous fusmes campez iusques au 16. dudit mois, ou durant ce temps il se fist quelques escarmouches entre les ennemis, & les nostres, qui demeurèrent le plus souuent engagez parmy les ennemis, plustost par leur imprudence, que faute de

Voyage du Sieur

courage , vous asseurant qu'il nous falloit , à toutes les fois qu'ils alloient à la charge, les aller requérir , & les des-engager de la presse , ne se pouuant retirer qu'en la faueur de nos harquebusiers , ce que les ennemis redoubtent & apprehendent fort. Car si tost qu'ils apperçoioient quelqu'un de nos harquebusiers, ils se retiroient promptement, nous disans par forme de persuasion que nous ne nous meslassions pas en leurs combats, & que leurs ennemis auoient bien peu de courage de nous requérir de les assister avec tout plain d'autres discours sur ce subject pour nous en émouuoir.

J'ay representé de la façon qu'ils s'arment allant à la guerre, en la page 23. figure E.

Et quelques iours passez voyans que les cinq cens hommes ne venoient point, ils delibererent de partir, & faire retraicte au plustost, & commencerent à faire certains paniers pour porter les blessez, qui sont mis là dedans, entassez en vn monceau, pliez & garottez de telle façon, qu'il est impossible de se mouvoir, moins qu'un petit enfant en son maillot, & n'est pas sans faire recevoir aux blessez de grandes & extremes douleurs. Je le puis bien dire avec verité, quand à moy, ayant esté porté quelques iours, d'autant que ie

*Lamanniere
d'emmen-
ner les
blessez.*

Voyage du Sieur

ne pouuois me soustenir, principalement à cause du coup de fleche que i'auois receu au genoüil, car iamais ie ne m'estois veu en vne telle gehenne, durant ce temps, car la douleur que i'endurois à cause de la bleffeur de mon genoüil, n'estoit rien au pris de celle que ie supportois lié & garrotté sur le dos de l'vn de nos Sauuages: ce qui me faisoit perdre patience, & qui fist qu'aussi-tost que ie peu auoir la force de me soustenir, ie fortis de cete prison, ou a mieux dire de la gehenne.

Les ennemis nous poursuirent enuiron demie lieüe, mais c'estoit de loing, pour essayer d'attrapper quelques-vns

de ceux qui faisoient l'arriere-garde, mais leurs peines leur demoura vaines, & se retirerent.

Or tout ce que i'ay veu de bon en leur guerre est, qu'ils font leur retraicte fort seurement, mettans tous les blessez, & les vieux, au milieu d'eux, estant sur le deuant aux aiselles, & sur le derriere bien armez, & arrangez par ordre de la façon, iusques à ce qu'ils soient en lieu de seureté, sans rompre leur ordre.

*Prudente
façon de
faire la
retraicte.*

Leur retraicte estoit fort longue, comme de vingt-cinq à 30. lieuës, qui donna beaucoup de fatigue aux blessez, & à ceux qui les portoient, encôres qu'ils se changeassent de temps en temps.

Voyage du Sieur

Le dixhuitiesme iour dudict
mois, il tomba forces neiges, &
gresle, avec vn grand vent qui
nous incommoda fort. Neant-
moins nous fismes tāt que nous
arriuasmes sur le bord dudict lac
des Entou honorōs, & au lieu où
estoyent nos canaux cachés, que
l'on trouua tous entiers : car on
auoit eu crainte que les ennemis
les eussent rompus, & estās tous
assemblez, les voyants prests de
se retirer à leur Village, ie les
priay de me remener à nostre
habitation, ce qu'ils ne vouloiēt
accorder du commencement:
mais en fin ils se resolurent, &
chercherent 4. hōmes pour me
conduire, ce qui fut fait, lesquels
quatre hommes s'y offrirent vo

lointainement: Car, comme i'ay dit cy-dessus, les Chefs n'ont point de commandement sur leurs compagnons, qui est cause que bien souuent ils ne font pas ce qu'ils voudroient bien, & ces hommes estât trouués, il falut trouuer vn canau, qui ne se peut recouurer, chacun ayât affaire du sien, & n'en ayant plus qui ne leur en falloit. Ce n'estoit pas me donner sujet de contentement, ains au contraire cela m'affligeoit fort, mettât en doute quelque mauuaise volonté, d'autant qu'ils m'auoiēt promis de me remener, & conduire, iusques à nostre habitation, apres leur guerre, & outre que i'estois fort mal accommodé pour

Voyage du Sieur

hiuerner avec eux, car autrement ie ne m'en fusse pas soucié: & ne pouuans rien faire, il fallut se resoudre à la patience. Mais depuis apres quelques iours ie recogneu que leur desseing estoit de me retenir avec mes compagnons en leur pays, tant pour leur seureté, craignant leurs ennemis, que pour entendre ce qui se passoit en leurs Conseils, & assemblées, que pour resoudre ce qu'il conuenoit faire à l'aduenir contre leursdits ennemis, pour leur seureté & conseruation.

Le lendemain vingt-huictiesme dudit mois, chacun commença à se preparer, les vns pour aller à la chasse des Cerfs, les autres

tres aux Ours Castors, autres à la pefche du poisson, autres à se retirer en leurs Villages, & pour ma retraite & logement il y eut vn appellé Darontal, l'vn des principaux chefs, avec lequel i'auois desia quelque familiarité, me fist offre de sa cabanne, viures, & commoditez, lequel prit aussi le chemin de la chasse du Cerf, qui est tenuë pour la plus noble entr'eux. Et apres auoir trauersé le bout du lac de laditte isle, nous entraimes dans vne riuiera quelque douze lieuës, puis ils porterent leurs canaux par terre quelque demie lieuë, au bout de laquelle nous entraimes en vn lac qui à d'e-

*Chasse du
Cerf,
tenuë la
plus no-
ble.*

Voyage du Sieur

*Lac où il
y a gran-
de quan-
tité de
gibier.*

stenduë enuiron dix à douze
lieuës de circuit, ou il y auoit
grande quantité de gibier, com-
me Cygnes, gruës blanches,
houstardes, canarts, farcelles,
mauis, alloüettes, beccassines,
oyes, & plusieurs autres sortes
de vollatilles que l'on ne peut
nombrer, dont i'en tuay bon nô-
bre, qui nous seruit bien, atten-
dant la prinse de quelque Cerf,
auquel lieu nous fusmes en vn
certain endroiçt eslongné de
quelque dix lieuës, où nos Sau-
uages iugeoient qu'il y auoit des
Cerfs en quantité. Ils s'assem-
blerent quelques vingt-cinq
Sauuages, & se mirent à bastir
deux où trois cabannes de pic-
ces de bois, accommodées l'v-

ne sur l'autre, & les calfeſtrèrent
auec de la mouſſe pour empê-
cher que l'air ny entraſt, leſcou-
urant d'eſcorces d'arbres : ce
qu'eſtant faiçt ils furent dans le
bois, proche d'vne petite ſapi-
niere, où ils firent vn clos en for-
me de triangle, fermé des deux
coſtez, ouuert par l'vn d'iceux.
Ce clos fait de grandes palliſſa-
des de bois fort preſſé, de la hau-
teur de huit à 9. pieds, & de l'og
de chacun coſté prés de mil
cinq cent pas, au bout duquel
triangle y à vn petit clos, qui va
touſiours en diminuât, couuert
en partie de branchage, y laiſ-
ſant ſeulement vne ouuerture
de cinq pieds, comme
la largeur d'vn moyen portail,

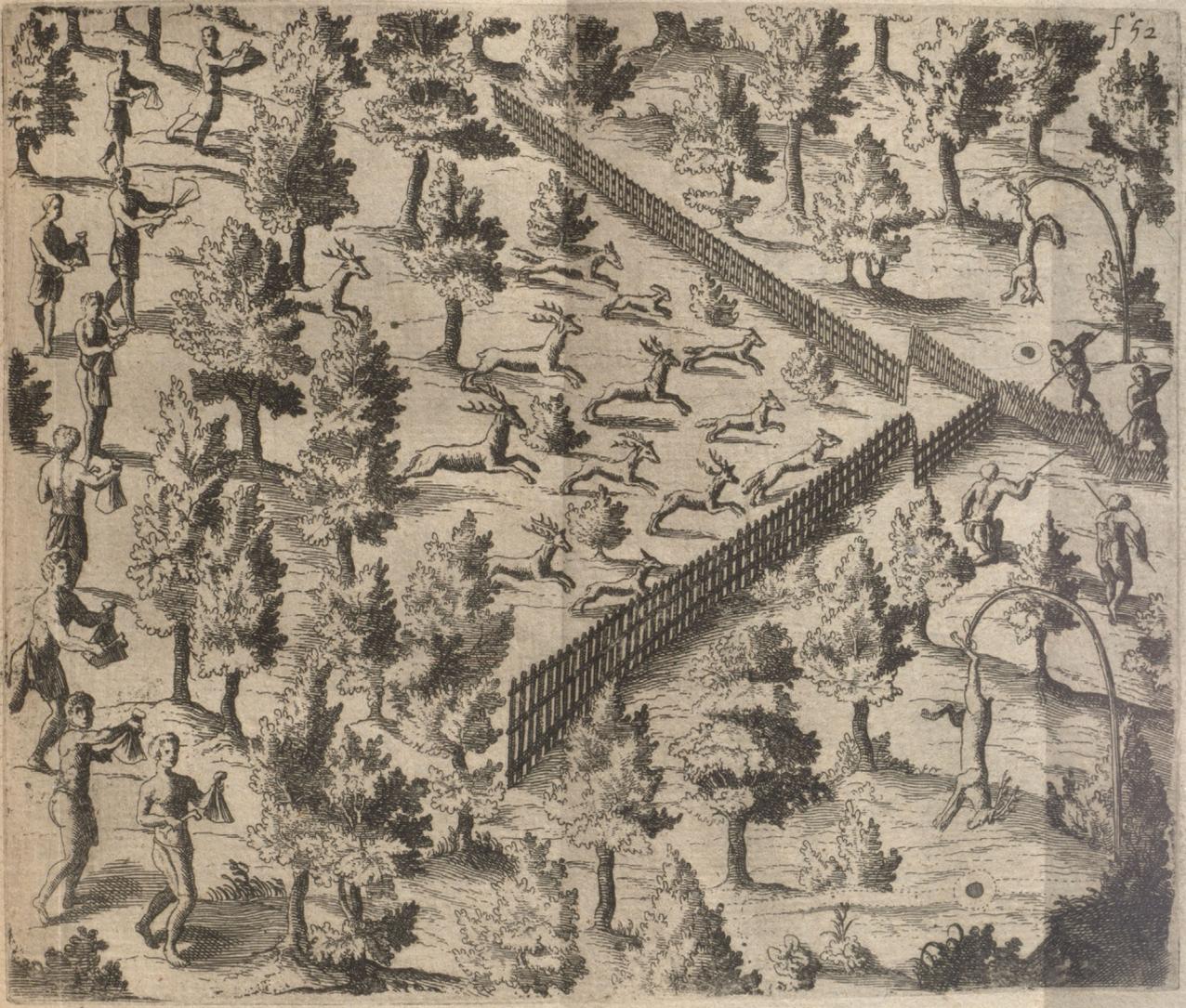
Voyage du Sieur

par ou les Cerfs debuoiert entrer: Ils firēt si bien, qu'en moins de dix iours ils mirent leur clos en estat, cependant d'autres sauages alloient à la pesche du poisson, comme truittes & brochets de grandeur monstrueuse, qui ne nous manquerent en aucune façon. Toutes choses estant faites, ils partirent demie heure deuant le iour, pour aller dans le bois, a quelque demie lieuë de leur dit clos, s'estoignāt les vns des autres de quelque quatre-vingt pas, ayant chacun deux bastons, desquels ils frappent l'un sur l'autre, marchant au petit pas en cēt ordre, iusques à ce qu'ils arriuent à leur clos. Les Cerfs oyant ce bruit s'en-

fuyent deuant eux, iusques à ce qu'ils arriuent au clos où les sauages les pressent d'aller, & se ioignant peu à peu vers l'ouerture de leur triangle, où lesdits Cerfs coulent le long desdites pallissades, iusques à ce qu'ils arriuent au bout, où les Sauages les poursuiuent viuement, ayant l'arc & la flesche en main, prests à descocher, & estant au bout de leurdit triangle ils commencent à crier, & contrefaire les loups, dont y à quantité, qui mangent les Cerfs, lesquels Cerfs oyant ce bruiet effroyable, sont contraincts d'entrer en la retraicte par la petite ouerture, où ils sont poursuiuis fort viuement à coups de fléche,

Voyage du Sieur

où estans entrez ils sont pris aisément en ceste retraicte, qui est si bien close & fermée, qu'ils n'è peuent sortir aucunement. Je vous assure qu'il y à vn singulier plaisir en ceste chasse, qui se faisoit de deux iours en deux iours, & firēt si bien, qu'en trente-huit iours que nous y fusmes ils prirent six-vingts Cerfs, desquels ils se donnent bonne curée, reseruant la graisse pour l'hiver, en vsant d'icelle cōme nous faisons du beurre, & quelque peu de chair qu'ils emportent à leurs maisons, pour faire des festins entr'eux. Ils ont d'autres inuentions à prendre le Cerf, comme au piege, dont ils en font mourir beaucoup. Vous



voyez cy·deuant dépaint la forme de leur chasse, clost & piege, & des peaux ils en font des habits. Voila comme nous passasmes le temps attendant la gelée, pour retourner plus aysément, d'autant que le pais est marescageux. Au commencement que l'on estoit sorty pour aller chasser, ie m'engagis tellement dans les bois pour poursuiure vn certain oyseau qui me sembloit estrange ayant le bec approchant d'vn perroquet, & de la grosseur d'vne poule, le tout iaune, fors la teste rouge, & les ailles bluës, & alloit de vol en vol comme vne perdrix. Le desir que i'auois de le tuër me fist le poursuiure d'arbre en arbre fort longtemps,

Voyage du Sieur

iufques à ce qu'il s'enuolla à bon
efcient, & en perdant toute ef-
perance ie voulus retourner fur
mes brifées, ou ie ne trouuay au-
cun de nos chaffeurs, qui auoiēt
toufiours gaigné pais, iufques à
leur clos, & tafchant les attrap-
per, allant ce me sembloit droict
ou estoit ledict clos, ie me treu-
uay égaré parmy les forests, al-
lant tantost d'vn costé, tantost
d'vn autre, fans me pouuoir re-
cognoiftre, & la nuit venant me
contraignit de la passer au pied
d'vn grand arbre, iufques au len-
demain, ou ie commençay à fai-
re chemin iufques fur les trois
heures du soir, ou ie rencontray
vn petit estang dormant, & y a-
perçeus du gibier que ie fus gy-

boyer, & tuay trois ou quatre oyseaux qui me firent grand bien, d'autāt que ie n'auois mangé aucune chose. Et le mal pour moy qui durant trois iours il n'auoit fait aucun soleil, que pluye, & temps couuert, qui m'augmentoit mon desplaisir. Las & recreu, ie commençay à me reposer, & faire cuire de ses oyseaux pour assouuir la faim qui commençoit à m'assaillir cruellement, si Dieu ny eust remedié: Mon repas pris, ie commençay à songer en moy ce que ie deuois faire, & prier Dieu qu'il me donnast l'esprit, & le courage, de pouuoir supporter patiemment mon infortune, s'il falloit que ie demeurasse abandonné

Voyage du Sieur

dans ces deserts, sans conseil, ny consolation, que de la bonté & misericorde Diuine, & neantmoins m'euertuër de retourner à nos chasseurs. Et ainsi remettant le tout en sa misericorde, ie repris courage plus que deuant, allant çà & là tout le iour, sans m'apperceuoir d'aucune trace, ou sentier, que celuy des bestes sauuages, dont i'en voyois ordinairement en bon nombre. Ie fus contrainct de passer icelle nuit, & le mal pour moy estoit que i'auois oublié apporter sur moy vn petit cadran qui m'eust remis en mon chemin, à peu près. L'aube du iour venu, apres auoir repeu vn peu, ie commençaay à m'acheminier iusques à ce

que ie peusse récontrer quelque ruisseau , & costoyer iceluy, iugeant qu'il falloit de necessité qu'il allast décharger en la riuere, ou sur le bord, ou estoient canez nos chasseurs. Ceste resolution prise, ie l'executay , si bien, que sur le midy ie me treuuy sur le bord d'vn petit lac, cōme de lieuë & demie , ou i'y tuay quelque gibier , qui m'accommodoit fort à ma necessité , & auois encore quelque huiët à dix charges de poudre , qui me consoloit fort. Je suiuy le lōg de la riue de ce lac, pour voir où il déchargoit , & trouuay vn ruisseau assez spacieux que ie cōmançay à suiure, iusques sur les cinq heures du soir, que i'en-

Voyage du Sieur

tendis vn grand bruiet, & prestant l'oreille, ie ne pouuois bõnement comprendre ce que c'estoit, iusques à ce que i'entendis le bruiet plus clairement, & iugay que c'estoit vn fault d'eau de la riuiera que ie cherchois: ie m'acheminay de plus prest, & apperceus vn eclusie, ou estant parueniu ie me rancontray en vn grand pré, & spacieux, ou il y auoit grand nombre de bestes Sauuages & regardant à la main droite, i'apperceus la riuiera, large & spacieuse: ie commençay a regarder si ie ne pourrois recognoistre cét endroit, & marchât en ce pré i'apperceut vn petit sétier, qui estoit par ou les Sauuages portoient leurs canaux, &

en fin apres auoir bien consideré, ie recognus que c'estoit la mesme riuere, & que i'auois passé par là, & passay encore la nuict avec plus de contentement que ie n'auois fait, & ne laissay de soupper de si peu que i'auois. Le matin venu, ie reconsideray le lieu ou i'estois, & recognus de certaines montagnes qui estoient sur le bord de ladite riuere, que ie ne m'estois point trompé, & que nos chasseurs deuoient estre au dessoubs de moy, de quatre ou cinq bonne lieuës que ie fis à mon aise, costoyant le bord de ladite riuere, iusques à ce que i'apperçeus la fumée de nosdits chasseurs, auquel lieu i'arriuy avec beaucoup de contentement

Voyage du Sieur

tant de moy que deux qui estoient encore en queste à me chercher, & auois perdu comme esperance de me reuoir, me priât de ne m'écarter plus d'eux, où tousiours porter avec moy mon cadran, & ne l'oublier : & me disoient si tu ne fusse venu, & que nous n'eussions peu te trouuer, nous ne serions plus allez aux François, de peur que ils ne nous eussent accusez de t'auoir fait mourir. Depuis il étoit fort soigneux de moy quand i'allois a la chasse, me donnant tousiours vn Sauvage pour ma compagnie, qui scauoit si bien retrouver le lieu d'ou il partoit, que c'est chose estrange à voir. Pour retourner à mon propos;

ils ont vne certaine resuerie en ceste chasse, telle, qu'ils croyent que s'ils faisoient rostir d'icelle viande, prise en ceste façon, ou qu'il tombast de la graisse dans le feu, ou que quelques os y fussent jettez, qu'ils ne pourroient plus prendre de Cerfs, me priât fort de n'en point faire rostir, mais ie me riois de cela, & de leur façon de faire: mais pour ne les scandaliser, ie m'en déportois volontiers, du moins estant deuant eux, mais en arriere i'en prenois du meilleur, que ie faisois rostir, n'adjoustant foy en leurs superstitions, & puis leur ayans dict, ils ne me vouloient croire, disant que si cela eust esté ils n'auroient pris aucuns Cerfs,

Voyage du Sieur

depuis que telle chose auroit esté commise.

Le quatriesme iour de Decembre nous partismes de ce lieu, marchant sur la riuere qui estoit gelée, & sur les lacs & estangs glassez, & quelquesfois cheminans par les bois l'espace de dix-neuf iours, ce n'estoit pas sans beaucoup de peine, & travail, tant pour les Sauvages qui estoient chargez de cent liures pesant chacun, comme de moy mesme qui auoit la pesâteur de 20. liures, qui à la longue m'importunoit beaucoup. Il est bien vray que i'estois quelques-fois foulagé par nos Sauvages, mais nonobstant ie ne laissois pas d'en receuoir de l'incōmodité.

Quand

Quand à eux pour plus aisément
traverser les glaces, ils ont ac-
coustumé de faire de certaines
trainees de bois, sur lesquels ils
mettent leurs charges & les trai-
nent apres eux sans aucune dif-
ficulté, & vont fort prompte-
ment, mais il se fist quelques
iours apres vn desgel qui nous
apporta beaucoup de peine &
d'incommodité: Car ils nous
falloit passer par dedans des sa-
pinieres plaines de ruisseaux
estangs, marais, & pallus, avec
quantité des boisees, renuersees
les vnes sur les autres, qui nous
donnoit mille maux, avec des
ambarassemens qui nous appor-
toit de grandes incommoditez
pour estre tousiours mouillez

Voyage du Sieur

iufques au deffus du genoüil.
Nous fufmes quatre iours en
cét estat, à caufe qu'en la plus
grande partie des lieux les gla-
ces ne portoient point, nous fif-
mes donc tant que nous arriuaſ-
mes à noſtre village le vingtieſ-
me iour dudit mois, ou le Cap-
itaine Yroquet vint hiuerner
avec ſes compagnons, qui ſont
Algommequins & ſon fils, qu'il
amena pour faire traiter, lequel
allant à la chaffe, auoit eſté fort
offéfé d'un Ours, le voulãt tuër.

M'eſtant reposé quelques
iours, ie me deliberay d'aller
voir le Pere Ioseph, & de la voir
les peuples en l'hiuer, que l'eſté,
& la guerre, ne m'auoient peu
permettre de les viſiter. le par-

ty de ce Village le quatorziesme de Ianuier ensuiuant, apres auoir remercié mon hoste du bon traictement qu'il m'auoit fait, esperans ne le reuoir de trois mois, & print congé de luy.

Le lendemain ie vis le Pere Ioseph en sa petite maisonnette ou il s'estoit retiré, comme i'ay dit cy-dessus: ie demeuray avec luy quelques iours, se trouuant en deliberation de faire vn voyage aux gens du Perun, comme i'auois deliberé, encores qu'il face tres-fascheux de voyager en temps d'hyuer, & partismes ensemble le quinzieme Feurier, pour aller vers icelle nation, ou nous arriuasmes le dixseptiesme dudit mois. Ces

peuples du Petun semēt le Mais appellé par deçà bled de Turquie, & ont leur demeure arrestée comme les autres. Nous fufmes en sept autres Villages leurs voisins & alliez, avec lesquels nous contractasmes amitié: ils nous promirent de venir vn bon nombre à nostre habitation. Ils nous firent fort bonne chere, & present de chair & poisson pour faire festin comme est leur coustume, ou tous les peuples accouroient de toutes parts pour nous voir, en nous faisant mille demonstrations d'amitié, & nous conduisoient en la pluspart du chemin. Le país est remply de costaux, & petites campagnes, qui

rendent le terroir agreable : ils
commençoient à bastir deux
Villages, par où nous passasmes
au milieu des bois pour la com-
modité qui treuvent d'y bastir,
& enclore leurs Villes. Ces peu-
ples viuēt comme les Attigno-
uaatitās, & mesmes coustumes,
& sont proches de la natiō neu-
tre, qui est puissante, qui tiēt vne
grande estenduë de pays. Apres
auoir visité ces peuples nous
partismes de ce lieu, & fusmes à
vne nation de Sauvages, que
nous auons nommez les che-
ueux releuez, lesquels furent
fort ioyeux de nous reuoir, auec
lesquels nous iurasmes aussi a-
mitié, & qui pareillement nous
promirent de nous venir trou-

Voyage du Sieur
uer, & voir à la dite habitation, à
cét endroit: il m'a semblé à pro-
pos de les dépaindre, & décrire
leurs pays, mœurs, & façons de
faire. En premier lieu ils font la
guerre à vne autre nation de
Sauuages, qui s'appellent Asista-
gueroüon, qui veut dire des gés
de feu, eslongnez d'eux de dix
iournées: ce fait, je m'informay
fort particulièrement de leur
pays, & des nations qui y habi-
tent, quels ils sont, & en qu'elle
quantité. Icelle nation sont en
grand nombre, & la pluspart
grands guerriers, chasseurs, &
pescheurs: Ils ont plusieurs
chefs qui commandent chacun
en sa contrée, la plus grand part
sement des bleds d'inde, & au-

tres. Ce sont chasseurs qui vont par troupes en plusieurs regiōs & contrées, ou ils trafficquent avec d'autres nations, eslongnées de plus de quatre à cinq cent lieuës: ce sont les plus propres Sauvages que j'aye veu en leurs mesnages, & qui travaillent le plus industrieusement aux façons des nates, qui sont leurs tapis de Turquie: Les femmes ont le corps couuert, & les hommes découuert, sans aucune chose, sinon qu'une robe de fourrure, qu'ils mettent sur leur corps, qui est en façon de manteau, laquelle ils laissent ordinairement, & principalement en Esté: Les femmes & les filles ne sont non plus émuës de les voir

de la façon, que si elles ne voyoient rien qui s'ébleroit estrange: Elles viuent fort bien avec leurs maris, & ont ceste coustume que lors qu'elles ont leurs mois, elles se retirent d'avec leur mary, ou la fille d'avec son pere, & sa mere, & autres parens, s'en allant en de certaines maisonnettes, ou elles se retirent, pendant que le mal leur tient, sans auoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur font porter des viures & commoditez iusques à leur retour, & ainsi l'on sçait celles qui ont leurs mois & celles qui ne les ont pas. Ce sont gens qui font de grands festins, & plus que les autres nations: ils nous firent fort bonne chere, &

nous reçurent fort amiablement, & me prierent fort de les assister contre leurs ennemis, qui sont sur le bord de la Mer douce, eslongnée de deux cent lieuës, à quoy ie leur dist que ie seroit pour vne autre fois, n'estant accommodé des choses necessaires. Ils ne sçauoient quelle chere nous faire: i'ay dé-
paigné en la page 23. figure C. comme ils sont en guerre. Il y à aussi à deux iournées d'iceux vne autre nation de Sauuages, qui sont grand nombre de Petun, d'un costé tirant au Su, lesquels s'appellent la nation neutre, qui sont au nombre de quatre mil hommes de guerre, qui habitent vers l'Occident du

Voyage du Sieur

lac des Entouhonorons de quatre-vingt à cent lieuës d'estenduë, lesquels neantmoins assistent les cheueux releuez contre les gens de feu: Mais entre les Yroquois, & les nostres, ils ont paix, & demeurent comme neutres: de chacune nation est la bien venuë, & ou ils n'osent s'entredire, ny faire, aucune fâcherie, encores que souuent ils mangent & boient ensemble, comme s'ils estoient bons amis. J'auois bië desir d'aller voir icelle nation, sinon que les peuples ou nous estions m'en dissuadèrent, disant que l'année precedente vn des nostres en auoit tué vn, estant à la guerre des Entouhonorons, & qu'ils en

estoyent faschez, nous representant qu'ils sont fort subjects à la vengeance, ne regardant point à ceux qui ont fait le coup, mais le premier qu'ils rencontrent de la nation, ou bien leurs amis, ils leur font porter la peine, quand ils peuvent en attrapper, si auparavant on n'auoit fait accord avec eux, & leur auoir donné quelques dons & presens aux parens du deffunct, qui m'empescha pour lors d'y aller, encores qu'aucuns d'icelle nation nous assurerent qu'ils ne nous feroiēt aucun mal pour cela. Ce qui nous donna sujet & occasionna de retourner par le mesme chemin que nous estions venus, & continuāt mon

Voyage du Sieur

voyage, ie fus trouuer la nation des Pisierinij, qui auoient promis de me mener plus outre en la continuation de mes desseins & descouuertes ; mais ie fus diuertý pour les nonuelles qui suruindrent de nostre grand village, & des Algõmequins, d'où estoit le Cappitaine Yroquet, à sçauoir que ceux de la nation des Atignouaatitans auroient mis & deposé entre ses mains vn prisonnier de nation ennemie, esperant que ledit Cappitaine Yroquet deubst exercer sur ce prisonnier la vengeance ordinaire entr'eux. Mais au lieu de ce, l'auroit non seulement mis en liberté, mais l'ayant trouué habille, & excellant chaf-

seur, & tenu comme son fils, les Atignouaatitans seroient entrez en ialousie, & designé de s'en venger, & de faict auroient disposé vn homme pour entreprendre d'aller tuër ce prisonnier, ainsi allié qu'il estoit. Comme il fut executé en la presence des principaux de la nation Algommequine, qui indignez d'vn tel acte, & meus de cholere tuèrent sur le champ ce temeraire entrepreneur meurtrier, duquel meurtre les Atignouaatitãs se trouuans offense, & comme iniuriez en cét action, voyant vn de leurs compagnõs mots prindrent les armes, & se transporterent aux tentes des Algommequins qui viennent

Voyage du Sieur

hiuerner proches de leurdict
Village, lesquels offencerēt fort
& ou ledit Cappitaine Yroquet
fut blessé de deux coups de flé-
che, & vne autre fois pillerent
quelques cabannes deldits Al-
gōmequins, sans qu'ils se peuf-
sent mettre en deffence: car aus-
si le party n'eust pas esté égal, &
neantmoins cela lesdits Algom-
mequins ne furent pas quit-
tes, car il leur fallut accorder,
contraints pour auoir la
paix, de donner ausdits Ati-
gnouaatitans cinquante col-
liers de pourceline, avec cent
becasses d'icelle: ce qu'ils
estiment de grand valeur
parmy eux, & outre ce nombre
de chaudieres & haches, avec

deux femmes prisonnières en la place du mort: bref ils furent en grande dissention, c'estoit ausdits Algommequins de souffrir patiemment ceste grande furie, & penserent estre tous tuez, n'estans pas bien en seureté, nonostant leurs presens, iusques à ce qu'ils se veirent en vn autre estat. Ces nouvelles m'affligerent fort, me representant l'inconuenient qui en pourroit arriuer, tant pour eux que pour nous, qui estions en leur pays.

Ce faict, ie rencontray deux ou trois Sauvages de nostre grand Village, qui me solliciterent fort d'y aller, pour les mettre d'accord, me disant que

Voyage du Sieur

si ie ny allois, aucun d'eux ne re-
uiendroient plus vers les Fran-
çois, ayant guerre avec lesdicts
Algommequins, nous tenans
pour leurs amis. Ce que voyant
ie m'acheminay au plustost, &
en passant ie visitay les Pisirinins
pour sçauoir quand ils seroient
prests pour le voyage du Nort:
que ie trouuay rōpu pour le su-
jet de ces querelles & batteries,
ainsi que nostre truchemēt me
fist entendre, & que ledict Cap-
itaine Iroquet estoit venu à
toutes ces nations pour me trou-
uer, & m'attendre. Il les pria de
se trouuer à l'habitation des
François, en mesme temps que
luy, pour voir l'accord qui se
feroit entr'eux, & les Atigno-
uaatitans,

uaentēps, & qu'ils remissent le-
dit voyage du Nort à vne autre
fois: & pour cēt effect ledict
Yroquet auoit donné de la
pourceline pour rompre ledict
voyage, & à nous ils promi-
rent de se trouuer à nostre-dite
habitation, au mesme temps
qu'eux. Qui fut bien affligé ce
fut moy, m'attendant bien de
voir en ceste année, ce qu'en
plusieurs autres precedentes i'a-
uois recherché avec beaucoup
de soing, & de labeur, par tant
de fatigues, & de hazards de ma
vie: Et voyans ny pouuoir re-
medier, & que le tout déppen-
doit de la volonté de Dieu, ie
me consolay en moy-mesme,
me resoluant de le voir en bref,

Voyage du Sieur

en ayant de si certaines nouvelles comme gens de ces peuples qui vont negotier avec d'autres qui se tiennent en ces parties Septentrionnelles, estans vne bonne partie de ces nations en lieu fort abondant en chasses, & où il y a quantité de grands animaux, dont i'ay veu plusieurs peaux, & eux m'ayant figuré la forme d'iceux, i'ay iugé estre des buffles : aussi que la pesche du poisson y est fort abondante, ils font quarante iours à faire ce voyage, tant à aller que retourner.

Je m'acheminay vers nostre dict Village le quinzieme iour de Feburier, menant avec moy six de nos

gens, & estans arriuez audict lieu, les habitans furent fort aises, comme aussi les Algommequins que i'enuoyay visiter par nostre truchement, pour sçauoir comme le tout s'estoit passé, tant d'une part que d'autre, ny ayant voulu aller pour ne leur donner ny aux vns ny aux autres du poisson. Deux iours se passerent pour entendre des vns & des autres comme le tout s'estoit passé: ce fait, les principaux & anciens du lieu se banderent avec nous, & tous ensemble allasmes vers les Algommequins, où estant en l'une de leurs cabannes, ou plusieurs & des plus principaux se

Voyage du Sieur

Sauvages font l'arbitre de leurs differens. trouuerent , lesquels tous ensemble apres quelques discours demeurent d'accord de venir, & auoir agreable tout ce qu'on

diroit, comme arbitre sur ce sujet, & ce que ie leur proposerois , ils le mettroient en execution. Alors ie recueilly les voix d'vn chacun , colligeant & recherchant la volonte & inclination de l'vne & de l'autre partie: iugeant neantmoins qu'ils ne demandoient que la paix. le leur representy que le meilleur estoit de pacifier le tout, & demeurer amis, pour estans vnis & liez ensemble, resister plus facilement à leurs ennemis , & partant ie les priay qu'ils ne m'appellassent point pour ce

faire, s'ils n'auoient intention de suiure de poinct en poinct l'aduis que ie leur donnerois sur ce different, puis qu'ils m'auoient faiect ce bien d'en dire mon oppinion. Surquoy ils me dirent derechef qu'ils n'auoient desiré mon retour à autre fin, & moy d'autre-part iugeant bien que si ie ne les mettois d'accord, & en paix, ils sortiroient mal contens les vns des autres, chacun d'eux pensans auoir le meilleur droict, aussi qu'ils ne fussent allez à leurs cabannes, si ie n'eusse esté avec eux, ny mesme vers les François, si ie ne m'embarquois, & prenois comme la charge & con-

Voyage du Sieur

duitte de leurs Villages. A cela ie leur dict , que pour mon regard ie n'auois autre intention que de m'en aller avec mon hoste, qui m'auoit tousiours bien traicté , & mal-ay-sément en pourrois-je trouuer vn si bon , car c'estoit en luy que les Algommequins mettoient la faute, disant qu'il ny auoit que luy de Cappitaine qui fist prendre les armes. Plusieurs discours se passerent, tant d'vne part que d'autre , & la fin fut, que ie leur dirois ce qu'il m'en sembleroit bon , à mon aduis , & voyans à leurs discours qu'ils remettoient le tout à ma volonté , comme à leur pere , me promettant en

ce faisant qu'à l'aduenir ie pour-
rois disposer d'eux ainsi que bon
me sembleroit, me remettant le
tout à ma discretion, pour en
disposer: alors ie leur fis respon-
ce que i'estois tres - aise de les
voir en vne si bonne volonté de
suiure mon conseil, leur prote-
stant qu'il ne seroit que pour le
bien & vtilité des peuples.

D'autre costé i'auois esté forz
affligé d'auoir entendu d'autres
tristes nouvelles, à sçauoir de la
mort de l'vn de leurs parents, &
amis, que nous tenions comme
le nostre, & que ceste mort a-
uoit peu causer vne gran-
de desolation, dont il ne
s'en feust ensuiuy que guerres
perpetuelles entre les vns &

Voyage du Sieur

les autres, avec plusieurs grands
dommages & alteration de leur
amitié, & par consequent les
François priuez de leur veüe &
frequentation, & contraincts
d'aller rechercher d'autres na-
tions, & ce d'autant que nous
nous aymions comme freres,
laissant à nostre Dieu le cha-
stiment de ceux qui l'auroient
merité.

*Remon-
strance de
l'auteur
aux Sau-
uages
pour les
induire à
la paix.*

Je commençay à leur di-
re, & faire entendre, que ces
façons de faire entre deux na-
tions, amis, & freres, com-
me ils se disoient, estoit indi-
gne entre des hommes raison-
nables, ains plustost que c'e-
stoit à faire aux bestes bruttes:
D'autre part qu'ils estoient as-

sez empeschez d'ailleurs à repousser leurs ennemis qui les poursuiuoient, battans le plus souuent, & les prenans prisonniers iusques dans leurs villages, lesquels ennemis voyant vne diuision, & des guerres ciuilles entr'eux, leur apporteront beaucoup d'aduantage, les resjouïront & les pousseront à faire nouueaux & pernicious desfeins, sur l'esperance qu'ils auroient de veoir bien tost leur rüyne, du moins s'affoiblir par eux-mesmes, qui seroit le vray moyen, & plus facile, pour vaincre, & se rendre les maistres de leurs contrées, n'estans point secourus les vns des autres, & qu'ils ne iugeoient pas le mal

Voyage du Sieur

qui leur en pouuoit arriuer, que pour la mort d'un homme ils en mettoient dix mille en danger de mourir, & le reste de demeurer en perpetuelle seruitude, bien qu'à la verité vn homme estoit de grande consequence, mais qu'il falloit regarder comme il auoit esté tué, & considerer que ce n'estoit pas de propos deliberé, ny pour commencer vne guerre ciuille parmy eux, cela estant trop évident que la mort auoit premierement offencé en ce que de propos deliberé il auoit tué le prisonnier dans leurs cabannes, chose trop audacieusement entreprinse, encores qu'il fust ennemy. Ce qui esmeut les

Algommequins , car voyant vn homme si temeraire de tuër vn autre en leur cabanne , auquel ils auoient donné la liberté , & le tenoient comme vn d'entr'eux, ils furent emportez de la promptitude , & le sang esmeu à quelques - vngs, plus qu'aux autres, se seroient auancez, ne se pouuant tenir ny commander à leur cholere, ils auroient tué cét homme dont est question, mais pour cela ils n'en vouloient nullement à toute la nation, & n'auoient dessein plus auant à l'encontre de cét audacieux , & qu'il auoit bien meritè ce qu'il auoit luy-mesme recherché.

Et d'ailleurs que l'Iroquois se sc-

Voyage du Sieur

tant frappé de deux coups dedans le ventre, arracha le cousteau de sa playe, que son ennemy y auoit laissé, & luy en donna deux coups, à ce qu'on m'auoit certifié: De façon que bonnement on ne pouuoit sçauoir au vray si c'estoient Algommequins qui vissent tué: & pour montrer aux Attigouautan que les Algommequins n'aymoient pas le prisonnier: que Yroquet ne luy portoit pas tant d'affection comme ils pensoient bien, ils l'auoiēt mangé, d'autāt qu'il auoit donné des coups de cousteau à son ennemy, chose neantmoins indigne d'homme, mais plustost de bestes bruttes.

D'ailleurs que les Algōmequins estoient fort faschez de tout ce qui s'estoit passé, & que s'ils eussent pensé que telle chose feust arriuée, ils leur eussent donné cét Yroquois en sacrifice: d'autre part qu'ils auoient recompensé icelle mort, & faite, si ainsi il l'a falloit appeller, avec de grands presents, & deux prisonnières, n'ayant subject à present de se plaindre, & qu'ils debuoient se gouverner plus modestement en leurs déportemens enuers les Algommequins, qui sont de leurs amis, & que puis qu'ils m'auoient promis toutes choses mises en deliberation, ie les priay les vns & les autres d'oublier tout

Voyage du Sieur

ce qui s'estoit passé entr'eux, sans iamais plus y penser, ny en porter aucune haine & mauuaise volonté les vns enuers les autres, & au lieu demeura bons amis comme auparauant, & ce faisant qu'ils nous obligeroyent à les aymer, & les assister comme i'auois faict par le passé, & neantmoins, où ils ne seroyent contans de mon aduis, ie les priay de se trouuer le plus grand nombre d'entr'eux qu'ils pourroient à nostre habitation, où deuant tous les Cappitaines des vaisseaux on confirmeroit d'auantage ceste amitié, & aduiferoit-on de donner ordre pour les garentir de leurs ennemis, a

quoy il falloit penser.

Alors ils commencerent à dire que j'auois bien parlé, & qu'ils tiendroient tout ce que ie leur auois dict, & tous contents en apparence s'en retournerent en leurs cabannes, sinon les Algommequins qui deslogerent pour faire retraicte en leur Village, mais selon mon oppinion ils faisoient demonstration de n'estre pas trop contents, d'autant qu'ils disoient entr'eux que ils ne viendroient plus hyuerner en ces lieux. Ceste mort de ces deux hommes leur ayant par trop cousté pour mō regard ie m'en rerournay chez mon hoste, à qui ie donnay le plus de

Voyage du Sieur

courage qu'il me fut possible, affin de l'esmouuoir à venir à nostre habitation, & d'y amener avec luy tous ceux du pays.

Durant le temps de l'hyuer qui dura quatre mois, i'eu assez de loisir pour considerer leur pays, mœurs, coustumes, & façon de viure & la forme de leurs assemblées, & autres choses que ie desirerois volontiers décrire. Mais auparauant il est necessaire de parler de la situation du pays, & contrées, tant pour ce qui regarde les nations, que pour les distances d'iceux. Quand à l'estenduë, tirant de l'Orient à l'Occident, elles contiennent prés de quatre cent cinquante lieuës de long, & quelque

que quatre-vingt ou cent lieues par endroicts de largeur du Midy au Septentrion, sous la hauteur de quarante & vn degré de latitude, iusques à quarantehuit & quarante-neuf degrez. Ceste terre est presque vne isle, que la grande riuere de Saint Laurens entoure, passant par plusieurs lacs de grande estendue, sur le riuage desquels il habite plusieurs nations, parlans diuers langages, qui ont leurs demeures arrestées, tous amateurs du labourage de la terre, lesquels neantmoins ont diuerses façons de viures, & de mœurs, & les vns meilleurs que les autres. Au costé vers le Nort, icelle grande riuere tirant à l'Occidēt

Voyage du Sieur

quelque cent lieux par de là vers les Attigouautans. Il y a de tres-hautes montagnes, l'air y est temperé plus qu'en aucun autre lieu desdites contrées, & sous la hauteur de quarante & un degré de latitude: toutes ces parties & contrées sont abondantes en chasses, comme de Cerfs, Caribons, Eslans, Dains, Buffles, Ours, Loups, Castors, Regnards, Fouiines, Martes, & plusieurs autres especes d'animaux, que nous n'auons pas par deça. La pesche y est adondante en plusieurs sortes & especes de poisson, tant de ceux que nous auons, que d'autres que nous n'auons pas aux costes de

France. Pour la chasse des oyseaux, elle y est aussi en quantité, & qui y viennent en leurs temps, & saison : Le pays est trauersé de grand nombre de riuieres, ruisseaux, & estangs, qui se deschargent les vnes dans les autres, & en leur fin aboutissent dedans ledict fleuve Saint Laurens, & dans les lacs par ou il passe : Le pais est fort plaisant en son Printemps, il est chargé de grandes & hautes forests, & remplies des bois de pareilles especes que ceux que nous auons en France, bien est-il vray qu'en plusieurs endroiçts il y à quantité de pais deserté, ou

Voyage du Sieur 1

ils sement des bleds d'Inde: aussi que ce pays est abondant en prairies, pallas, & marefcages, qui fert pour la nourriture desdicts animaux. Le pays du Nort de ladite grande riuere est fort aspre & montueux, sous la hauteur de quarante-sept à quarante-neuf degrez de latitude, rempli de rochers forts en quelques endroits, à ce que i'ay peu voir, lesquels sont habitez de Sauvages qui vivent errants parmy le pays, ne labourans, & ne faisans aucune culture, du moins si peu que rien, & sont ambullatoires, estans ores en vn lieu, & tantost en vn autre, le pais y estant assez froid & incommode. L'estendue d'icelle terre du Nort sous

la hauteur de quarante-neuf de-
grez de latitude, de l'Orient à
l'Occident à six cents lieuës de
longitude, qui est aux lieux dõt
nous auons ample cognoissan-
ce. Il y à aussi plusieurs belles &
grandes riuieres qui viennent
de ce costé-là, & se deschargent
dedans ledit fleuue, & d'autres
qui à mon oppinion se deschar-
gent en la Mer, par la partie &
costé du Nort, soubs la hauteur
de cinquante à cinquante & vn
degrez de latitude, suiuant le
rappott & resolution que m'en
ont faict ceux qui y vont nego-
cier, & traicter, avec les peuples
qui y habitent. Quand aux par-
ties qui tirent plus a l'Occident,
nous n'en pouuons sçauoir bon-

Voyage du Sieur

nement le trager, d'autant que les peuples n'en ont aucune cognoissance, sinon de deux ou trois cents lieux, ou plus, vers l'Occident, d'ou vient ladicte grande riuere qui passe entr'autres lieux, par vn lac qui contient près de trante iournées de leurs canaux, à sçauoir celuy qu'auons nommé la Mer douce, eu esgard à sa grande estenduë, ayant près de quatre cent lieuës de long: aussi que les Sauvages avec lesquels nous auons accez, ont guerre avec autres nations, tirant à l'Occident dudit grand lac, qui est la cause que nous n'en pouuons auoir plus ample cognoissance, sinon qu'ils nous ont dict plusieurs

fois que quelques prisonniers de cent lieuës leur ont rapporté y auoir des peuples semblables à nous en blancheur, & autres choses, ayans par eux veu de la cheuelure de ces peuples, qui est fort blonde, & qu'ils estiment parmy eux, pource qu'ils les disent estre comme nous. Je ne puis que penser là dessus, sinon que ce fussent gens plus civilisez qu'eux, & qu'ils disent nous ressembler: il seroit bien besoing d'en sçauoir la verité par la veuë, mais il faut de l'assistance, il ny à que le temps, & le courage de quelques personnes de moyens, qui puissent, où vueillent, entreprendre d'assister ce desseing, afin

Voyage du Sieur

qu'un iour on puisse faire vne ample & parfaite decouuerture de ces lieux, affin d'en auoir vne cognoissance certaine.

Pour ce qui est du Midy de ladite grande riuere, elle est fort peuplée, & beaucoup plus que le costé du Nort, & de diuerses nations ayans guerres les vns contre les autres. Le pays y est fort agreable, beaucoup plus que le costé du Septentrion, & l'air plus temperé, y ayant plusieurs especes d'arbres & fruiets qu'il ny a pas au Nort dudit fleue, aussi n'est-il pas de tant de proffit & d'vtilité, quand aux lieux ou se font les traictez des Pelletries: Pour ce qui est du costé de l'Orient, ils sont assez co-

gneus, d'autant que la grand' Mer Occéanne borne ces endroits-là, à sçauoir les costes de la Brador, terre-Neufue, Cap Breton, la Cadie Almonchi- guois, lieux assez communs, en ayant traité a suffire au discours de mes voyages precedents, comme aussi des peuples qui y habitent, c'est pourquoy ie n'en feray mētion en ce traicté, mon subiect n'estant que faire vn rapport par discours succint & veritable de ce que i'ay veu & recogneu de plus particulier.

La contrée de la nation des Attigouautan est soubs la hauteur de 44. degrez & demy de latitude, & deux cents trante lieues de longitude à l'Occident

Voyage du Sieur

& dix de latitude, & en ceste estenduë de pays il y a dix - huit Villages, dont six sont clos & fermez de pallissades de bois à triple rang, entre-lassez les vns dans les autres, où au dessus ils ont des galleries, qu'ils garnisēt de pierres, & d'eau, pour ruër & estaindre le feu que leurs ennemis pourroient appliquer cōtre leurs pallissades. Ce pays est beau & plaisant, la pluspart de-ferté, ayant la forme & mesme situation que la Bretagne, estans presque environnez & circuits de la Mer douce, & prennēt ces 18. villages estre peuplés de deux mil hōmes de guerre, sans en ce comprendre le commun, qui peuuēt faire en nombre 30000.

ames: leurs cabannes sont en fa-
çon de tonnelles, où berceau,
couvertes d'escorces d'arbres de
la lógueur de 25. à 30. toises, plus
ou moins, & six de large, laissât
par le milieu vne allée de 10. à 12.
pieds de large, qui va d'vn bout
à l'autre, aux deux costez y a v-
ne maniere d'establie, de la hau-
teur de 4. pieds, ou ils couchent
en Esté, pour éuiter l'importuni-
té des puces dont ils ont grande
quantité, & en hyuer ils cou-
chent en bas sur des nattes, pro-
ches du feu pour estre plus chau-
dement que sur le haut de l'esta-
blie, ils font prouisiõ de bois sec,
& en emplissent leurs cabannes,
pour bruler en hiuer, & au bout
d'icelles cabannes y a vne espa-

Voyage du Sieur

*Souris in-
commo-
dent les
Sauuages*

ce, ou ils conseruent leurs bleds
d'Indes, qu'ils mettent en de
grandes tonnes, faites d'escorce
d'arbres, au milieu de leur loge-
ment: il y à des bois qui sont sus-
pendus, ou ils mettent leurs ha-
bits, viures, & autres choses, de
peur des souris qui y sont en
grande quantité. En telle ca-
banne y aura douze feux, qui
sont vingt-quatre mefnages, &
ou il fume à bon escient, qui fait
que plusieurs en reçoient de
grandes incommoditez aux
yeux, à quoy ils sont subjects,
iusques à en perdre la veuë sur la
fin de leur aage, ny ayant fene-
stre aucune, ny ouuerture que
celle qui est au dessus de leurs
cabannes, par ou la fumée sort,

*Sauuages
incommo-
dez de la
fumée.*

qui est tout ce qui se peut dire & sçauoir de leurs comportements, vous ayant descript entièrement ceste forme d'habitation de ses peuples, comme elle se peut sçauoir, mesme de toutes les nations qui habitent en ces contrées de pays. Ils changent quelquesfois leur Village de dix, de vingt, ou trente ans, & le transportent d'une, deux, ou trois lieuës du precedent lieu, s'ils ne sont contraints par leurs ennemis, de desloger, & s'eslongner plus loing, comme ont fait les Antouhonorons de quelque 40. à 50. lieuës. Voila la forme de leur logements qui sont separez les vns des autres, comme de trois à

Voyage du Sieur

quatre pas , pour la crainte du feu qu'ils apprehendent fort.

Leur vie est miserable au regard de la nostre, mais heureuse entr'eux qui n'en ont pas gousté de meilleure, croyant qu'il ne s'en trouue pas de plus excellente. Leur principal manger, & ordinaire viure, est le bled d'Inde, & febues du bresil qu'ils accommodent en plusieurs façons, ils en pillent en des mortiers de bois, le reduisent en farine, de laquelle ils prennent la fleur par le moyen de certains vants, faits d'escorce d'arbres, & d'icelle farine font du pain avec des febues, qu'ils font premierement boüillir, comme le bled d'Inde vn boüillon, pour estre

plus aysé à battre , mettent le tout ensemble, quelquesfois y mettent des bluës, ou des framboises seiches, autrefois y mettent des morceaux de graisse de Cerf, mais ce n'est pas souvent, leur estant fort rare, puis apres ayant le tout destrampé avec eau tiede, ils en font des pains en forme de gallettes ou tourteaux , qu'ils font cuire sous les cendres, & estant cuittes , ils les lauent , & en font assez souvent d'autres, ils les enveloppent de feuilles de bled d'inde, qu'ils attachent , & mettent , en l'eauë bouillante , mais ce n'est pas leur ordinaire, ains ils en font d'une autre sorte

Voyage du Sieur

Comme le
Michan se
fait.

qu'ils appellét Migan, à sçauoir,
ils prennent le bled d'inde pillé,
sans oster la fleur, duquel ils
mettent deux ou trois poignées
dans vn pot de terre plein d'eau,
le font bouillir, en le remüant
de fois à autre, de peur qu'il ne
brusle, ou qu'il ne se prenne au
pot, puis mettent en ce pot vn
peu de poisson frais, ou sec, seló
la saison, pour donner goust au-
dit Migan, qui est le nom qu'ils
luy donnent, & en font fort sou-
uent, encores que ce soit chose
mal odorante, principalement
en hyuer, pour ne le sçauoir ac-
commoder, ou pour n'en vou-
loir prendre la peine: Ils en font
de deux especes, & l'accommo-
dent assez bien quand ils veulét,
& lors

& lors qu'il y à de ce poisson le-
dit Migan ne sent pas mauuais,
ains seulement à la venaison. Le
tout estant cuit ils tirent le pois-
son, & l'escrasent bien menu, ne
regardant de si près à oster les
arrestes, les escailles, ny les trip-
pes, comme nous faisons, met-
tant le tout ensemble dedans le
dit pot, quicause le plus souuent
le mauuais goust, puis estant
ainsi fait, le despartent à chacun
quelque portion: Ce Migan est
fort clair, & non de grande sub-
stance, comme on peut bien iu-
ger: Pour le regard du boire, il
n'est point de besoing estant le-
dit Migan assez clair de soymes-
me. Ils ont vne autre sorte de
Migan, à sçauoir, ils font greller

Voyage du Sieur

du bled nouveau, premier qu'il soit à maturité, lequel ils conseruent, & le font cuire entier avec du poisson, où de la chair, quand ils en ont : vne autre façon, ils prennent le bled d'Inde bien sec le font greller dans les cendres, puis le pilent, & le reduisent en farine, comme l'autre cy-deuant, lequel ils conseruent pour les voyages qu'ils entreprennēt, tant d'vne part que d'autre, lequel Migan faiēt de ceste façon est le meilleur, à mon goust. En la page 87. figure H. se voit comme les femmes pilent leurs bleds d'Inde. Et pour le faire, ils font cuire force poisson, & viande, qu'ils découppent par morceaux, puis la mettent dans de

grandes chaudières qu'ils emplissent d'eau, la faisant fort bouillir: ce fait, ils recueillent avec vne cuillier la graisse de dessus, qui prouient de la chair, & poisson, puis mettent d'icelle farine grillée dedans, en la mouuant tous-jours iusques à ce que ledit Migan soit cuit, & rendu espois comme bouillie. Ils en donnent & despartent à chacun vn plat, avec vne cuillerée de ladite graisse, ce qu'ils ont de coustume de faire aux festins & non pas ordinairement, mais peu souuent: or est-il que ledict bled nouveau grillé, comme est cy-dessus, est grandemēt estimé entr'eux. Ils mangent aussi des

fébues qu'ils font bouïllir avec le gros de la farine grillée, y mellant vn peu de graisse, & poisson. Les Chiens font de re-queste en leurs festins qu'ils font souuent les vns & les autres, principalement durant l'hyuer qu'ils font à loisir : Que s'ils vont à la chasse aux Cerfs, où au poisson, ils le reseruent pour faire ces festins, ne leur demeurant rien en leurs cabannes que le Migan clair pour ordinaire, lequel ressemble a de la bran-née, que l'on donne à manger aux pourceaux. Ils ont vne autre maniere de manger le bled d'Inde, & pour l'accommoder ils le prennent par espics, & le mettent dans l'eau, sous la bour-

be, le laissant deux ou trois mois en cét estat, & iusques à ce qu'ils iugent qu'il soit pourry, puis ils l'ostent de là, & le font boüillir avec la viande ou poisson, puis le mangent, aussi le font ils gruler, & est meilleur en ceste façon, que boüilly, mais ie vous assure qu'il ny a rien qui sente si mauuais, comme fait cedit bled sortant de l'eau tout boüeux: neantmoins les femmes, & enfans, le prennent & le succēt, comme on faiēt les cannes de sucre, ny ayant autre chose qui leur semble de meilleur goust, ainsi qu'ils en font la demonstration, leur ordinaire n'est que de faire deux repas par iour. Quant à nous autres, nous y a-

Voyage du Sieur

uons ieusné le Karesme entier,
& plus pour les esmouuoir à
quelque exemple, mais c'estoit
perdre temps : Ils engraisent
aussi des Ours, qu'ils gardent
deux où trois ans, pour faire des
festins entr'eux : I'ay recognu
que si ces peuples auoient du be-
stail, ils en seroient curieux, &
le conserueroient fort bien, leur
ayāt montré la façon de le nour-
rir, chose qui leur seroit aisée, at-
tendu qu'ils ont de bons pastu-
rages, & en grande quantité en
leur país, pour toute forte de be-
stail, soit cheuaux boeufs vaches
mouttons, porcs, & autres espe-
ces, à faute desquels bestiaux on
les iuge miserables comme il y a
de l'apparance: Neantmoins a-

uec toutes leurs miseres ie les estime heureux entr'eux, d'autāt qu'ils n'ont autre ambition que de viure, & de se conseruer, & sont plus asseurez que ceux qui sont errants par les forests, comme bestes bruttes: aussi mangēt-ils force sitrouilles, qu'ils font boüillir, & rostir, sous les cendres. Quand à leur habit, ils sont de plusieurs sortes, & façons, & diuersitez de peaux de bestes sauuages, tant de celles qu'ils prennent, que d'autres qu'ils eschangent pour leur bled d'inde, farines, pourcelines, & fillets à pescher, avec les Algommequins, Piserenis, & autres nations, qui sont chasseurs, & n'ont leurs demeures arrestées:

Voyage du Sieur

tous leurs habits sont d'une même façon, sans diuersité d'invention nouvelle: ils passent & accommodent assez raisonnablement les peaux, faisant leur brayer d'une peau de Cerf, moyennement grande, & d'un autre le bas de chausses, ce qui leur va iusques à la ceinture, estant fort plissé, leurs souliers sont de peaux de Cerfs, Ours, & Castors, dont ils vsent en bon nombre: Plus, ils ont vne robe de mesme fourrure, en forme de couuerte, qu'ils portent à la façon Irlandoise, ou Ægyptienne, & des manches qui s'attachent avec un cordon par le derriere: voila comme ils sont habillez durant l'hÿuer, comme il

se voit en la page 23. figure D.
Quand ils vont par la campagne, ils seignent leur robbe autour du corps, mais estans à leur Village, ils quittent leurs manches, & ne se seignent point: les passements de Milan pour enrichir leurs habits sont de colle & de la raclure desdites peaux, d'où ils font des bandes en plusieurs façons, ainsi qu'ils s'auisent, y mettant par endroicts des bandes de peinture rouge, brun, parmy celles de colle, qui parroissent tous-jours blanchastres, ny perdant point leurs façons, quelques sales qu'elles puissent estre. Il y en'a entre ces nations qui sont bien plus propres à passer les peaux les vns que les au-

Voyage du Sieur

tres, & ingenieux pour inuenter des compartiments à mettre dessus leurs habits : Sur tous autres nos Montagnais, & Algommequins, ce sont ceux qui y prennent plus de peine, lesquels mettent à leurs robes des bandes de poil de porc-espuy, qu'ils taindent en fort belle couleur d'escarlatta : ils tiennent ces bandes bien cheres entr'eux, & les destachent pour les faire seruir à d'autres robes, quand ils en veulent changer, plus pour embellir la face, & auoir meilleure grace, quand ils se veulent bien parer: La pluspart se paintent le visage noir, & rouge, qu'ils desmessent avec de l'huyle, faite de la graine d'herbe au Soleil, ou

bien avec de la graisse d'ours, ou autres animaux, comme aussi ils se taindent les cheueux qu'ils portent, les vns longs, les autres courts, les autres d'un costé seulement: Pour les femmes, & les filles, elles les portent tousiours d'une melme façon, elles s'ont vestuës comme les hommes, hormis qu'elles ont tousiours leurs robes saintes, qui leur viennent en bas, iusques au genoüil: c'est en quoy elles different des hommes, elles ne font point honteuses de montrer le corps, à sçauoir depuis la cainture en haut, & depuis la moitié des cuisses en bas, ayant tousiours le reste couuert & sont chargées de quantité de pourceline, tant en

Voyage du Sieur

colliers, que chaisnes, qu'elles
mettent deuant leurs robes,
pendans à leurs ceintures, bra-
celets, & pendants d'oreilles, a-
yant les cheueux bien paignez,
paints, & graissez, & ainsi s'en
vont aux dances, ayans vn touf-
feau de leurs cheueux par der-
riere, qui leur font liez de peaux
d'anguilles, qu'ils accommodét
& font seruir de cordon, ou
quelquesfois ils attachent des
platines d'vn pied en carre, cou-
uertes de ladite pourceline, qui
pend par derriere, & en ceste fa-
çon poupinement vestuës &
habillées, elles se montrent vo-
lontiers aux dances, ou leurs pe-
res, & meres les enuoyent, n'ou-
blian rien de ce qu'ils peuuent

apporter d'invention pour embellir & parer leurs filles, & puis assureur auoir veu en des dances ou i'ay esté, telle fille qui auoit plus de douze liures de pourceline sur elles, sans les autres bagatelles, dont elles sont chargées & entourées. En ceste page se voit comme les femmes sont habillées, comme montre F. & les filles allant à la dance, G.

Filles curieuses d'estre parées.

G

F



H

E

Tous ces peuples sont d'une humeur assez iouiale, bien qu'il y en aye beaucoup de complexion triste, & saturniène entr'eux: Ils sont bien proportionnés de leurs corps, y ayant des hommes bien formez, forts, & robustes, comme aussi des femmes, & filles, dont il s'en trouue vn bon nombre d'agrea- bles, & belles, tant en la taille, couleur, qu'aux traicts du visage, le tout à proportion, elles n'ont point le saing rauallé que fort peu, si elles ne sont vieilles, & se trouue parmy ces nations de puissantes femmes, & de hauteur extraordinaire: car se sont elles qui ont presque

tout le soing de la maison, & du
trauail, car elles labourent la ter-
re, sement le bled d'Inde, font la
prouision de bois pour l'hyuer,
tillent la chanvre, & la filent,
dont du fillet ils font les rets à
pescher, & prendre le poisson,
& autres choses necessaires, d'ot
ils ont affaire, comme aussi ils
ont le soing de faire la cueillette
de leurs bleds, les serrer, accom-
moder à manger, & dresser leur
mesnage, & de plus font tenuës
de suiure & aller avec leurs ma-
ris, de lieu en lieu, aux champs,
ou elles seruent de mulles à
porter le bagage, avec mille au-
tres sortes d'exercices, & serui-
ces, que les femmes font & sont
tenuës faire. Quant aux hom-
mes,

mes, ils ne font rien qu'aller à la chasse du Cerf, & autres animaux, pécher du poisson, de faire des cabannes, & aller à la guerre.

Ces choses faites, ils vont aux autres nations, ou ils ont de l'accès, & cognoissance, pour traiter & faire des eschanges de ce qu'ils ont, avec ce qu'ils n'ont point, & estans de retour, ils ne bougent des festins, & dances, qu'ils se font les vns aux autres, & à l'issuë se mettent à dormir, qui est le plus beau de leur exercice.

Ils ont vne espece de mariage parmy eux, qui est tel, que quand vne fille est en l'âge d'onze, douze, treize, quatorze, où quinze

ans, elle aura des seruiteurs, & plusieurs, qu'elle fera, & selõ ses bonnes graces, la rechercheront quelque temps: cela faict, elles seront demandées aux peres, & meres, bien que souuent elles ne prennent pas leur consentemēt, fors celles qui sont les plus sages & mieux aduisées, qui se soubsmettent à la volonté de leur pere & mere. Cēt amoureux, ou seruiteur, presentera à la fille quelques colliers, chaines, & bracelets de pourceline: si la fille à ce seruiteur agreable, elle reçoit ce present, ce faict, cēt amoureux viendra coucher avec elle trois ou quatre nuitts sans luy dire mot, durant ce temps, & là ils recueillent

le fruiet de leurs affections, d'ou il arriuera le plus souuent qu'apres auoir passé huiet, ou quinze iours, s'ils ne se peuuent accorder, elle quittera son seruiteur, lequel y demeurera engagé pour ses colliers, & autres dons par luy faiets, n'en retirant qu'un maigre passe-temps: & cela passé, frustré de son esperance, il recherchera un autre femme, & elle un autre seruiteur, s'ils voyent qu'il soit à propos, & ainsi continuënt ceste façon de faire, iusques à vne bonne rencontre: Il s'en trouue telle qui passe ainsi sa ieu- nesse, qui aura eu plus de

Voyage du Sieur

vingt maris, lesquels vingt maris ne sont pas seuls en la jouissance de la beste, quelques mariez qu'ils soient: car la nuit venue, les ieunes femmes courent d'une cabanne en vne aurre, comme font les ieunes hommes de leur costé, qui en prennent par où bon leur semble, toutesfois sans violence aucune, remettant le tout à la volonté de la femme: Le Mary fera le semblable à sa voisine, nulle ialousie ne se trouue entr'eux pour cela, & n'en reçoient aucune infamie, ny injure, la coustume du pays estant telle. Or le temps qu'elles ne delaissent point leurs maris est quand elles ont des enfans: les Maris precedants reuiennent

vers elles, leur remonstrer l'affection, & amitié, qu'ils leur ont portée par le passé, & plus que nul autre, & que l'enfant qu'elles auront est à luy, & est de son fait: vn autre luy endira autant, en fin c'est à qui mieux, & qui le pourra emporter, & l'auoir pour fême: & par ainsi il est au choix & option de la femme, de prendre, & d'accepter, celuy qui luy plaira le plus, ayant en ses recherches, & amours, gagné beaucoup de pourceline, & de plus, ceste élection de Mary: Elles demeurent avec luy sans plus le delaisser, où si elles le laissent, il faut que ce soit avec vn grand subject, autre que l'impuissance, car il est à l'espreue: neâtmoins

estant avec ce mary elle ne laisse pas de se donner carrière, mais elle se tient, & reside, tousiours au mesnage, faisant bonne mine, de façon que les enfans qu'ils ont ensemble, ainsi nez d'une telle femme, ne se peuvent asseurer legitimes, aussi ont-ils vne coustume, preuoyant ce danger, qui est telle, à sçauoir, que les enfans ne succedent iamais aux biens, & dignitez, de leurs peres, doubtant comme i'ay dit de leur geniteur, mais bien font-ils leurs successeurs, & heritiers, les enfans de leurs sœurs, & desquels ils sont asseurez d'estre yffus, & sortis: Pour la nourriture & esleuation de leurs enfans, ils le mettent durant le iour sur v-

ne petite planche de bois, & le vestent, & enueloppent de fourrures, ou peaux, & le bandent sur ladite planchette, la dressent debout, & laissant vne petite ouverture par ou l'enfant faict ces petites affaires, & si c'est vne fille, ils mettent vne feüille de blé d'Inde entre les cuisses, qui presse contre sa nature, & font sortir le bout de ladicte feüille dehors qui est renuersée, & par ce moyen l'eau de l'enfant coulle par ceste feüille, & sort dehors, sans gaster l'enfant de ses eauës, ils mettent aussi sous les enfants du duuet de certains roseaux, que nous appellons pied de lièvre, surquoy ils sôt couchés fort

mollement, & le nettoient du
mesme duvet, & pour parer
l'enfant, ils garnissent ladite
planchette de patinostres, & en
mettent à son col, quelque petit
qu'il soit: & la nuit, ils le cou-
chent tout nud, entre le pere, &
la mere, considerant en cela vne
grande merueille de Dieu, qui
les conserue de telle façon, qu'il
n'en arriue pas beaucoup d'in-
conuenient, comme il seroit à
croire par quelque estouffemēs,
estant le pere, & la mere, en vn
profond sommeil, ce qui n'arri-
ue pas que bien rarement. Les
enfans sont fort libertins entre
ces nations: les peres, & meres,
les flattent trop, & ne les cha-
stient point du tout, aussi sont ils

si meschants , & de si peruerse nature, que le plus souuent ils battent leurs meres , & autres des plus fascheux, battent leur pere, en ayant acquis la force, & le pouuoir : à sçauoir, si le pere, ou la mere , leur font chose qui ne leur agrée pas, qui est vne espece de malediction que Dieu leur enuoye.

Pour ce qui est de leurs loix, ien'ay point veu qu'ils en ayent, ny chose qui en approche, comme de faiçt ils n'en ont point, d'autant qu'il ny a en eux aucune correction, chastiment, ny de reprehension à l'encontre des malfaiçteurs, sinon par vne vengeance , randant le mal pour le mal, non par forme de reigle,

Voyage du Sieur

mais par vne passion qui leur engendre les guerres & differents, qu'ils ont entr'eux le plus souuent.

Au reste, ils ne recognoissent aucune Diuinité, ils n'adorent & ne croient en aucun Dieu, ny chose quelconque: ils viuent comme bestes bruttes, ils ont bien quelque respect au Diable, ou d'un nom semblable, ce qui est douteux, parce que sous ce mot qu'ils prononcent, sont entendus diuerses significations & comprend en soy plusieurs choses: de façon que mal-aisément peut-on sçauoir, & discerner s'ils entendent le Diable, ou vne autre chose, mais ce qui fait plustost croire estre le Diable,

qu'ils entendēt, est que lors qu'ils voyent vn hōme faisant quelque chose extraordinaire, ou est plus habille que le commun, ou bien est vaillant guerrier, ou d'ailleurs en furie, comme hors de la raison, & de foy-mesme, ils l'appellēt Oqui, comme si nous disions vn grand esprit sçauant, ou vn grand Diable: Quoy que ce soit, ils ont de certaines personnes, qui font les Oqui, ou Manitons, ainsi appelez par les Algommequins de Montagnais, & ceste sorte de gens font les Medecins pour guarrir les mallades, & penser les blesez: predire les choses futures, au reste toutes abusions & illusions

Voyage du Sieur

du Diable, pour les tromper, & deçeuoir. Ces Oquis, ou deuins, leur persuadent, & a leurs patients, & mallades, de faire, ou faire faire des festins, & quelques ceremonies, pour estre plus tost guaris, & leur intention est affin d'y participer, & en tirer la meilleure part, & soubs esperance d'une plus prompte guarison leur faire faire plusieurs autres ceremonies, que ie diray cy-apres en son lieu. Ce sont ceux-là en qui ils croyent le plus, mais d'estre possédez du Diable, & tourmentez comme d'autres Sauuages plus esloignez qu'eux, c'est ce qui se voit fort raremēt, qui donne plus d'occasion, & subject de croire leur reduction

en la cognoissance de Dieu plus facile, si leur pays estoit habitué de personnes qui prissent la peine, & le soing, de leur enseigner, & ce n'est pas assez d'y enuoyer des Religieux, s'il ny à des gens pour les maintenir, & assister: car encores que ces peuples ayent le desir aujourd'huy de cognoistre que c'est que de Dieu, le lendemain ceste volonté leur changera, quand il conuiendra oster, & supprimer, leurs salles coustumes, la dissolutiõ de leurs mœurs, & leurs libertez inciuilles: De façon qu'il faut des peuples, & des familles, pour les tenir en debuoir, & avec douceur les contraindre à faire mieux, & par bons exemples les esmou-

Voyage du Sieur

uoir à correction de vie. Ces Pe-
res Ioseph, & moy, les auons
maintesfois entretenu sur ce qui
estoit de nostre creance, loix, &
coustumes: ils escoutoient avec
attention en leurs conseils, nous
difans quelquefois, tu dis choses
qui passe nostre esprit, & que ne
pouons comprendre par dis-
cours, comme chose qui surpas-
se nostre entendement: Mais si
tu veus bien faire est d'habiter ce
pays, & amener femmes, & en-
fans, lesquels venant en ses re-
gions, nous verrons comme tu
fers ce Dieu que tu adore, & de
la façon que tu vis avec tes fem-
mes, & enfans, de la maniere que
tu cultiue les terres, & en semât,
& comme tu obeys a tes loix, &

de la façon que l'on nourrit les animaux, & comme tu fabrique tout ce que nous voyons sortir de tes inuentions : Ce que voyant, nous apprendrons plus en vn an, qu'en vingt à oüyr discourir, & si nous ne pouuons comprendre, tu prendras nos enfans, qui seront comme les tiens : & ainsi iugeant nostre vie miserable, au pris de latienne, il est aisé à croire que nous la préderont, pour laisser la nostre: leurs discours me sembloit d'vn bon sens naturel, qui montre le desir qu'ils ont de cognoistre Dieu. C'est vn grand dommage de laisser perdre tant d'hommes & les voir perir à nos portes, sãs leur donner secours, qui ne peut

Voyage du Sieur

estre sans l'assistance des Roys,
Princes, & Ecclesiastiques, qui
seuls ont le pouuoir de ce faire:
Car aussi en doibuent-ils seuls
emporter l'honneur d'un si grand
œuvre, à sçauoir, de planter la
foy Chrestienne en un pays in-
cognu, & barbare, aux autres
nations, estant bien informé de
ces peuples, comme nous som-
mes, qu'ils ne respirent, & ne de-
sirent autre chose que d'estre
plainement instruits de ce qu'il
leur faut fuiure & éviter, c'est
donc à ceux qui ont le pouuoir
d'y traouailler, & y contribuër de
leur abondance, car un iour ils
respondront deuant Dieu de la
perte de tant d'ames qu'ils lais-
sent perir par leur negligence &
auarice,

auarice, car ils ne sont pas peu, mais en tres-grand nombre: or ce sera quand il plaira à Dieu de leur en faire la grace, pour moy i'en desire plustost l'effect aujourd'huy que demain, pour le zelle que i'ay a l'aduancement de la gloire de Dieu, à l'honneur de mon Roy, au bien, & reputation de ma patrie.

Pour ce qui est des mallades, celuy, ou celle, qui sera frappé, ou atteint de quelques maladie, mandera querir l'Oqui, lequel venu qu'il sera, visitera le mallade, & apprendra, & s'instruira de son mal, & de sa douleur: cela fait ledit Oqui enuoyera querir vn grand nombre d'hommes,

Voyage du Sieur

femmes, & filles, avec trois où quatre vieilles femmes, ainsi qu'il sera ordonné par ledict O- qui, & entrant en leurs cabanes en dançant, avec chacune vne peau d'ours sur la teste, où d'autres bestes, mais celles d'ours est la plus ordinaire, n'en ayant point de plus monstrueuse, & y aura deux où trois autres vieilles qui seront proches de la malla- de, ou patiente, qui est le plus souuent mallade par hypocrisie au fausse imagination: mais de ceste malladie elles sont bien- tost guaries, & lesquelles le plus souuent font les festins aux des- pens de leurs amis, ou parens, qui leur donnent de quoy met- tre en leur chaudiere, outre cel-

les qu'ils reçoivent des presents des danceurs, & d'acceuses, comme de la pourceline, & autres bagatelles, ce qui faict qu'elles sont bien-toft guaries: car comme ils voyent ne plus rien esperer, ils se leuent, avec ce qu'elles ont peu amasser, car d'autres bien mallades mal-aisement se guarissent. - elles de tels jeux, & dancès, & façons de faire. Et pour retourner à mon propos, les vieilles qui sont proches de la mallade reçoivent les presents, chantans chacune à son tour, & puis ils cessent de chanter, & alors que tous les presents sont faicts, ils commencent à lever leurs voix d'un mesme accord, chantans toutes ensem-

bles, & frappant à la mesure avec des bastons sur des escorces d'arbres seiches, alors toutes les femmes, & filles, commencent à se mettre au bout de la cabanne, comme s'ils vouloient faire l'entrée d'un ballet, ou d'une mascarade: les vieilles marchans deuant avec leurs peaux d'ours sur leurs testes, & toutes les autres les suivent l'une apres l'autre. Ils n'ont que de deux sortes de dances qui ont quelque mesure, l'une de quatre pas, & d'autre de douze, comme si on dançoit le Trioly de Bretagne. Ils ont assez bonne grace en dançant, il se met souvent avec elles de ieunes hommes, & apres auoir dançé vne

heure, ou deux, les vieilles prendront la mallade pour dancier, qui fera mine de se leuer tristement, puis se mettra en dance, ou estant, apres quelque espace de temps elle dancera, & s'esjouïra aussi bien que les autres: Je vous laisse à penser comme elle se doibt porter en sa maladie. Cy-dessoubs est la forme de leurs dances.



Le Medecin y acquiert de l'honneur, & de la reputation, de voir si tost sa patiente guarie, & debout : ce qui ne se faiet pas à celles qui sont mallades à l'extremité, & accablez de langueur, ains plustost ceste espece de medecine leur donne la mort plustost que la guarison : car ie vous assure qu'ils font quelques fois vn tel bruiet, & tintamarre, depuis le matin iusques à deux heures de nuict, qu'il est impossible au patient de le supporter, sinon avec beaucoup de peine. Quelquesfois il prendra bien enuie au patient de faire dancier les femmes, & filles, toutes ensemble, mais ce sera par l'ordonnance du l'Oqui, & ce n'est pas

encores le tout, car luy & le Manitou, accompagnez de quelques autres, feront des singeries, & des conjurations, & se tourneront tant, qu'ils demeureront le plus souuent comme hors d'eux-mesme, comme fols & infensez, jettant le feu par la cabanne d'vn costé & d'autre, mangeant des charbons ardans, les tenant en leurs mains vn espace de temps, jettent aussi des cendres toutes rouges sur les yeux des autres spectateurs, & les voyans en cét estat, on diroit que le Diable Oqui, ou Manitou, si ainsi les faut appeller, les possèdent, & les font tourmenter de la sorte. Et ce bruit, & tintamarre, ainsi faict, ils se

retirent chacun chez soy, & ceux qui ont bien de la peine durant ce temps, ce sont les femmes des possédez, & tous ceux de leurs cabannes, pour la crainte qu'ils ont que ces enragez ne bruslent tout ce qui est dedans leurs maisons, ce qui les induit à oster tout ce qui est en voye, car lors qu'il arriue, il vient tout furieux, les yeux estincellans, & effroyables, quelquesfois debout, & quelquesfois assis, ainsi que la fantasie les prend: aussi-tost vne quinte le prendra, empoignant tout ce qu'il trouuera, & rencontrera, en son chemin, le jette d'un costé, & d'autre, & puis se couche, ou il s'édort quelque espace

Voyage du Sieur

de temps, & se réueillant en sur-
 fault, prend du feu, & des pier-
 res, qu'il jette de toutes parts, sās
 aucun esgard, ceste furie se passe
 par le sommeil qui luy reprend,
 & lors il fait furie, ou il appelle
 plusieurs de ses amis, pour suër
 avec luy, qui est le remede qu'ils
 ont le plus propre pour se conti-
 nuër en leur santé, & cependant
 qu'ils suënt, la chaudiere trotte
 pour accommoder leur man-
 ger, apres auoir esté quelquefois
 deux ou trois heures enfermez
 avec de grandes escorces d'ar-
 bres, couuerts de leurs robbes,
 ayans au milieu d'eux grande
 quantité de cailloux, qu'ils au-
 ront fait rougir dans le feu, &
 toujours chantent, durāt qu'ils

font en furie, & quelquesfois ils reprennent leur vent : on leur donne force pottées d'eau pour boire, d'autant qu'ils sont fort alterez, & tout cela fait, le demoniacle fol, ou endiablé, devient sage: Cependant il arriuera que trois, ou quatre, de ces mallades s'en trouueront bien, & plustost par heureuse rencontre, & d'aduanture, que par science, ce qui leur confirme leur fauce creance, pour estre persuadez qu'ils sont guaris par le moyen de ces ceremonies, sans considerer que pour deux qu'ils en guerissent, il en meurt dix autres par leur bruiet & grand tintamarre, & soufflements qu'ils font, qui est plus capable de tuër, que de

guarir vn mallade: mais quoy ils
esperent recouurer leur santé par
ce bruiet, & nous au contraire
par le silence & repos, cest com-
me le diable fait tout au rebours
de bien. Il y à aussi des femmes
qui entrent en ces furies, mais ils
ne font tant de mal, ils marchent
à quatre pattes, comme bestes:
ce que voyant, ce Magicien ap-
pelle l'Oqui, commande à chan-
ter, puis avec quelques mines la
soufflera, luy ordonnant à boire
de certaines eauës, & qu'aussi-
tost elle face vn festin, soit de
poisson, ou de chair, qu'il faut
trouuer, encores qu'il soit rare
pour lors, neantmoins est aussi-
tost fait. La crierie faite, & le bâ-
quet finy, ils s'en retournent cha-

cun en sa cabanne, iusques à vne
autre fois qu'il la reuiendra visi-
ter, la soufflant & chantant avec
plusieurs autres, appelez pour
cét effect, tenans en la main vne
tortuë seiche., remplie de petits
cailloux qu'ils font seruir aux o-
reilles de la mallade, luy ordon-
nant qu'elle doit faire 3. ou 4. fe-
stins tout de suite, vne partie de
chanterie, & dancerie, ou toutes
les filles se trouuent parées, &
paintedes, comme i'ay representé
en la pa. 87. figure G. Ledit O qui
ordonnera qu'il se face des mas-
carades, & soient desguisez, cõ-
me ceux qui courent le Mardy-
gras par les ruës, en France: ain-
si ils vont chanter près du liët de
la mallade & se promenant tout

le long du Village cependant que le festin se prepare pour recevoir les masques qui reuient bien las, ayans pris assez d'exercice pour vuidier le Migan de la chaudiere.

Leurs coustumes sont, que chacun mesnage vit de ce qu'il peut pescher & semer, ayant autant de terre comme il leur est necessaire : ils la desertent avec grand' peine, pour n'auoir des instruments propres pour ce faire : vne partie d'eux esmondera les arbres de toutes ses brâches qu'ils font brusler au pied d dudit arbre, pour le faire mourir. Ils nettoient bien la terre entre les arbres, & puis sement leur bled de pas en pas, ou ils mettent en

chacun endroict quelques dix grains, ainsi continuant iusques à ce qu'ils en ayent assez pour trois ou quatre ans de prouision, craignant qu'il ne leur succede quelque mauuaise année. Ces femmes ont le soing de semer, & cueillir, comme i'ay dict cy-deuant, & de faire la prouision de bois pour l'hyuer, toutes les femmes s'aydent à faire leur prouision de bois, qui font dès le mois de Mars, & Aupil, & est avec cét ordre en deux iours. Chaque mesnage est fourny de ce qui luy est necessaire, & si il se marie vne fille, chacune femme, & fille, est tenuë de porter à la nouvelle mariée vn fardeau de bois pour sa prouision, d'au-

tant qu'elle ne le pourroit faire
seulle, & hors de saison qu'il faut
vacquer à autre chose. Le gou-
uernement qui est entr'eux est
tel, que les anciens & principaux
s'assemblent en vn conseil, où
ils decident, & proposent, tout
ce qui est de besoing, pour les
affaires du Village: ce qui se fait
par la pluralité des voix, ou du
conseil de quelques vns d'entr'eux,
qu'ils estiment estre de bon
iugement, & meilleur que le cõ-
mun: Il est priè de la compagnie
de donner son aduis sur les pro-
positions faites, lequel aduis est
exactemēt suiuy: Ils n'ont point
de Chefs particuliers qui com-
mandent absolument, mais bien
portent-ils de l'honneur aux
plus

plus anciens & vaillants qu'ils nommera Cappitaines par honneur, & vn respect, & desquels il se trouue plusieurs en vn Village : bien est-il vray qu'ils portent à quelqu'un plus de respect qu'aux autres, mais pour cela il ne faut qu'il s'ẽ preualle, ny qu'il se doibue estimer plus que ses compagnons, si ce n'est par vanité. Quant pour les chastiments, ils n'en vsent point, ny aussi de commandement absolu, ains ils font le tout par prieres des anciens, & à force de harangues, & remonstrances, ils font quelque chose, & non autrement, ils parlent tous en general, & là ou il se trouue quelqu'un de l'assemblée

qui s'offre de faire quelque chose pour le bien du Village, ou aller en quelque part pour le service du cōmun, on fera venir celuy là qui s'est ainsi offert, & si on le iuge capable d'exccuter ce desfeing proposé, on luy remonstre par belles, & bonnes parolles, son debuoir : on luy persuade qu'il est homme hardy, propres aux entreprises, qu'il aquerra de l'honneur à l'exccution d'icelles : bref les flattent par blandisfements, affin de luy continuër, voire augmenter ceste boune volonté qu'il à au bien de ses Conccitoyens: or s'il luy plaist, il accepte la charge, ou s'en excusera, mais peu y manquent, d'autant que de là ils sont tenus en

bonne reputation : Quant aux guerres qu'ils entreprennent, ou aller au pays des ennemis, ce seront deux, ou trois, des anciens, ou vaillans Cappitaines, qui entreprendront ceste conduite pour ceste fois, & vont aux Villages circonuoisins faire entendre leur volonté, en donnant des presents à ceux desdits Villages, pour les obliger d'aller, & les accompagner à leursdictes guerres, & par ainsi sont comme generaux d'armées: ils designent le lieu ou ils veullent aller & disposent des prisonniers qui s'ont pris, & autres choses de plus grande consequence, dont ils ont l'honneur s'ils font bien, s'ils font mal le des-honneur, à sça-

*Cōment
ils entre-
prennent
les guer-
res.*

Voyage du Sieur

uoir de la guerre leur en demeure, n'ayant veu, ny recognu, autres que ces Cappitaines pour chefs de ces nations. Plus ils font des assemblées generalles, sçauoir des regions loingtaines, d'ou il vient chacun an vn Ambassadeur de chaque Prouince, & se trouuent en vne ville qu'ils nomment, qui est le randés-vous de toute l'assablée, ou il se faict de grands festins, & dances, durant trois sepmaines, ou vn mois, selon qu'ils aduisent entre eux, & là contractent amitié de nouveau, decidant & ordonnant ce qu'ils aduisent, pour la conseruation de leur pays, contre leurs ennemis, & là se donnent aussi de grands presents les

vns aux autres, & apres auoir fait ils se retirent chacun en son quartier.

Pour ce qui est de l'enterrement des deffuncts, ils prennent le corps du decedé, l'enueloppēt de fourreures, le couurent d'escorces d'arbres fort proprement, puis ils l'esleuent sur quatre pilliers, sur lesquels ils font vne cabanne, couuerte d'escorces d'arbres, de la longueur du corps: autres qu'ils mettent en terre, ou de tous costez la soustiennent, de peur qu'elle ne tombe sur le corps & la couurēt d'escorces d'arbres, mettans de la terre par dessus, & aussi sur icelle fosse font vne petite cabanne. Or il faut entendre

Voyage du Sieur

que ces corps ne sōt en ces lieux
ainsi inhumez que pour vn tēps,
comme de huit̄ ou dix ans, ain-
si que ceux du Village aduise-
ront le lieu ou se doibuent fai-
re leurs ceremonies , ou pour
mieux dire, ils tiennent vn con-
seil general, ou tous ceux du païs
assistent pour deffigner le lieu
ou se doibt faire la feste, Ce fait,
chacun s'en retourne à son Vil-
lage , & prennent tous les osse-
ments des deffuncts , qu'ils net-
toyent, & rendent fort nets, &
les gardent soigneusement , en-
cores qu'ils sentent comme des
corps fraichement enterrez: ce
fait, tous les parents, & amis des
deffuncts, prennent lesdicts os
avec leurs colliers, fourreures,

haches, chaudieres, & autres choses qu'ils estiment de valeur, avec quantité de viures qu'ils portent au lieu' destiné, & estans tous assemblez, ils metttent les viures en vn lieu, où ceux de ce village en ordonnent, faisant des festins, & dances continuelles l'espace de dix iours que dure la feste, & pendant icelle les autres nations de toutes parts y abordent, pour voir ceste feste, & les ceremonies qui s'y font, & qui sont de grands frais entr'eux. Or par le moyen de ces ceremonies, comme dances, festins, & assemblées ainsi faiçtes, ils contractent vne nouvelle amitié entr'eux, disans que les os de leurs parents, & amis, sont

Voyage du Sieur

pour estre mis tous ensemble, posant vne figure, que tout ainsi que leurs os sont assemblez, & vnis, en vn mesme lieu ainsi, aussi que durant leur vie ils doiuent estre vnis en vne amitié, & concorde, comme parents, & amis, fans s'en pouuoir separer. Ces os des vns & des autres parents & amis, estans ainsi meslez ensemble, font plusieurs discours sur ce subject, puis apres quelques mines, ou façons de faire, ils font vne grande fosse de dix thoises en quarré, dans laquelle ils mettent cesdits os avec les colliers, chaines de pourceline, haches, chaudieres, lames d'espées, cousteaux, & autres bagatelles, lesquel-

les neantmoins ne sont pas de petite valler parmy eux , & couurent le tout de terre , y mettant plusieurs grosses pieces de bois , avec quantité de pilliers qu'ils mettent à l'entour , faisant vne couuerture sur iceux. Voila la façon dont ils vsent , pour les morts , c'est la plus grande ceremonie qu'ils ayent entr'eux : Aucuns d'eux croyent l'immortalité des ames , autre partie en doubtent , & neantmoins ils ne s'en esloignent pas trop loing , disans qu'apres leur deceds ils vont en vn lieu ou ils chantent comme les corbeaux,

Voyage du Sieur

mais ce chant est bien différent de celuy des Anges. En la page suiivante est représenté leurs tombeaux, & de la façon qu'ils les enterrent.





Voyage du Sieur

*Commēt
ils passent
le temps.*

Reste de sçauoir comme ils passent le temps en hyuer, à sçauoir depuis le mois de Decembre, iusques à la fin de Mars, qui est le commencement de nostre Printemps, & que les neiges sont fonduës, tout ce qu'ils pourroient faire durant l'Automne, comme i'ay dict cy-dessus, ils le reseruent à faire durant l'hyuer, à sçauoir leurs festins & dances ordinaires en la façon qu'ils les font, pour, & en faueur des malades, comme i'ay representé cy-dessus, & ce, conuient les habitans d'un village à l'autre, & appelle-on ces festins de chanteries, & dances, *Tabagis*, ou se trouueront quelquesfois cinq cents personnes, tant hommes

*Festins se
font en
hyuer.*

que femmes, & filles, lesquelles y vont bien attifées, & parées, de ce qu'elles ont de beau & plus précieux, & à certains iours ils font des mascarades, & vont par les cabannes les vns des autres, demandans les choses qu'ils auront en affection, & s'il se rencontre qu'ils l'ayent, à sçauoir la chose demandée, ils la leur donnent librement, & ainsi demanderont plusieurs choses, iusques à l'infiny, de façon que tel de ces demandeurs auront des robes de Castors, d'Ours, de Cerfs, de Loups ceruiers, & autres fourreures, Poisson, bled d'Inde, Pethun, ou bien des chauderons,

Voyage du Sieur

chaudieres, pots, haches, serpes,
cousteaux & autres choses sem-
blables, allans aux maisons, &
cabannes du Village chantants
(ces mots) vn tel m'a donné ce-
cy, vn autre m'a donné cela, &
telles semblables parolles par
forme de loüange: & s'ils voyët
qu'on ne leur donne rien, ils se
faschent, & prendra tel humeur
à l'vn d'eux, qu'il sortira hors la
porte, & prendra vne pierre, &
la mettera auprès de celuy, où
celle, qui ne luy aura rien don-
né, & sans dire mot s'en retour-
dera chantant, qui est vne mar-
que d'iniure, reproche, & mau-
uaise volonté. Les femmes y
vont aussi bien que les hommes,
& ceste façon de faire se faiët la

nuiet, & dure ceste mascarade sept où huit iours. Il se trouue aucuns de leurs villages qui tiennent & reçoient les momons, ou fallots, comme nous faisons le soir du Mardy gras, & deffient les autres villages à venir lesvoir & gagner leurs vstancilles, s'ils peuuent, & cependant les festins ne manquent point, voila comme ils passent le temps en hyuer: aussi que les femmes filent, & pilent des farines pour voyager en esté pour leurs maris qui vont en traffic a d'autres nations, comme ils ont deliberé ausdits conseils, sçauoir la quantité des hommes qui doibuent partir de chaque village pour ne les laisser desgarny d'hommes

Voyage du Sieur

de guerres, pour se conseruer, & nul ne sort du pais sans le commun consentement des chefs, bien qu'ils le pourroient faire, mais ils seroient tenus comme mal appris. Les hommes font les rets pour pescher, & prendre le poisson en esté comme en hyuer, qu'ils peschent ordinairement, & prēnent le poisson iusques sous la glace à la ligne, ou à la seine.

Et la façon de ceste pesche est telle, qu'ils font plusieurs trous en rond sur la glace & celuy par ou ils doibuent tirer la seine a quelque cinq pieds de long, & trois pieds de large, puis commencent par ceste ouuerture à mettre leur filet, lesquels ils attachent

tachent à vne perche de bois, de six à sept pieds de long, & la mettent deffoubs la glace, & font courir ceste perche de trou en trou, ou vn homme, ou deux, mettent les mains par les trous, prenant la perche ou est attaché vn bout du filet, iusques à ce qu'ils viennent ioindre l'ouuerture de cinq à six pieds. Ce faict, ils laissent couller le rets au fonds de l'eau, qui va bas, par le moyen de certaines petites pierres qu'ils attachent au bout, & estans au fonds de l'eau, ils le retirent à force de bras par ses deux bouts, & ainsi amènent le poisson qui se trouue prins dedans. Voila la façon en bref

Voyage du Sieur

comme ils en vsent pour leur
pesche en hyuer.

L'hyuer commence au mois
de Nouembre, & dure iusques
au mois d'Auril, que les arbres
commencent à pousser leur ce-
ue dehors, & à montrer le bou-
ton.

Le 22. iour du mois d'Auril,
nous eufmes nouvelles de no-
stre truchement, qui estoit allé à
Carentoüan par ceux qui en e-
stoient venus, lesquels nous di-
rent l'auoir laissé en chemin, &
s'en estoit retourné au Village
pour certaines considerations
qui l'auoient meu à ce faire.

Et reprenant le fil de mes dif-
cours, nos Sauvages s'assemble-
rent pour venir avec nous, & re-

conduire à nostre habitation, & pour ce faire nous partismes de leur pays le vingtiesme iour dudit mois, & fusmes quarante iours sur les chemins, & pechames grande quantité de poisson & de plusieurs especes, comme aussi nous prismes plusieurs sortes d'animaux, avec du gibier, qui nous donna vn singulier plaisir, outre la commodité que nous en receusmes par le chemin, iusques à ce que nous arriuasmes à nos François, qui fut sur la fin du mois de Iuing, où ie trouuay le sieur du Pont, qui estoit venu de France, avec deux vaisseaux, qui desesperoient presque de me reuoir, pour les mauuaises nouvelles qu'il auoit

entenduës des Sauvages, sçauoir
que i'estois mort.

Nous vîmes aussi tous les Pe-
res Religieux, qui estoient de-
meurez à nostre habitation, les-
quels aussi furent fort contents
de nous reuoir, & nous d'autre-
part qui ne l'estions pas moins.
Toutes receptions, & caresses,
ainsi faictes, ie me disposé de
partir du fault Saint Louÿs,
pour aller à nostre habitation,
& mené mon hoste appellé d'A-
rontal avec moy, ayants prins
congé de tous les autres Sauua-
ges, & apres que ie les eu asseu-
rez de mon affection, & que si
ie pouuois ie les verrois à l'adue-
nir, pour les assister comme i'a-
uois des-jà faict par le passé, &

leur porteroient des presents honnestes , pour les entretenir en amitié , les vns avec les autres, les priant d'oublier toutes les disputes qu'ils auoient eues ensemble , lors que ie les mis d'accord , ce qu'ils me promirent.

Ce fait, nous partismes le huitiesme iour de Iuillet, & arriuasmes à nostre habitation le 11. dudiect mois, ou estant, ie trouuay tout le monde en bon estat, & tous ensemble rendismes graces à Dieu, avec nos Peres Religieux , qui chanterent le seruice diuin, en le remerciât du soing qu'il auoit eu de nous conseruer, & preseruer, de tant de perils, & dangers, ou nous estiōs trouuez.

Voyage du Sieur

Après ces choses, & le tout estant en repos, ie me mis en debvoir de faire bonne chere à mon hoste d'Arontal, lequel admiroit nostre bastiment, comportement, & façons de viure, & nous ayant bien considéré, il me dist en particulier qu'il ne mourroit iamais contant, qu'il ne vist tous ses amis, ou du moins bonne partie, venir faire leur demeure avec nous pour apprendre à seruir Dieu, & la façon de nostre vie qu'il estimoit infiniment heureuse, au regard de la leur, & que ce qu'il ne pouoit comprendre par le discours il l'apprendroit, & beaucoup mieux, & plus facilement par la veuë, & frequentation fami-

liere qu'ils auroient avec nous,
& que si leur esprit ne pouuoit
comprendre l'usage de nos arts,
sciences, & mestiers, que leurs
enfants qui sont ieunes le pour-
ront faire comme ils nous a-
uoient souuent dict, & repre-
senté, en leur pays, en parlant
au Pere Ioseph, & que pour l'ad-
uancement de cét oeuvre nous
faisons vne autre habitation au
sault Sainct Louÿs, pour leur
donner la seureté du passage de
la riuere pour la crainte de leurs
ennemis, & qu'aussi-tost que
nous aurions basti vne maison
ils viendront en nombre à nous
pour y viure comme freres : ce
que ie leur promis, & assure,
faire à sçauoir vne habitation.

Voyage du Sieur

pour eux , au plustost qu'il nous seroit possible.

Et apres auoir demeuré quatre ou cinq iours ensemble, ie luy donnay quelques honnestes dons, il se contenta fort, le priant touf-jours de nous aymer, & de retourner voir nostredite habitation , avec ses compagnons, & ainsi s'en retourna contant au fault Sainct Loüys, ou ses compagnons l'attendoient.

Comme ce Cappit. appellé d'Arontal, fut party d'avec nous nous filmes bastir, fortifier & accroistre nostre-ditte habitation du tiers , pour le moins , par ce qu'elle n'estoit suffisamment logeable, & propre pour receuoir,

tant ceux de nostre compagnie, qu'autres estrangers qui nous venoiēt voir, & fismes le tout bien bastir de chaux, & sable, y en ayāt trouuē de tresbonne, en vn lieu proche de ladite habitation, qui est vne grande commoditē pour bastir, à ceux qui s'y voudront porter, & habituēr.

Les Pere Denis, & Pere Ioseph se delibererēt de s'en reuenir en France, pour tēmoigner par deçà tout ce qu'ils auoient veu, & l'esperāce qu'ils se pouuoiet promettre de la conuersion de ces premiers peuples, qui n'attendoiet autre secours que l'assistāce des bōs Peres Religieux, pour estre conuertis, & amenez, à nostre foy, & Religiō Catholique.

Voyage du Sieur

Ce fait, & pendant mon sejour en l'habitation, ie fis couper du bled commun, à sçauoir, du bled François qui y auoit esté semé, & lequel y estoit esleué tresbeau, affin d'en apporter du grain en France, & tesmoigner que ceste terre est bonne, & fertile: aussi d'autre-part y auoit-il du bled d'inde fort beau, & des antes, & arbres, que nous auoit donné le Sieur du Mons en Normandie: bref tous les iardinages du lieu estants en admirable beauté, semez en poix, febues, & autres legumes, sitrouilles, racines de plusieurs sortes & tresbonnes par excellences, plantez en choux, poirées, & autres herbes necessaires. Nous estans sur

le point de nostre partement, nous laissasmes deux de nos Religieux à nostre habitation, à sçauoir les Peres Iean d'Elbeau, & Pere Pacifique, fort contant de tout le temps qu'ils auoient passé audit lieu, & resoulds d'y attendre le retour du Pere Ioseph qui les debuoit retourner voir comme il fist l'année suivante.

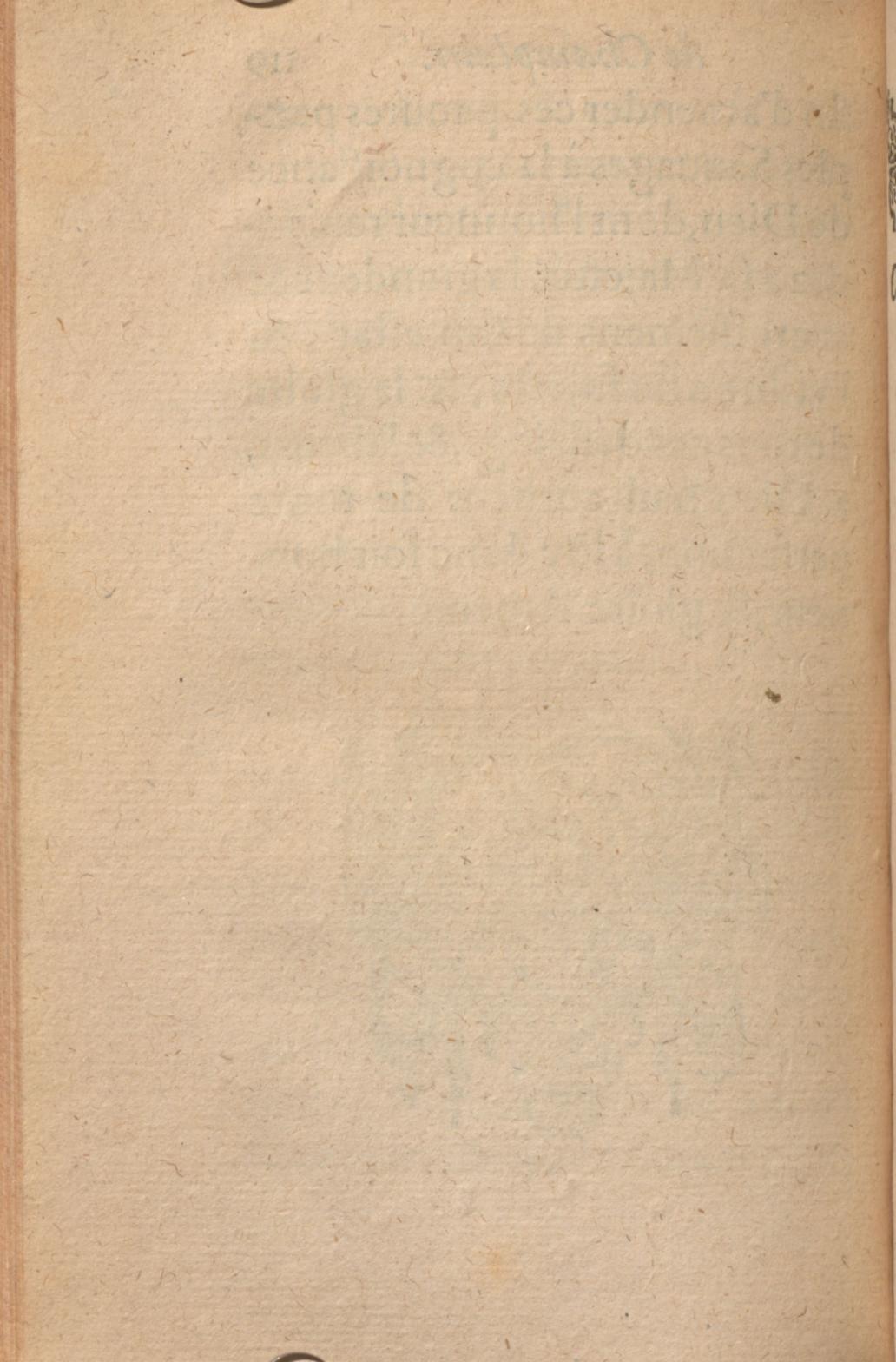
Nous embarquasmes en nos barques le vingtiesme iour de Iuillet, & arriuasmes à Tadoussac le vingt-troisiesme iour dudit mois, & ou le sieur du Pont nous attendoit avec son vaisseau prest & appareillé, dans lequel nous ambarquasmes, & partismes le troisiemesme iour du

Voyage du Sieur

mois d'Aouſt, & euſmes le vent ſi à propos, que nous arriuafmes à Honfleur en ſanté, graces à Dieu, qui fut le 10. iour de Septembre, mil ſix cents ſeize, ou eſtants arriuez, nous rendiſmes loüange & actions de graces à Dieu, de tant de ſoing qu'il auoit eu de nous en la conſeruation de nos vies, & de nous auoir comme arrachez, & tirez, de tant de hazards ou nous auions eſté expoſez, comme auſſi de nous auoir ramenez & conduits en ſanté, iuſques dans noſtre patrie, le priant auſſi d'eſmouuoir le cœur de noſtre Roy & Noſſeigneurs de ſon Conſeil, pour y contribuër de ce qui eſt neceſſaire de leur aſſiſtance, af-

fin d'amender ces pauures peuples Sauvages à la cognoissance de Dieu, dont l'honneur reuiendra a sa Majesté, la grandeur & accroissement de son estat, & l'vtilité a ses sujets, & la gloire de tous ces desseings, & labeurs, a Dieu seul autheur de toute perfection, à luy donc soit honneur, & gloire. Amen.







CONTINUATION

*des voyages & decouvertures
faictes en la nouvelle France
par ledit Sieur de Champlain,
Cappitaine pour le Roy en la
Marine du Ponant l'an 1618.*

 V commencement de
l'année mil six cens dix-
huit, le vingt-deuxies-
me de Mars ie party de Paris, &
mon beau frere que ie menay a-
uec moy, pour me rendre à Hō-
fleur, havre ordinaire de nostre
embarquement, où estant apres
vn long sejour pour passer la cō-

Voyage du Sieur

trarieté des vents, & retournez
en leur bonace & fauorables au
voyage, nous embarquasmes
dans ledit grand vaisseau de la-
dite association, où comman-
doit le sieur du Pont-Graué, &
avec vn Gentil-homme, appelé
le sieur de la Mothe, lequel au-
roit dés auparauant fait voyage
avec les Iesuites aux lieux de la
Cadye, où il fut pris par les An-
glois, & par eux mené aux Vir-
ginies, lieu de leur habitation: &
quelque temps apres le repasse-
rent en Angleterre, & de là en
France, ou le desir & l'affection
luy augmenta de voyager dere-
chef en ladite nouvelle France,
qui luy fist rechercher les occa-
sions en mon endroit. Surquoy
ie l'au-

ie l'aurois asseuré d'y apporter mon pouuoir & l'assister enuers Messieurs nos associez, comme me promettant qu'ils auroient agreable la rencontre d'un tel personnage, attendu qu'il leur seroit fort necessaire esdicts lieux.

Nostre embarquement ainsi fait, nous partismes dudict lieu de Honfleur le 24. iour de May ensuiuant audit an 1618. ayant le vent propre pour nostre route, qui neantmoins ne nous dura que bien peu de iours, qui changea aussi-tost, & fusmes tousjours contrarié de mauuais temps, iusques à arriuer sur le grand banc ou se font les pescheres du poisson vert, qui fut

*Partement
de Hon-
defleur
pour aller
en la
nouuelle
France.*

le troisieme iour de luin ensui-
 uant, ou estant, nous apperceuf-
 mes au vent de nous quelques
 banes de glaces, qui se deschar-
 geoient du costé du Nort, & en
 attendant le vent commode,
 nous fismes pescheries de pois-
 son, ou il y auoit vn grand plai-
 sir; non pour la pesche du pois-
 son seulement, mais aussi d'une
 sorte d'oiseaux, appelez Fau-
 quets, & d'autres sortes qui se
 prennent a la ligne, comme le
 poisson, car jettant la ligne, &
 l'amegon, garny de foye des
 moruës, qui leur seruoit d'ap-
 past: ces oiseaux se jettoient
 à la foule, & en telle quantité
 les vns sur les autres, qu'on n'a-
 uoit pas le loisir de tirer la ligne

*Pescherie
 plaisante
 d'oiseaux
 sur le
 grand
 ban.*

hors pour la rejeter, qu'ils se prenoient par le bec, par les pieds, & par les ailles en volant, & se precipitant sur l'appast, à cause de leur grande auidité, & gourmandise, dont ceste nature d'oiseaux est composée, & en ceste pescherie nous eusmes vn extreme contentemens, & tant en ceste exercice, qu'au grand nombre & infiny d'oiseaux, & grande quantité de poisson que nous prismes, fort excellents à manger, & commodés pour vn rafraischissement, chose fort necessaire audit vaisseau.

Et continuant nostre route le 15. iour dudict mois, nous

Voyage du Sieur

nous trouuâmes au trauers de
l'isle perçée, & le iour S. Iean en-
suiuant nous entraâmes au port
de Tadoussac, ou nous trouuâ-
mes nostre petit vaisseau, arriué
trois sepmaines deuant nous, les
gents duquel nous dirent que le
Sieur des Chesnes qui comman-
doit en icelle estoit allé à Que-
bec, lieu de nostre habitation, &
de là deuoit aller aux trois riuie-
res pour attendre les sauuages
qui y debuoiert venir de plu-
sieurs contrées pour traicter,
comme aussi pour sçauoir ce
qu'on debuoit faire, & delibe-
rer, sur la mort aduenüe de deux
de nos hommes de l'habitation,
qui perfidement, & par trahi-
son, furent tuez par deux mes-

*Mort de
deux de
nos hom-
mes, tués
par les
sauuages*

chants garçons sauvages, Montaigners, ainsi que ceux dudict vaisseau nous firent entendre, & que ces deux pauvres gens furent tuez allans à la chasse, il y avoit près de deux ans, ayans ceux de ladicte habitation toujours creu qu'ils s'estoient noyés par le moyen de leur canau, renversé sur eux, iusques à ce que depuis peu de temps l'un desdicts hommes ayant conçu vne haine contre les meurtriers, en auroient aduerty, & donné l'aduis à nos gens de ladite habitation, & comment ce meurtre arriua, & le subject d'icelluy, duquel pour aucunes considerations il m'a semblé à propos d'en faire le recit, & de ce qui se

passa lors sur ce subiect.

Quand au discours de ceste affaire, il est presque impossible d'en tirer la verité, tant à cause du peu de tesmoignage qu'on en peut auoir eu, que par la diuersité des rapports qui s'en font faits, & la plus grande partie d'iceux par presuppotion, mais du moins en rapporteray-ie en ce lieu, suiuant le recit du plus grand nombre, plus conforme à la verité, & que i'ay trouué estre le plus vray-semblable. Le suiet de l'affassin de ces deux pauures defuncts est, que l'vn de ces deux meurtriers frequëtoiët ordinairement en nostre habitation, & y receuoit mille courtoisies, &

*Discours
sur le su-
jet des 2.
hommes
mez.*

gratifications, entr'autres du
sieur du Parc, Gentilhomme de
Normandie, commandant lors
audiect Quebec, pour le service
du Roy, & le bien des Mar-
chands de ladite association, qui
fut en l'année 1616. lequel Sau-
uage en ceste frequentation or-
dinaire, par quelque ialoufieri-
ceut vn iour quelque mauuais
traictement de l'vndes 2. morts,
qui estoit ferrurier de son art, le-
quel sur aucunes parolles batit
tellement ledict Sauvage, qu'il
luy donna occasion de s'en re-
souuenir, & ne se cõtētāt pas de
l'auoir battu, & outragé, il inci-
toit ses compagnons de faire le
semblable: ce qui augmēta d'a-
uantage au cœur ledit Sauvage

Voyage du Sieur

la haine, & animosité a l'encontre dudit Serrurier, & ses compagnons, & qui le poussa a rechercher l'occasion de s'en venger, espiant le temps, & l'opportunité pour ce faire, se comportant neantmoins discrettement & a l'accoustumée, sans faire demonstration d'aucun ressentiment: Et quelque temps apres ledit Serrurier, & vn Mathelot, appellé Charles Pillet, de l'isle de Ré, se delibererent d'aller à la chasse, & coucher trois ou quatre nuits dehors, & a cét effect équiperent vn canau, & se mirent dedans, partirent de Quebec pour aller au Cap de Tourmente, en de petites isles, ou grande quantité de gibier, &

oiseaux, faisoient leur retraicte, ce lieu estant proche de l'isle d'Orleans, distant de sept lieues dudit Quebec, lequel partemēt des nostres fut incontinent descouvert par lesdits deux sauua- ges, qui ne tarderent guieres a se mettre en chemin pour les sui- ure, & executer leur mauuais desseing: En fin ils espierent ou ledict ferrurier, & son compa- gnon, iroient coucher, affin de les surprendre: ce qu'ayant re- cognu le soir deuant, & le ma- tin venu, à l'aube du iour, lesdits deux sauua- ges s'escoulent dou- cemēt le long de certaines prai- ries, assez agreables; & arri- uez qu'ils furent à vne poin- te proche du giste, fortants

Voyage du Sieur

de leur canau , mirent pied à terre , & se jetterent en la cabanne , ou auoient couché nos gents , & ou ils ne trouuerent plus que le Serrurier , qui se preparoit pour aller chasser , apres son compagnon , & qui ne pensoit rien moins que ce qui luy debuoit aduenir : l'vn desquels Sauvages s'approcha de luy , & avec quelques douces parolles il luy leua le doubte de tout mauvais soupçon , afin de mieux le tromper : & comme il le vit baissé , accommodant son harquebuse , il ne perdit point de temps , & tira vne massuë qu'il auoit sur luy cachée , & en donna au

Serrurier sur la teste si grand coup , qu'il le rendit chancelant , & tout estourdy : Et voyant le Sauvage que le Serrurier vouloit se mettre en deffence , il redouble derechef son coup , & le renuerse par terre , & se jette sur luy , & avec vn cousteau luy en donna trois , ou quatre, coups dedans le ventre, & le tua ainsi miserablement , & affin d'auoir aussi le Mathe- lot, compagnon du Serrurier, qui estoit party du grand matin pour aller à la chasse, non pour aucune haine particuliere qu'ils luy portassent , mais afin de n'estre découuerts, ny accusez par luy. Ils y ont le cerchāt

Voyage du Sieur

deçà & delà, en fin le descou-
urent par l'ouïe d'une harque-
busade, laquelle entenduë par
eux, ils s'aduancerent prompte-
ment vers le coup, affin de ne
donner temps audict Mathelot
de recharger son harquebuse,
& se mettre en deffence, & s'a-
prochât de luy, le tirerēt à coups
de fiesche, & l'ayant abattu par
terre de ces coups, ils courent
sur luy, & l'acheuent à coups de
cousteau. Ce faict, ces meur-
triers emportent le corps avec
l'autre, & les lierent ensemble,
l'vn contre l'autre, si bien qu'ils
ne se pouuoient separer, apres
il leur attacherent quantité de
pierres, & cailloux, avec leurs
armes, & habits, affin de n'estre

descouuerts par aucune remarque, & les porterent au milieu de la riuere, les jettent, & coulent au fonds de l'eau, ou ils furent vn long-temps, iusques a ce que par la permissiõ de Dieu les cordes se rompirent, & les corps jettez sur le riuage, & si loing de l'eau, que c'estoit vne merueille, le tout pour seruir de parties complaignantes, & de tesmoins irreprochables a l'encontre de ces deux cruels, & perfides, assassinateurs: car on trouua ces deux corps loing de l'eau, plus de vingt pas dans le bois, encores liez, & garottez, n'ayans plus que les os tous décharnez, comme vne carcasse, qui neantmoins ne s'estoient

point separez pour vn si long
 temps, & furent les deux pau-
 ures corps trouuez long-temps
 apres par ceux de nostre habita-
 tion, les cherchant & deplorant
 leur absence le long des riuages
 de ladite riuere, & ce contre l'o-
 pinion de ces deux meurtriers
 qui pensoient auoir faict leurs
 affaires si secrettes, qu'elles ne
 se deuoient iamais sçauoir, mais
 comme Dieu ne voulant par sa
 Iustice souffrir vne telle meschã-
 ceté, l'auroit faict decouurer par
 vn autre sauuage, leur compa-
 gnon, en faueur de quelque dis-
 grace par luy receuë d'eux, &
 ainsi les meschants desseings se
 descouurent.

Ce qui rendit au Pere Reli-

gieux, & ceux de l'habitation, fort estonnez en voyant lescorps de ces 2. miserables, ayans les os tous découuers, & ceux de la teste brisez des coups de la massüe qu'il auoit receus des sauuages, & furent lesdicts Religieux, & autres, à l'habitation, d'aduise de reserrer en quelque part d'icelle, iusques au retour de nos vaisseaux, affin d'aduiser entre tous les François à ce qui seroit trouué bon pour ce regard: Cependant nos gens de l'habitation se resolurent de se tenir sur leurs gardes, & de ne donner plus tant de liberté ausdits sauuages, comme ils auoiēt accoustumé, mais au contraire qu'il falloit auoir raison d'vn si cruel assassin par

Voyage du Sieur
par vne forme de Iustice, ou par
quelque autre voye, ou pour le
mieux attendre nos vaisseaux,
& nostre retour, affin d'aduifer
tous ensemble le moyen qu'il
falloit tenir pour ce faire, & en
attendant conseruer les choses
en estat.

*Sauuages
découuers
de leur
perfidie.*

Mais les sauuages voyant que
leur malice estoit découuerte,
& eux, & leur assassins, en mau-
uais odeur aux François, ils en-
trèrent en deffiance, & crainte,
que nos gents n'exercassent sur
eux la vangeance de ce meur-
tre, se retirèrent de nostre habi-
tation pour vn temps, tant les
coupables du faict que les au-
tres conuaincus d'vne crainte
dont ils estoient saisis, & ne ve-
noient

noient plus à ladicte habitation
comme ils auoient accoustu-
mé, attendant quelque plus
grande seureté pour eux.

Et se voyant priuez de no-
stre conuersation, & bon ac-
cueil accoustumé, lesdiets Sau-
uages enuoyèrent vn de leurs
compagnons, nommé par les
François la Ferriere, pour faire
leurs excuses de ce meurtre, à
sçauoir qu'ils protestoient ny a-
uoir iamais adheré, ny consen-
ty aucunement, se soubsmet-
tant que si on vouloit auoir les
deux meurtriers pour en faire
la Iustice, les autres sauuages le
consentiroient volontiers, si
mieux les François n'auoient
aggreable pour reparation &

*Sauuages
viennent
treuuer
nos gents
pour faire
leurs ex-
cuses &
accord.*

Voyage du Sieur

recompense des morts, quelques honnestes presens des pelletries, comme est leur coustume, & pour vne chose qui est irrecuperable; ce qu'ils prierent fort les Francois d'accepter plustost, que la mort des accusez qu'ils preuoyent mesme leur estre de difficile execution, & ce faisant oublier toutes choses comme non aduenüs.

A quoy de l'aduis des Peres Religieux fut respondu & conclu, que lesdicts Sauvages ameneroient, & presenteroient, les deux mal-faicteurs, affin de scauoir d'eux leurs complices, & qui les auoit incités à ce faire: ce qu'ils firent entendre audit la Ferriere pour en faire rapport à

ses compagnons.

Ceste resolution ainsi prise, le-
dict la Ferriere se retira vers ses
compagnons, & leur ayant fait
entendre la resolution des Fran-
çois, ils trouuerent ceste proce-
dure, & forme de Iustice à eux
fort estrange, & assez difficile,
d'autant qu'ils n'ont point de iu-
stice establie entr'eux, sinon la
vengeance ou la recompense
par presens. Et ayant consideré
le tout, & consulté ceste affaire
entr'eux, ils appellerét les deu x
meurtriers & leur presenterét
le malheur où ils s'estoient pré-
cipitez, & l'éuenement de ce
meurtre, qui pourroit causer v-
ne guerre perpetuelle avec les
François, leurs femmes, &

Voyage du Sieur

enfans, en pourroient patir, quant bien ils nous pourroient donner des affaires, & nous tiëdroient ferrez en nostre habitation, nous empescheroient de chasser, cultiuer, & labourer les terres, que nous sommes en trop petit nombre pour tenir la riuere ferrée, comme par leurs discours ils se persuadoiët, mais qu'en fin de toutes leurs conclusions il valloit mieux viure en paix avec lesdicts François, qu'en vne guerre, & vne deffiãce perpetuelle, & à ceste cause la compagnie desdicts sauuages finissant le discours, & ayant representé l'intelligence de ces choses ausdits accusez, leur demandent s'ils n'auroiët pas bien

le courage de se transporter avec nous en ladite habitatiõ des François, & de comparoir deuant eux, leur promettant qu'ils n'auroient point de mal, que les François estoient doux, & pardonnoient volontiers, bref qu'ils feroient tant enuers eux, qu'ils leur remettroient ceste faute, à la charge de ne retourner plus à telle meschãceré, lesquels deux criminels se voyant conuaincus en leur conscience, subirent à ceste proposition, & s'accordét de suiure cét aduis, suiuant lequel, à sçauoir l'vn d'eux qui se prepara, & accommoda, d'habits, & d'ornemens à luy possible, comme s'il eust esté inuité d'aller aux nopces, ou a quelque

181 *Voyage du Sieur*
feste solemnelle, lequel en ceste
equippage vint en ladicte habi-
tation, accompagné de son
pere, & autres des principaux
chefs, & Cappitaine de leur cõ-
pagnie : Quant à l'autre meur-
trier, il s'excusa de se voyage,
craignant quelque punition e-
stant conuaincu en soy-mesme
de ce meschant acte.

Estans donc entrez en ladicte
habitation, qui aussi tost fut cir-
cuite d'une multitude de Sau-
uages de leur compagnie, on le-
ua le pont, & chacun des Fran-
çois se mit sur ses gardes, &
leurs armes en main faisant bon
guet, & sentinelles posées aux
lieux necessaires, craignant l'ef-
fort des Sauvages dedehors, par

ce qu'ils se doubtoient qu'on
voulust faire iustice actuelle du
coupable, qui si librement s'e-
stoit exposé a nostre mercy, &
non luy seulement, mais aussi
ceux qui l'auoient accompagné
au dedans, lesquels pareillemēt
n'estoient pas trop asseurez de
leurs personnes, voyant les cho-
ses disposées en ceste façõ, n'es-
peroient pas sortir leur vies sau-
ues. Le tout fut assez bien fait,
conduit, & executé, pour leur
faire sentir la grandeur de ce
mal, & apprehender pour le fu-
tur, autrement il ny eust eu plus
de seureté en eux, que les armes
en la main, avec vne per-
petuelle desfiance.

Voyage du Sieur

Ce faict, estans lesdicts sauua-
ges sur l'incertitude de l'éuene-
ment de quelque effet contrai-
re à cequ'ils esperoient de nous,
les Peres Religieux comman-
cent à leur faire vne forme de
harangue sur ce subject crimi-
nel, leur representant l'amitié
que les François leur auoient
portée depuis dix ou douze ans
en çà, que nous auions commé-
cé à les cognoistre, & depuis
tout-jours vescu paisiblement,
& familieremēt avec eux, mes-
me avec telle liberté, qu'elle ne
se pouuoit exprimer; & de plus,
que ie les auois assiste de ma
personne par plusieurs fois à la
guerre, contre leurs ennemis, &
à icelle exposé ma vie pour leur

bié, sans qu'au prealable ils nous y eussent obligés aucunement, sinon que nous estions poussez d'une amitié & bonne vollonté enuers eux, ayans compassion de leurs miseres & persecutions que leur faisoient souffrir & endurer leurs ennemis. C'est pourquoy nous ne pouuions croire que ce meurtre se fust faiet sans leur consentement, veu d'autre part qu'ils entreprenoient de fauoriser ceux qui l'ont commis.

Et parlant au Pere du criminel, il luy represente l'enormité du faiet executé par son fils, & que pour reparation d'icelle, il meritoit la mort, attendu que par nostre loy vn tel faiet si per-

nicieux ne demeuroit impuny,
& quicōque s'en trouue attaint
& conuaincu, merite condem-
nation de mort, pour repara-
tion d'vn si meschant faiēt, mais
pour ce qui regardoit les autres
habitants du pais, non coulpables
de ce crime, on ne leur vou-
loit aucun mal, ny en tirer con-
tr'eux aucune consequence.

Ce qu'ayant tous lesdicts sau-
uages bien entendu, ils dirent
pour toutes excuses, neant-
moins avec tout respect, qu'ils
n'estoient point consentants de
ce faiēt, qu'ils sçauoient tres-
bien que ces deux criminels me-
ritoient la mort, si mieux, où
n'aymoient leur pardonner,
qu'ils sçauoient bien de fait leur

meschanceté, non deuant, mais apres le coup faict, & la mort de ces deux pauures miserables, ils en auoient eu l'aduis, mais trop tard, pour y remedier, & que ce qu'ils auoient tenu secret, estoit pour tous-jours maintenir leur familiere conuersation, & credit enuers nous, protestant qu'ils en auoient faict aux mal-faiçteurs de grandes reprimendes, & reputé le malheur qu'ils auoient attiré, non sur eux seulement, mais sur toute leur nation, parents, & amis: surquoy ils leur auroient promis qu'un tel malheur ne leur aduiendroit iamais, les priât d'oublier ceste faute, & de ne la tirer en consequence, que ce fait

Voyage du Sieur

pourroit bien meriter, mais plustost de rechercher la cause premiere qui à meü ces deux Sauvages d'en venir là, & d'y auoir esgard: d'ailleurs, que librement le present criminel s'estoit venu rendre entre nos bras, non pour estre puny, ains pour y receuoir grace des François: Neantmoins le Pere parlant aux Religieux dist en plorant, tien voila mon fils qui à commis le delict supposé, il ne vaut rien, mais ayes esgard que c'est vn ieune fol & inconsideré, qui a plustost fait cèt acte par folie, poussé de quelque vangeance, que par prudence, il est en toy de luy donner la vie, où la mort, tu en peus faire ce que tu voudras,

d'autant que luy, & moy, sommes en ta puissance, & en suite de ce discours le fils criminel prist la parole, & se presentant, assure qu'il estoit, dit ces mots: L'apprehension de la mort ne m'a point tant saisi le cœur, qu'il m'aye empesché de la venir recevoir pour l'auoir merité, selon vostre loy, me recognoissant bien coupable d'icelle: & lors fist entendre à la compagnie la cause de ce meurtre, ensemble le desseing, & l'execution d'iceluy, selon, & tout ainsi, que ie l'ay recité, & representé cy-dessus.

Après le recit par luy fait, il s'adresse à l'un des facteurs, & commis des Marchands de no-

stre association, appellé Beau-
chaine, le priant qu'il le fist mou-
rir sans autre formalité.

Alors les Peres Religieux pri-
rent la parole, & leur dirent que
les François n'auoient ceste cou-
stume de faire mourir entr'eux
ainsi subitement les hommes,
& qu'il en falloit deliberer avec
tous ceux de l'habitation, & ce-
ste affaire mise en deliberation
sur le tapis, fut aduisé qu'elle e-
stoit de grande consequence,
qu'il la falloit conduire dextre-
ment, & la mesnager a propos,
attendant vne autre occasion
meilleure, & plus seure, pour en
tirer la raison, & que pour lors
il n'estoit ny à propos, ny rai-
sonnable pour beaucoup de

raisons. La premiere que nous estions foibles, au regard du nombre des Sauvages qui estoit dehors & dedans nostre habitation, qui vindicatifs & pleins de vangeance, comme ils sont, eussent peu mettre le feu par tout, & nous mettre en desordre. La deuxiesme raison est, qu'il ny eust plus eu de seureté en leur conuersation, & viure en perpetuelle deffiance. La troisieme, que le commerce pourroit estre alteré, & le seruice du Roy retardé, & autres raisons assez preignantes, lesquelles bien considerées fut aduisé qu'il se falloit contenter de ce qu'ils

Voyage du Sieur

s'estoient mis en leur debuoir,
& submis d'y vouloir satisfaire,
tant par le pere du criminel, l'a-
yant representé, & offert, a la
compagnie, que par luy mesme,
à sçauoir le coupable offrant
& exposant sa vie pour repara-
tion de sa faute, mesme que le
pere offroit le représenter tou-
tesfois & quantes qu'il en seroit
requis : Ce qu'il failloit tenir
pour vne espece d'amande ho-
norable, & vne satisfaction à iu-
stice : que luy remettant ceste
faute, non le criminel seullemēt
tiendrait sa vie de nous, mais
aussi son pere & ses compagnōs
se tiendroient fort obligez, &
que cependant il leur falloit di-
re par forme d'excuse, & de su-
ject,

ject, que puisque le criminel auoit asseuré par affirmation publique, que tous les autres Sauvages n'estoient en rien adhérens ny coupables de ce fait, & qu'auant l'exécution d'iceluy ils n'en auoient eu aucun aduis: Consideré aussi que librement il s'estoit présenté à la mort, il auoit esté aduisé de le rendre à son Pere, qui en demeureroit chargé, pour le représenter toutesfois & quantes, à la charge aussi que d'ores-en-auant il feroit seruire aux François, on luy donnoit la vie, pour demeurer luy & tous les Sauvages amis, & seruiteurs des François.

Ceste resolution faite, neantmoins en attendât les vaisseaux

Voyage du Sieur

de retour de France, pour, suivant l'aduis des Cappitaines, & autres, en resoudre diffinitivement, & avec plus d'authorité, leur promettant tous-jours toute faueur, & de leur faire sauuer la vie, & cependant pour seureté leur fut dit, qu'ils laisseroient quelques-vns de leurs enfans par forme d'hostage, à quoy ils s'accorderent fort volontiers, & en laisserent deux à l'habitation, entre les mains desdicts Peres Religieux, qui leur commançerent à montrer les lettres, & en moins de trois mois leur apprirent l'alphabet des letres, & a les former, qui de là fait iuger qu'ils se peuuēt rendre propres & docilles à l'érudi-

tion, comme le Pere Ioseph ne peut rendre tesmoignage.

Et iceux vaisseaux arriuez à bon port, nous eusmes l'aduis du sieur du Pont Graué, & quelques autres, & moy, comme ceste affaire s'estoit passée, selon le discours cy-dessus, & alors tous ensemble aduisasmes qu'il estoit à propos de faire ressentir aux Sauvages l'énormité de ce meurtre, & neantmoins n'en venir à execution pour aucunes bonnes raisons, voire pour plusieurs considerations qui se pourront dire cy-apres.

Et aussi-tost que nos vaisseaux furent entrez au port de Tadoussac, mesme dés le lendemain au matin, le sieur

Voyage du Sieur

du Pont, & moy, nous remon-
tasmes en vne petite barque du
port, de dix a douze tonneaux,
comme d'autre-part le sieur de
la Mothe, avec le Pere lean d'Al-
beau Religieux, & l'vn des Cō-
mis, & Facteur des Marchands,
appellé Loquin, s'embarquerēt
en vne petite Challoupe, &
ainsi partismes ensemble dudit
Tadoussac, restants au vaisseau
vn autre Religieux, appellé Pe-
re Modeste, avec le Pillotte, &
le Maistre du vaisseau, pour la
conseruation de l'equippage,
restans en icelluy, & arriuasmes
a Quebec, lieu de nostre habita-
tion, le vingt-septiesme iour de
Iuin ensuiuant, où nous trou-
uasmes les Peres Ioseph, Paul, &

Passifique Religieux, avec le sieur Hebert, & sa famille, & autres hommes de l'habitation, se portans tous bien, & ioyeux de nostre retour, en bonne santé eux & nous, graces à Dieu.

Le mesme iour le sieur du P^ôt Le sieur du Pont va aux trois riuieres, & moy ie demeure à l'habitation. delibera d'aller au lieu des trois riuieres, ou se faisoit la traite des Marchands, & porter avec luy quelques marchandises pour aller trouuer le sieur des Chesnes qui y estoit des-ja, & mena avec luy ledict Loquin, comme susdict, & pour mon regard ie demeuray en nostre habitation quelques iours, ou ie m'occupé aux affaires d'icelles, entr'autres choses à faire vn fourneau pour faire vne espreuue de cer-

Voyage du Sieur

taines cendres dont on m'auoit donné le memoire, lesquelles, à la verité, sont de grande valeur, mais il y à de la peine, de l'industrie, vigilance, & de la conduite, & parce qu'il est requis en l'exercice, & façon de ces cendres des hommes entendus en cét art, & en quantité conuenable. Ceste premiere espreuue n'a peu sortir à effect, la reseruant à vne autre plus grande commodité.

Le visitay les lieux, les labou-rages des terres que ie trouuay ensemencées, & chargées, de beaux bleds: les jardins chargez de toutes sortes d'herbes, côme choux, raues, laictuës, pourpié, oseille, persil, & autres herbes,

litroüilles, concombres, melôs,
poix, féves, & autres legumes,
aussi beaux, & aduancez, qu'en
France, ensēble les vignes trans-
portées, & plâtez sur le lieu des-
jà bien aduancées, bref le tout
s'augmentant, & accroissant, à
la veuë de l'œil: non qu'il en fail-
le donner la loüange apres Dieu
ny aux laboureurs, ny au fient
qu'on y ait mis, car comme il est
à croire, il ny en à pas beaucoup,
mais à la bonté, & valleur de la
terre, qui de soy est naturelle-
ment bonne, & fertile en tou-
te sorte de biens, ainsi que l'ex-
perience le demontre, & pour-
roit-on y faire de l'augmētation
& du profit, tant par le laboura-
ge d'icelle, culpture, & plants

Voyage du Sieur

d'arbres fruittiers, & vignes, qu'en nourriture & eslevation de bestiaux, & vollatilles ordinaires en France : Mais ce qui manque à ce beau desseing est le peu de zelle, & affection, que l'on à au bien & seruice du Roy.

Le sejourney quelque espace de temps audict Quebec, en attendant autres nouvelles, & lors suruint vne barque venant de Tadoussac, enuoyée par le sieur du Pont pour venir querir les hommes, & marchandises, restants audit grand vaisseau audit lieu, & passants par Quebec ie m'embarquay avec eux pour aller audit lieu des trois riuieres, ou se faisoit la traicte, affin de

voir les Sauvages, & communi-
quer avec eux, & descouurer ce
qui se passoit touchant l'assassin
cy-dessus déclaré, & ce qu'on y
pourroit faire pour pacifier &
adoucir le tout.

Et le cinquiesme iour de Iuil-
let ensuiuant, ie party de Que-
bec avec le sieur de la Motthe,
pour aller audit lieu des trois ri-
uieres, tant pour faire ladicte
traicte, que voir les Sauvages,
& arriuasmes sur le soir deuant
Sainte Croix, lieu sur le che-
min ainsi appellé, ou nous ap-
perçeusmes vne Challoupe,
venant droict à nous, ou il y a-
uoit quelques hommes, de la
part des sieurs du Pont, des
Chesnes, & quelques autres

*Mon par-
tement
pour aller
aux trois
riuieres.*

Voyage du Sieur

Commis & facteurs des Marchands me prièrent de depeſcher promptement ladite Chaloupe, & l'enuoyer audit Quebec querir des marchandises, d'autant que les ſauuages eſtoient venus au lieu de la traite en ſi grãd nombre, que les marchandises qu'on leur auoit apportées ne pouuoient ſuffire.

Leſquelles nouuelles nous furent fort agreables, & pour leur ſatisfaire dès le lendemain au matin, ie laiſſay ma barque, & montay en laditte chaloupe pour retourner audict Quebec, où eſtants, ie la fis charger de pluſieurs eſpeces de marchandises en quantité, & des plus exquiſes & neceſſaires auſdits ſau.

uages qui restoient aux magasins de ladite habitarion.

Ce fait, le lendemain matin ie m'embarquis en vne chaloupe moy sixiesme pour aller à ladite traite, & fismes tant qu'a force de rames nous arriuasmes audit lieu le 7. Iuillet, sur les 3. heures du soir, ou estans, ie mis pied à terre, lors tous les sauuages de ma cognoissance, & au pais desquels i'auois esté familier avec eux, & m'attendant avec impatience vindrent au deuant de moy & comme fort contans & ioyeux de me reuoir, m'embrassoient l'vn apres l'autre, avec demonstration d'une grande res-jouïissance, comme aussi de ma part ie leur faisois le sēblable

Voyage du Sieur

& ainsi se passa la soirée, & reste dudit iour en ceste allegresse iusques au lendemain que lesdits Sauvages tindrent entr'eux Conseil, pour sçauoir de moy si ie les assisterois encores en leurs guerres contre leurs ennemis, ainsi que i'auois fait par le passé, & comme ie leur auois promis, desquels ennemis ils sont cruellement molestez & trauallez.

Et cepandant de nostre part consultasmes ensemble pour resoudre ce que nous auions affaire sur le subject du meurtre de ces deux pauures deffuncts, affin d'en tirer vengeance en Iustice, à l'encontre des deux assassinateurs leurs complices, & adherans.

Quand à l'instance requise par les Sauvages, pour faire la guerre à leurs ennemis, ie leur fis responce que la volonté ne m'auoit point changée, ny le courage diminué: Mais ce qui m'empeschoit de les assister estoit, que l'année derniere, lors que l'occasion, & l'opportunité s'en presentoit, ils me manquerent au besoing, d'autant qu'ils m'auoient promis de reuenir avec bon nombre d'hommes de guerre, ce qu'ils ne firent, qui me donna subject de me retirer sans faire beaucoup d'effect, & que neantmoins il falloit en aduiser, mais que pour le present il estoit raisonnable de resoudre ce qu'il falloit faire sur la mort

Voyage du Sieur

assassinat de ces deux pauvres hommes, & qu'il en falloit tirer raison, alors sortans de leur conseil comme en colere de les rabattre sur ce subject, ils s'offrirent de tuër les criminels, & y aller dès lors en faire l'executiõ si on vouloit le consentir, reconnoissant bien entr'eux l'enormité de ceste affaire, à quoy neantmoins nous ne voullusmes entendre, remettant seulement leur assistance a vne autre fois, en les obligeant de reuenir vers nous avec bon nombre d'hommes l'année prochaine, & que cependant ie supplerois le Roy de nous fauoriser d'hommes, de moyens, & commo' litez, pour les assister, & les faire ioüyr du

repos par eux esperé, & de là victoire sur leurs ennemis, dont ils furent fort contents, & ainsi nous nous separasmes, encores qu'ils firent 2. ou 3. assemblées sur ce subject, qui nous fist passer quelques heures de temps, 2. ou 3. iours apres mon arriuée audit lieu, on commança à traiter avec les sauuages tout ce qu'on auoit apporté de marchandise, bonne & mauuaise, mesme celle qui de long - temps auoit esté mise à mespris, & gardoient le magasin.

Ce fait, ie representé audict sieur du Pont ce qu'il me sembloit de ce meurtre, qu'il étoit à propos d'en faire vne plus grande instance, & quoy voyant

*Mon ad-
uis ais
sieur du
Pont sur
la mort
de nos
hommes.*

Voyage du Sieur

les Sauvages se pourroient licentier, non seulement d'en faire de mesme, mais de plus prejudiciable, que ie les recognoissois estre gents qui se gouvernent par exemple, qu'ils pourroient accuser les François de manquer de courage, que de n'en parler plus, ils iugeront que nous aurons peur, & crainte d'eux, & les laissans passer à si bon marché, ils se rendrôt plus insolents, audacieux, & insupportables, mesmes leur donneroit subject d'entreprendre de plus grands & pernicious desseings: d'ailleurs que les autres nations sauuages qui ont, ou auront cognoissance de ce fait, & demeurez sans estre vengez,

ou

où vengez par quelque dons & presens, comme c'est leur coutume, ils se pourroient vanter que de tuër vn homme, ce n'est pas grande chose, puisque que les François en font si peu d'estat, de voir tuër leurs compagnons par leurs voisins, qui boient, & mangent avec eux, se pourmentent, & conuersent familièrement avec les nostres, ainsi qu'il se peut voir.

Mais aussi d'autre-part reconnoissants les Sauvages gents sans raison, de peu d'accès, & faciles à s'estranger, & fort prompts à la vengeance: Que si on les presse d'en faire la Iustice, il n'y auroit nulle seureté pour ceux qui se disposeront de faire les

Voyage du Sieur

descouuertes parmy eux.
C'est pourquoy, le tout confi-
deré, nous nous resolusmes de
couller ceste affaire à l'amiable,
& passer les choses doucement,
laissant faire leur traicté en paix
avec les commis & facteurs des
Marchands, & autres qui en a-
uoient la charge.

Or y auoit-il avec eux vn ap-
pellé Estienne Brulé, l'vn de nos
truchemens, qui s'estoit addon-
né avec eux depuis 8. ans, tant
pour passer son temps, que pour
voir le pays, & apprendre leur
langue & façon de viure, & est
celuy que i'auois enuoyé, &
donné charge d'aller vers les
Entouhonorons à Carantoüan,
affin d'amener avec luy les 500.

hommes de guerre qu'ils auoient promis nous enuoyer pour nous assister en la guerre où nous estions engagés contre leurs ennemis, & dont mention est faite au discours de mon precedēt liure. I'appelle cēt homme, sçauoir Estienne Brulé, & communiquant avec luy, je luy demanday pourquoy il n'auoit pas amené le secours des 300. hommes, & la raison de son retardement, & qu'il ne m'en auoit donné aduis, alors il m'en dist le subject, duquel il ne sera trouué hors de propos d'en faire le recit, estans plus à plaindre qu'à blasmer, pour les infortunes qu'il receut en ceste commission.

Voyage du Sieur

*Relation
dudit
Estienne
Brulé, &
la cause
du retar-
dement
de son
voyage.*

Il commença à me dire que depuis qu'il eut prins congé de moy pour aller faire son voyage, & executer sa commission, il se mit en chemin avec les 12. Sauvages que ie luy auois baillé lors pour le conduire, & luy faire escorte à cause des dangers qu'il auoit à passer, & tant cheminerent qu'ils paruindrent iusques audit lieu de Carantoüian, qui ne fut pas sans courir fortune, d'autant qu'ils leur falloit passer par les pais & terres des ennemis, & pour éuiter quelque mauuais desseing, ils furent en cherchant leur chemin plus asseuré de passer par des bois, forests, & halliers espois & difficiles, & par des pallus maresca-

geux, lieux & deserts fort affreux, & non frequentés, le tout pour eüiter le danger, & la rencontre des ennemis.

Et neantmoins ce grand soin ledit Brulé, & ses compagnons sauuages en trauersans vne campagne ne laisserent de faire rencontre de quelques sauuages ennemis, retournans à leur village, lesquels furent surprins, & deffaiçts par nosdicts sauuages, dont quatre des ennemis furent tués sur le chãp, & deux prins prisonniers, que ledit Brulé, & ses compagnons emmenerent iusques audit lieu de Carantoüan, où ils furent reçeus des habitans dudit lieu, de bonne affection, & avec toute

Voyage du Sieur

allegresse, & bonne chere, accompagnée de dances, & festins, dont ils ont accoustumé festoyer, & honorer, les estrangers.

Quelques iours se passerēt en ceste bonne reception, & apres que ledict Brulé leur eust dict sa legation, & fait entendre le subject de son voyage, les sauuages dudit lieu s'assemblerent en cōseil, pour deliberer & resoudre sur l'enuoy des 500. hommes de guerre, demandés par ledit Brulé.

Le conseil tenu, & la resolution prise de les enuoyer, ils donnerent charge de les assembler, preparer, & armer, pour partir & venir nous joindre, & trou-

uer où nous estions campez deuant le fort & village de nos ennemis, qui n'estoit qu'à 3. petites iournées de Carantoüan, le dit village muny de plus de 800. hommes de guerre, bien fortifié à la façon de ceux cydessus specifiez, qui ont de hautes & puissantes pallissades, bien liées & jointes ensemble, & leur logement de pareille façon.

Ceste resolution ainsi prinse par les habitans dudict Carantoüan, d'enuoyer les 500. hommes, lesquels furent fort longtemps à s'aprester, encores qu'ils fussent pressés par le dit Brulé de s'aduācer, leur representant que s'ils tardoient d'auantage, ils ne

Voyage du Sieur

nous trouueroient plus audict lieu, comme de faiçt ils ny peurent arriuer que deux iours apres nostre partement dudit lieu, que nous fusmes contrainçts d'abandonner, pour estre trop foibles & fatiguez par l'injure du temps. Ce qui donna subject audict Brulé, & le secours desdicts cinq cents hommes qu'il nous amenoit, de se retirer, & retourner sur leurs pas vers leur village de Carantoüan, où estans de retour, ledit Brulé fut contrainçt de demeurer & passer le reste de l'Automne, & tout l'Hyuer, en attendât compagnie, & escorte, pour s'en retourner, & en attendant ceste opportunité, il s'employe

à découvrir le pais, visiter les nations voisines, & terres dudict lieu, & se pourmenant le long d'une riuere qui se descharge du costé de la Floride, ou il y a forces nations qui sont puissantes & belliqueuses, qui ont des guerres les vnes contre les autres. Le pays y est fort temperé, ou il y a grand nombre d'animaux, & chasse de gibier, mais pour paruenir & courir ces contrées, il faut bien auoir de la patience pour les difficultez qu'il y a à passer par la plupart de ses deserts.

Et continuant son chemin le long de ladicte riuere iusques à la Mer, par des isles, & les terres

Voyage du Sieur

proches d'icelles, qui sont habitées de plusieurs nations, & en grand nombre de peuples Sauvages, qui sont neantmoins de bon naturel, ayment fort la nation Françoisé sur toutes les autres: Mais quant à ceux qui cognoissent les Flamans, ils se plaignent fort d'eux, parce qu'ils les traitent trop rudement, entr'autres choses qu'il à remarqué est, que l'hyuer y est assez temperé, & y nege fort rarement, mesme lors qu'il y nege elle ny est pas de la hauteur d'un pied, & incontinent fonduë sur la terre.

Et apres qu'il eut couru le país & découuert ce qui estoit a remarquer, il retourna au village

de Carantoüan, afin de trouuer quelque compagnie pour s'en retourner vers nous en nostre habitation: Et apres quelque sejour audit Carantoüan, 5. ou 6. des Sauvages prirent resolution de faire le voyage avec ledict Brulé, & sur leur chemin firent rencontre d'un grand nombre de leurs ennemis, qui chargerēt ledict Brulé, & ses compagnōs, si viuement, qu'ils les firent escarter, & separer les vns des autres, de telle façon qu'ils ne se peurent r'allier, mesme ledict Brulé qui auoit fait bāde à part, sur l'esperance de se sauuer, & s'écarta tellemēt des autres, qu'il ne peut plus se remettre, ny trouuer chemin & adresse, pour

Voyage du Sieur

faire sa retraite en quelque part que ce fust, & ainsi demeura errant par les bois, & forests, durant quelques iours sans manger, & presque desesperé de sa vie, estant pressé de la faim: En fin rencontra fortuitement vn petit sentier, qu'il se resolut suivre, quelque part qu'il allast, fût vers les ennemis, ou non, s'exposât plustost entre leurs mains sur l'esperance qu'il auoit en Dieu, que de mourir seul & ainsi miserable: d'ailleurs qu'il scauoit parler leur langage, qui luy pourroit apporrer quelque commodité.

Or n'eust-il pas cheminé longue espace, qu'il découurit trois sauuages, chargés de poisson,

qui se retiroient à leur village. Il se haste decourir apres eux pour les joindre, & les approchant il commança les crier, comme est leur coustume, auquel cry ils se retournerent, & sur quelque apprehension, & crainte, firent mine de s'enfuir, & laisser leur charge, mais ledit Brulé parlant à eux les asseura, qui leur fist mettre bas leurs arcs & flèches, en signe de paix, comme aussi ledit Brulé de sa part ses armes, encores qu'il fust assez foible & debile de soy-mesme, pour n'auoir mangé depuis trois ou quatre iours. Et à leur abort apres leur auoir faiët entendre sa fortune, & l'estat de sa misere en laquelle il estoit reduit, ils betu-

Voyage du Sieur

nerent ensemble, comme ils ont accoustumé entr'eux, & ceux de leur frequentation lors qu'ils se visitent.

○ Ils eurent comme vne pitié & compassion de luy, luy offrant toute assistance, mesme le menerent iusques à leur village, ou ils le traicterent, & donnerent à manger: mais aussi-tost les peuples dudit lieu en eurent aduis, à sçavoir qu'un Adoresetoüy estoit arriué, car ainsi appellent-ils les François, lequel nom vaut autant à dire, comme gents de fer, & vindrēt à la foule en grand nombre voir ledit Brulé, lequel ils prirent & menerent en la cabanne de l'un des principaux chefs, ou il fut interrogé, & luy

fut demandé qu'il estoit, d'ouil venoit, qu'elle occasion l'auoit poussé & amené en cedit lieu, & comme il s'estoit égaré, & outre s'il n'estoit pas de la nation des François qui leur faisoient la guerre: sur ce il leur fist responce qu'il estoit d'une autre nation meilleure, qui ne desiroient que d'auoir leur cognoissance, & amitié, ce qu'ils ne voulurēt croire, ains se jetterent sur lui, & luy arracherent les ongles avec les dents, le bruslerēt avec des tisōs ardens, & luy arracherēt la barbe poil à poil, neāt moins cōtre la volōté du chef. Et en cēt accessoire l'un des sauuages aduisa vn Agnus Dei, qu'il auoit pēdu au col, quoy voyant, demāda qu'il

Voyage du Sieur

auoit ainsi pendu à son col, & le
voulut prendre & arracher,
mais ledict Brulé luy dit (d'une
parolle assurée) si tu le prends &
me fais mourir, tu verras que
tout incontinent apres tu mou-
ras subitement, & tous ceux de
ta maison, dont il ne fit pas e-
stat, ains continuant sa mauuai-
se volonté, s'efforçoit de pren-
dre l'Agnus Dei, & le luy arra-
cher, & tous ensemble disposés
à le faire mourir, & auparauant
luy faire souffrir plusieurs dou-
leurs & tourments par eux or-
dinairement exercés sur leurs
ennemis. Mais Dieu qui luy fai-
fant grace ne le voulust perme-
tre, ains par sa prouidence fist
que le Ciel, qui de serain & beau
qu'il

qu'il estoit, se changea subitement en obscurité, & chargé de grosses & espoisses nuées, se terminerent en tonnerres, & esclairs si violents, & continus, que c'estoit chose estrange, & épouuanteable, & donnerent ces orages vn tel épouuante-ment aux Sauvages, pour ne leur estre commun, mesme n'en auoir iamais entendu de pareil, ce qui leur fist diuertir, & oublier, leur mauuaise volonté qu'ils auoient à l'encontre dudit Brulé, leur prisonnier, & le laissant l'abandonnerent, sans toutesfois le deslier, n'osans l'approcher: Qui donna subject au patient de leur vser de douces parolles, les appellent & leur re-

Voyage du Sieur

monstrant le mal qu'ils luy faisoient sans cause, leur faisans entendre combien nostre Dieu estoit courroucé contr'eux pour l'auoir ainsi maltraicté.

Lors le Cappitaine s'approcha dudit Brulé, le deslia, & le mena en sa maison, où il luy cura & medica ses playes, cela fait, il ne se faisoit plus de danses, & festins, où res-jouïssances, que lediët Brulé ne fust appelé, & apres auoir esté quelque temps avec ses Sauvages, il print resolution de se retirer en nos quartiers vers nostre habitation.

Et prenans congé d'eux, il leur promist de les mettre d'accord avec les François, & leurs enne-

mis, & leur faire iurer amitié les vns enuers les autres, & qu'a ceste fin il retourneroit vers eux le plustost qu'il pourroit, & luy partant d'avec eux ils le conduirent iusques à quatre iournées de leur village, & de là s'en vint en la contrée & village des Atinouaentans, ou i'auois des-ja esté, & là demeura ledit Brulé quelque temps, puis reprenant chemin vers nous, il passa par la Mer douce, & nauigea sur les costes d'icelle quelques dix iournées du costé du Nort, ou aussi i'auois passé allāt à la guerre, & eust ledict Brulé passé plus outre pour decouurer les terres de ces lieux, comme ie luy auois donné

Voyage du Sieur

charge, n'eust esté qu'un bruiet de leur guerre qui se preparoit entr'eux, reservant ce desseing à vne autre fois, ce qu'il me promist de continuër, & effectuer d'as peu de tēps, avec la grace de Dieu, & de m'y conduire pour en auoir plus ample & particuliere cognoissance: Et apres qu'il m'en eust faiet le recit, ie luy donnay esperance que l'on recognoistroit ses seruices, & l'encouragay de continuër ceste bonne volonté iusques a nostre retour, ou nous aurions moyen de plus en plus a faire chose dont il receuroit du contentement. Voila en fin tout le discours & recit de son voyage, depuis qu'il partit d'avec

moy pour aller ausdites descou-
uertes , ce qui me donna du
contentement, sur l'esperance
de mieux p̄rvenir par ce moyē
a la continuation & aduance-
ment d'icelle.

Et à cēt effect print congé de
moy pour s'en retourner avec
les peuples Sauvages , dont il a-
uoit cognoissance & affinité
par luy acquise en ses voyages
& descouuertes , le priant de
les continuër iusques à l'année
prochaine que ie retournerois
avec bon nombre d'hommes,
tant pour le recognoistre de ses
labeurs, que pour assister les sau-
uages, ses amis, en leurs guerres,
comme par le passé.

Et reprenant le fil de mon dis.

Voyage du Sieur

cours premier, faut noter qu'en mes derniers & precedents voyages & descouuertes, i'auois passé par plusieurs & diuerfes nations de Sauvages non cogneus aux François, ny à ceux de nostre habitation, avec lesquels i'auois fait alliance, & iuré amitié avec eux, à la charge qu'ils viendroient faire traicte avec nous, & que ie les assisterois en leurs guerres : car il faut croire qu'il ny a vne seule nation qui viue en paix, que la nation neutre, & suiuant leur promesse vindrent de plusieurs nations de peuples Sauvages nouvellement descouuertes les vns pour traicte de leur pelletrie, les autres pour voir les François, & experimenter quel traictement

& reception on leur feroit, ce que voyant encouragea tout le monde, tant les François à leur faire bonne chere, & reception, les honorant de quelques gratifications & presents, que les facteurs des marchands leur donnerent pour les contenter, qui fut a leur contentement, comme aussi d'autre-part tous lesdits Sauvages promirent à tous les François de venir, & viure a l'aduenir en amitié les vns & les autres, avec protestation chacun de se comporter avec vne telle affection enuers nous autres, qu'aurions sujet de nous loüer d'eux, & au séblable que nous les assistassions de nostre pouuoir en leurs guerres.

Voyage du Sieur

La traicte ainsi faiete & paracheuée, & les sauuages partis & congediez, nous nous retirames, & partismes des troisriuieres le 14. Iuillet audict an, & le lendemain arriuasmes à Quebec, lieu de nostre habitation, où les barques furent deschargées des marchandises qui auoient resté de ladicte traite, & mises dedans le magasin des Marchands qu'ils ont audit lieu.

Ce faiet, le sieur du Pont s'en retourna à Tadoussac, avec les barques, afin de lesfaire charger & porter en ladicte habitation les viures, & choses necessaires pour la nourriture & entrete-

nement de ceux qui y deuoient
hiuerner & demeurer, & cepan-
dant que les barques alloient &
venoient pour apporter les vi-
ures & autres commoditez ne-
cessaires pour l'ëtretien de ceux
qui demeuroient à l'habitation,
auquel lieu ie me deliberay d'y
demeurer pour quelques iours,
affin de faire fortifier & reparer
les choses necessaires pendant
mon sejour.

Et lors de mon partement de
laditte habitation, ie pris congé
des Peres Religieux, du sieur de
la Mothe, & de tous autres qui
demeuroient en icelle, sur l'es-
perance que ie leur donnay de
retournay, Dieu aydant, avec

Voyage du Sieur

bon nombre de familles pour peupler ce pays. Je m'embarquay le 26. Iuillet, & les Peres Pol & Pacifique qui y auoit hiberné trois ans, & l'autre Pere vn an & demy, afin de faire rapport, tant de ce qu'ils auoiēt veu audit pais, que de ce qui s'y pouuoit faire: Nous partismes sedict iour de ladicte habitation pour venir à Tadoussac faire nostre embarquement pour retourner en France, auquel lieu nous arriuasmes le lendemain, ou nous trouuasmes nos vaisseaux prests à faire voile & nostre embarquement faict, nous partismes dudict lieu de Tadoussac pour venir en France le 30. du mois de Iuillet 1618. &

de Champlain. 158

arriuafmes à Hondefleur le 28.
iour d'Aouft, avec vent fort fa-
uorable, & contentement d'vn
chacun.

F I N.

of the
...
...
...
...

111

